

République Togolaise

LES PAYSANS DE PAIOKA-MANGO

**Etude sociologique pour un projet
d'aménagement rizicole**

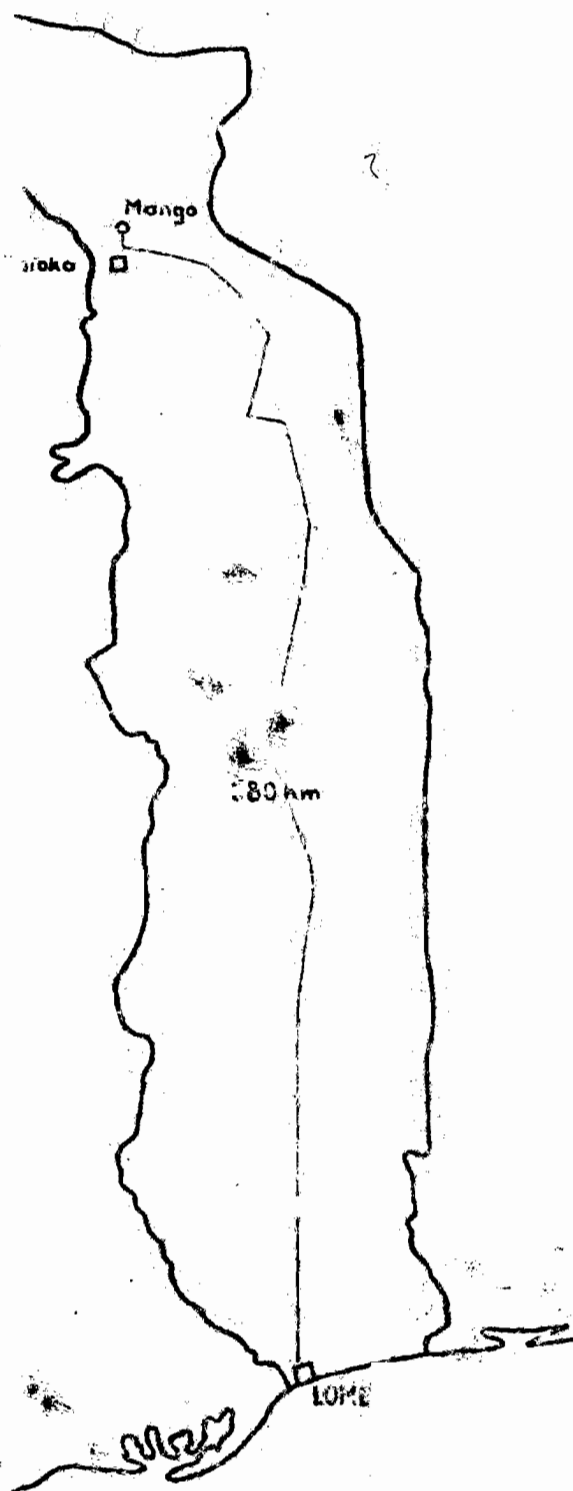
par Roland DEVAUGES

1961

Institut de Recherches du Togo - LOME

DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE
D'OUTRE-MER

INSTITUT DE RECHERCHES
DU TOGO



LES PAYSANS DE PAIOKA

Etude Sociologique pour
un Projet d'Aménagement
Rizicole

par Roland DEVAUGES

1961

RECTIFICATIF

- Page 39 : paragraphe 3 - ligne 2 - au lieu de " échappe à la règle ", lire "échappe à cette règle "
- " 44 et Fig. VII : le mode de représentation par courbes ayant été remplacé par des histogrammes, il convient de modifier le texte de la façon suivante : 2^{ème} para. supprimer " par une représentation graphique un peu arbitraire mais commode (1)". On lira donc " en comparant terme à terme les moyennes par soukala on peut esquisser la physionomie, etc...". Supprimer également la note 1 en bas de page.
- " 53 : - au lieu de " 3. Les Produits de l'Elevage des Boeufs ", lire " Le Produit de l'Elevage des Boeufs ".
ligne suivante : au lieu de " Parmi les divers éléments de cheptel ", lire " parmi les divers éléments du cheptel "
- " 69 : paragraphe 3 - ligne 25 : au lieu de " que la famine vient à se faire sentir ", lire " que la famine se fait sentir ".
- " 85 : dernière ligne : au lieu de " et que l'argument de l'éloignement peut ici être invoqué ", lire " ne peut ici être invoqué ".
- " 91 : ligne 26 - au lieu de " que l'on avait intérêt " lire " que l'on aurait intérêt ".
- " 91 : ligne 38 - au lieu de " c'est à ce moment " lire " c'est alors "
- " 92 : ligne 41 - au lieu de " à la réalisation actuelle ", lire " à la réalisation ".

INTRODUCTION

Lors de la création d'un Secteur d'Equipement et de Modernisation du Nord-Togo (SEMNORD), l'idée fut lancée de créer un certain nombre de rizières irriguées en des points judicieusement choisis. L'utilité de ces créations n'est pas douteuse. Dans des régions au sol médiocre, assez arides, et où les pluies se regroupent en une unique saison, vivent des populations relativement déshéritées tant en raison des conditions de milieu que de leur situation relativement confinée par rapport aux zones plus favorisées de la côte. La création de rizières irriguées - dans la mesure où elle est jugée possible par les agronomes - pourrait alors remplir un double but : d'abord, améliorer les ressources alimentaires de la population qui passe chaque année par une redoutable période de "soudure" où les réserves de mil se révèlent généralement insuffisantes; ensuite, si la production atteint un niveau et une qualité convenables, trouver à ce riz des débouchés commerciaux susceptibles d'apporter aux paysans un revenu supplémentaire en argent.

I. Le Projet de Païoka -

Sans vouloir nous étendre sur des considérations techniques déjà développées par les spécialistes chargés d'étudier cette réalisation, rappelons que le projet dit de la "plaine de Païoka" consiste à partager en deux, par une digue le long de la route actuelle, une plaine inondable d'environ 2.000 Ha.. La partie Est servirait de réservoir et permettrait de prolonger l'inondation de la rizière lorsque l'eau se serait retirée, la partie Ouest comporterait les casiers à riz. D'après les plus récentes estimations, une surface cultivable de 300 à 500 Ha. pourrait de la sorte être mise en culture, la limite étant donnée par la quantité d'eau retenue derrière le barrage.

Outre les projets techniques de Génie Rural, des enquêtes pédologiques et hydrologiques ont dû être faites avant d'envisager la phase de réalisation. Une enquête sociologique a également été prévue afin de déterminer les problèmes humains soulevés par cette création. Ce sont les conclusions de cette enquête qui constituent la présente étude.

2. L'Etude Sociologique -

Ce rapport ne constitue qu'une partie du programme d'enquête primitivement projeté.

Certains développements prévus ont paru inutiles - c'est le cas du cadastre (1) - et d'autres prématurés : c'est celui de l'enquête d'opinion relative à la rizière. La catégorie de population à laquelle on avait affaire - peu habituée à la pensée prospective - l'absence d'exemples vraiment significatifs en matière de riziculture, ont fait estimer qu'il valait mieux réserver cette enquête d'opinion pour le moment où le projet aurait été réalisé et aurait déjà

.../...

(1) Cf. infra chap.III

vu passer une récolte ou deux. Cette décision n'a toutefois été prise qu'à la fin de la présente étude, lorsqu'on s'est aperçu qu'aucun élément humain déterminant ne s'opposait à priori à l'établissement d'une rizière. Il sera toujours loisible par la suite de continuer ce que nous avons amorcé à titre d'exemple à propos de la colonie de riziculteurs cabrais également installée à Mango, c'est-à-dire des sondages d'opinions situés à des moments opportuns et étudiant les critiques exprimées et les tensions apparues à propos de la rizière. De tels sondages fourniront aux organisateurs de ces projets des indications sur les points où faire porter leurs efforts et leurs éventuelles réformes.

De même, ont été différées les études sur l'auto-consommation du riz et les débouchés éventuels de la production qui - faites ex nihilo dans un milieu où la consommation du riz est faible et son commerce à peu près inexistant - n'auraient pas eu grande signification.

3. Méthodes d'Enquêtes -

Les matériaux utilisés pour la rédaction de ce rapport proviennent de plusieurs sources :

a) Renseignements démographiques sur la population provenant soit des archives administratives, soit du recensement organisé en 1960 par l'Institut de Statistiques.

b) Enquête ethnographique destinée à préparer et à compléter les enquêtes sur questionnaires.

c) Enquête-inventaire par questionnaire faite auprès de chefs de soukalas de la Plaine de Pailoka ainsi que d'une partie du Canton de Koumongou choisi comme groupe-témoin. Faite auprès de tous les chefs de soukalas, cette enquête constitue un véritable recensement des gens et des biens. Elle a porté essentiellement sur la nature et l'importance relative des diverses activités, des diverses productions, sur les revenus approximatifs, sur le rôle des hommes et celui des femmes dans les activités productrices, sur le calendrier de travail, etc... Des questions sur les problèmes scolaires et les migrations au Ghana ont été en outre intégrées dans les formulaires.

4. Plan du Rapport -

D'une façon générale, on s'est efforcé de définir de façon concrète, à partir des documents obtenus, les possibilités - et les difficultés éventuelle que présente le projet de rizière envisagé. Ce rapport a été divisé en deux parties. La première est consacrée à l'inventaire des Hommes et des Biens et aux modes d'attribution et de transmission de ces derniers dans la coutume Tchokossi. Ces données sont destinées à fournir une idée des masses de population concernées et de l'étendue de leurs besoins ainsi que des problèmes de droit coutumier susceptibles d'être posés par l'installation d'une rizière.

.../...

La seconde partie du rapport étudiera les conditions de travail au point-de-vue des types d'activité, de la répartition des tâches entre les diverses catégories de la population et du calendrier de travail. Notre objectif, ici, sera de définir ce que l'on fait, à quelles époques on le fait et qui le fait. A partir de ces données, les spécialistes de l'Agriculture pourront déterminer avec la précision convenable les incidences de l'introduction de la riziculture dans les activités actuelles des populations de Païoka.

Au passage, d'autres directions de recherche en matière de développement possible pourront ressortir de cette description de la vie des populations étudiées.

1ère PARTIE

LES HOMMES ET LES BIENS

—

CHAPITRE I

LA PLAINE DE PAIOKA - GENERALITES

La région qui nous intéresse ici et que nous appellerons au sens large la plaine de Païoka, entre en gros dans un quadrilatère d'environ 12 Km sur 13. Limitée au Nord par la rivière Oti, affluent de la Volta, et par la route internationale de Mango à Lomé, elle rencontre de nouveau à l'Ouest les rives de l'Oti et au Sud celles d'un affluent assez important, la Koumongou. A l'Est enfin, sa zone d'influence, sans être exactement délimitée, déborde d'un kilomètre environ la route secondaire qui relie la plaine à Mango. C'est sur cette route, de l'autre côté de la rivière Koumongou, que se trouvent le village et le canton du même nom que nous avons inclus dans notre étude.

1. La Situation de la Plaine -

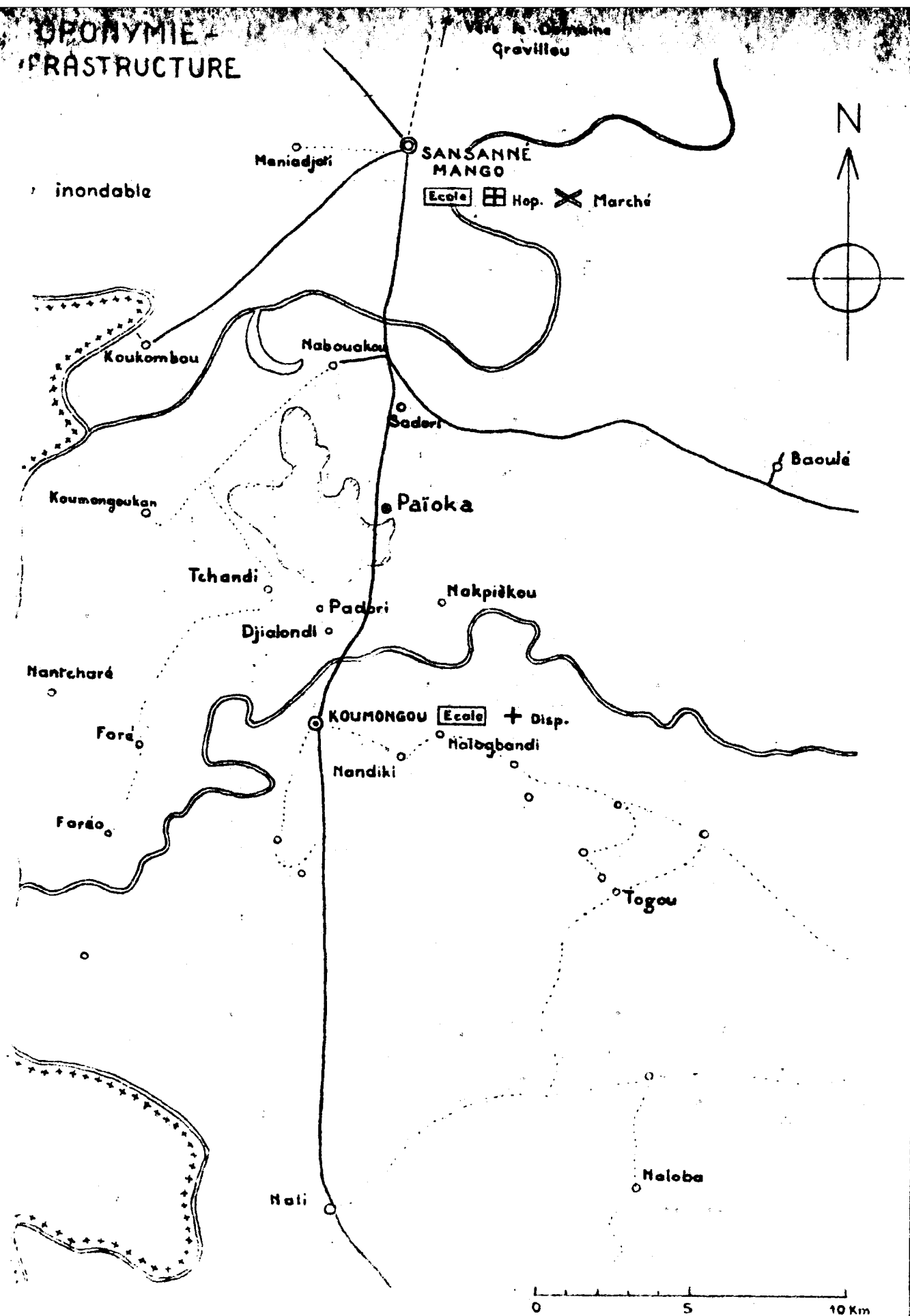
La distance moyenne de la plaine à Mango, par la route de Koumongou, est de 12 à 13 Km. Cette route est, dans son état actuel, praticable aux automobiles en toutes saisons. Vers le Sud, elle relie en principe directement Mango à Bassari, mais des destructions de ponts la rendent impraticable à une quarantaine de kilomètres au-delà de Mango. A la saison des pluies, en outre, l'enlèvement du radier la coupe avant Koumongou, qui n'est alors accessible qu'en pirogue.

Mises à part cette route - en cul de sac plusieurs mois de l'année - et une ligne téléphonique qui la traverse, la plaine de Païoka ne possède en propre aucun équipement d'infrastructure (Fig. 1). En matière d'école, d'hôpital, de marché, de boutiques où l'on trouve des produits d'importation, etc..., elle dépend entièrement de Mango. Dans sa partie méridionale, elle pourrait à la rigueur utiliser l'école et le dispensaire sommaire de Koumongou. Mais une certaine rivalité de cantons fait que ces demandes de services - en particulier sur le plan scolaire - paraissent fort rares.

Mango, le Centre urbain dont dépend Païoka, est, selon le recensement de 1960, une ville de 7.802 habitants. Située au centre d'une des régions les plus pauvres et les moins peuplées du Togo, à 560 Km de Lomé, cette ville ne cesse de connaître un déclin certain auquel, seule, une action énergique et un aménagement régional cohérent permettraient de porter remède. Ancienne capitale de Région, Mango s'est vu déposséder de ce titre au profit de Dapango, situé plus au Nord dans une région plus attrayante et plus peuplée et où, peu à peu, les services administratifs installés à Mango ont tendance à émigrer.

.../...

ONYMIE - PRASTRUCTURE



La présence, toutefois, de ce centre d'une certaine importance à peu de distance de Pafoka, ainsi que la proximité du Ghana (la frontière est à 11 Km, à Koukombou) constituent des éléments favorables de première importance pour la mise en valeur de la plaine.

2. Les Hommes -

La population de la plaine se compose de Tchokossi et de Ngam-Ngam. Les Tchokossi sont un peuple de conquérants venus du Sud de la Côte d'Ivoire. A ce titre, ce sont des Agni-Tchi, au même titre que les Ewés et les Anloha, circonstance assez curieuse lorsqu'on constate la façon dont ils se sont identifiés aux populations du Nord-Togo par opposition à celles des régions méridionales. A la suite d'une querelle de chefferies, un groupe de Tchokossi émigra et finit par aboutir dans le courant du XVIII^e siècle dans le Nord-Togo. Toujours selon la tradition, c'est vers 1753 qu'ils fondèrent le camp de Mango : Sansanné-Mango.

Dans le passé, les Tchokossi se contentaient de faire payer tribu aux populations environnantes et, le cas échéant, de leur fournir des mercenaires pour leurs guerres intestines. L'évolution politique, avec la période coloniale d'abord, l'apparition d'une nation indépendante ensuite, les a définitivement frustrés de ces sources de revenus (1). Les Ngam-Ngam, sur lesquels nous avons peu d'informations, paraissent être un sous-groupe résiduel d'origine Gourma, traditionnellement vassal des Tchokossi qui les considèrent comme des autochtones. Aujourd'hui encore, le chef du Canton de Koumongou dépend du "Chef supérieur" de Mango qui est toujours un Tchokossi.

Les Tchokossi sont, en principe, en majorité musulmans. Il semble cependant s'agir surtout de ceux des villes. Dans la plaine, s'il faut en croire des informations qui n'ont pu être recoupées par aucune statistique, ils s'en tiendraient plutôt à leurs croyances traditionnelles sauf un petit nombre de gens venus de Mango à une période récente.

3. La Plaine de Pafoka -

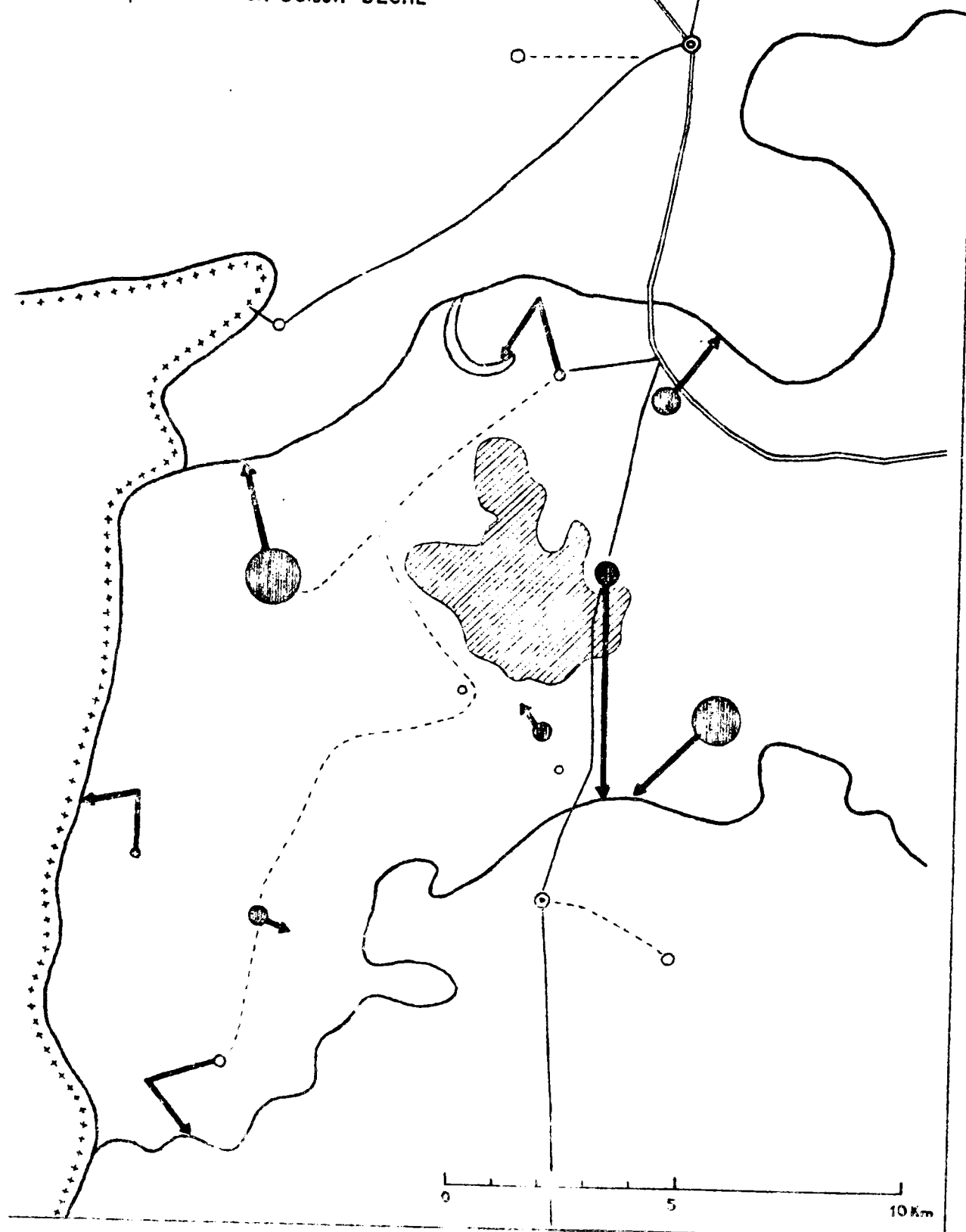
La dépression inondable dans laquelle devrait être installée la rizière est bordée d'une douzaine de petits villages d'inégale importance qui constituent un canton (Fig. 1). Jusqu'à 1959, le centre se trouvait à PADORI qui donnait son nom au canton. Les changements politiques récents ont assez sensiblement modifié la structure administrative de la région. Dans la plaine, Pafoka est devenu chef-lieu de canton. De l'autre côté de la rivière, le canton de Koumongou a été profondément remanié. Les villages eux-mêmes possèdent pour la plupart un chef coutumier placé sous l'autorité du chef de canton. Dans certains, cependant, il n'a pas été possible d'en élire un et c'est le Président du CUT (2) qui en fait office.

(1) Cf. R. CORNEVIN / Histoire du Togo - Berger-Levrault, Paris 1959

(2) CUT : Comité d'Union Togolaise, parti venu au Pouvoir à l'occasion de l'Indépendance.

AVITAILLEMENT en EAU

de Ravitaillement en Saison des Pluies
distance à parcourir en Saison SECHE



Les villages sont relativement groupés. Ils sont constitués d'un nombre variable de soukalas qui, sous leur forme parfaite, sont de petites fermes, constituées par des cases en terre couvertes de chaume, disposées en cercle, et reliées par des murs de manière à constituer une enceinte continue.

Le ravitaillement en eau de ces villages - qui constitue un problème primordial à plusieurs points-de-vue et en particulier à celui de l'hygiène - présente un aspect fort différent en saison sèche et en saison humide (Fig. II). Pendant les pluies, l'eau est à proximité plus ou moins immédiate. Pendant la période sèche, au contraire, il faut se ravitailler à la rivière ou à des étangs permanents qui se trouvent parfois à une distance de plusieurs kilomètres.

CHAPITRE I I

LA POPULATION

Les données exploitées dans ce chapitre proviennent de deux sources :

- a) Un recensement effectué en 1955 pour Païckra, en 1957 pour Koumougou, par l'administration de la région. On sait que ces recensements ne se faisaient pas selon les méthodes classiques de la statistique. Il existait, selon les pays, tantôt des feuilles, tantôt des cahiers de recensement, qui devaient être tenus régulièrement à jour et constituaient l'état-civil de la région. Le commandant de région devait, chaque année, faire le tour des villages : il se faisait présenter les nouveaux-nés et nommer les morts ou les absents. Il rectifiait alors ses monographies en conséquence. Incertaine dans les villes et dans les groupes de forte densité où les mouvements de population étaient trop importants, cette méthode semble avoir donné ici des résultats fort honnêtes.
- b) La deuxième source est un recensement général de la population effectué en 1960 par l'Institut de Statistique au moment même de l'enquête. Elle représente donc les chiffres les plus récents dont on puisse actuellement disposer (1).

La cohésion des résultats de ces deux sources et du recensement des chefs de ménage opéré pour l'enquête sociologique (2) permet d'affirmer que les erreurs inhérentes à chacune de ces méthodes d'investigation ne défigurent pas la réalité de façon importante.

A - COMPOSITION DE LA POPULATION

La répartition de la population, sa composition, les mouvements internes et externes dont elle est l'objet, constituent cette première partie.

1. Répartition de la Population -

-
- (1) Nous tenons à remercier tout spécialement ici le Directeur de l'Institut de Statistiques qui a bien voulu modifier son programme d'enquête afin de commencer en priorité le recensement de la région étudiée et nous communiquer ensuite directement les feuilles de recensement. C'est grâce à ces dispositions que nous pouvons donner ici des chiffres relatifs à l'année 1960.
 - (2) Dont il ne sera pas question dans ce chapitre mais dont les résultats ont été systématiquement recoupés en ce qui concerne les chefs de soukalas.

La carte (Fig. III) représente la répartition de la population dans la plaine en 1960 (1). Dans la plaine de Pafoka, la plus grande partie de la population se situe à proximité immédiate de l'emplacement réservé à la rizière. Toutefois, les trois villages placés à la partie Sud, de même que Koumongou, se trouvent à une distance relativement plus grande. Celle-ci, cependant, demeure assez faible eu égard aux distances que les paysans ont coutume de parcourir pour se rendre à leurs champs les plus éloignés. Elle n'empêcherait pas, en particulier, les gens de ces zones d'effectuer un travail régulier dans la partie inondable de la plaine.

Une autre constatation intéressante, qui apparaît sur la carte, est la présence, à proximité de la future rizière, de ce véritable réservoir humain que constituent le Centre de Koumongou et son canton. Bien qu'en saison des pluies, la rivière doive être franchie en pirogue, cela ne semble pas constituer un obstacle majeur car l'absence de pont à cette période ne paraît pas ralentir l'intensité du courant de circulation à Pafoka, entre ce village et Mango.

2. Taille des Soukalas -

À la Soukala correspond en principe, nous l'avons dit, une unité familiale sous l'autorité du chef de famille. Cette unité familiale est matérialisée par l'unité d'habitation : la soukala. Ceci est vrai dans la grande majorité des cas. Toutefois, il arrive que les fils aînés - mariés - construisent une habitation distincte à proximité immédiate de celle du père et demeurent sous son autorité. C'est le cas des plus grandes unités que nous rencontrerons ici.

Les familles ainsi définies sont de taille très variable puisqu'elles vont de petits groupes de 1 à 4 personnes à des ensembles de près de 80.

La taille moyenne de ces soukalas donne une idée de l'importance des groupes familiaux qu'elles réunissent :

- Canton de Pafoka	13,4 personnes	
- Canton de Koumongou (1)*	17,0	-
- Koumongou-Centre	18,6	-

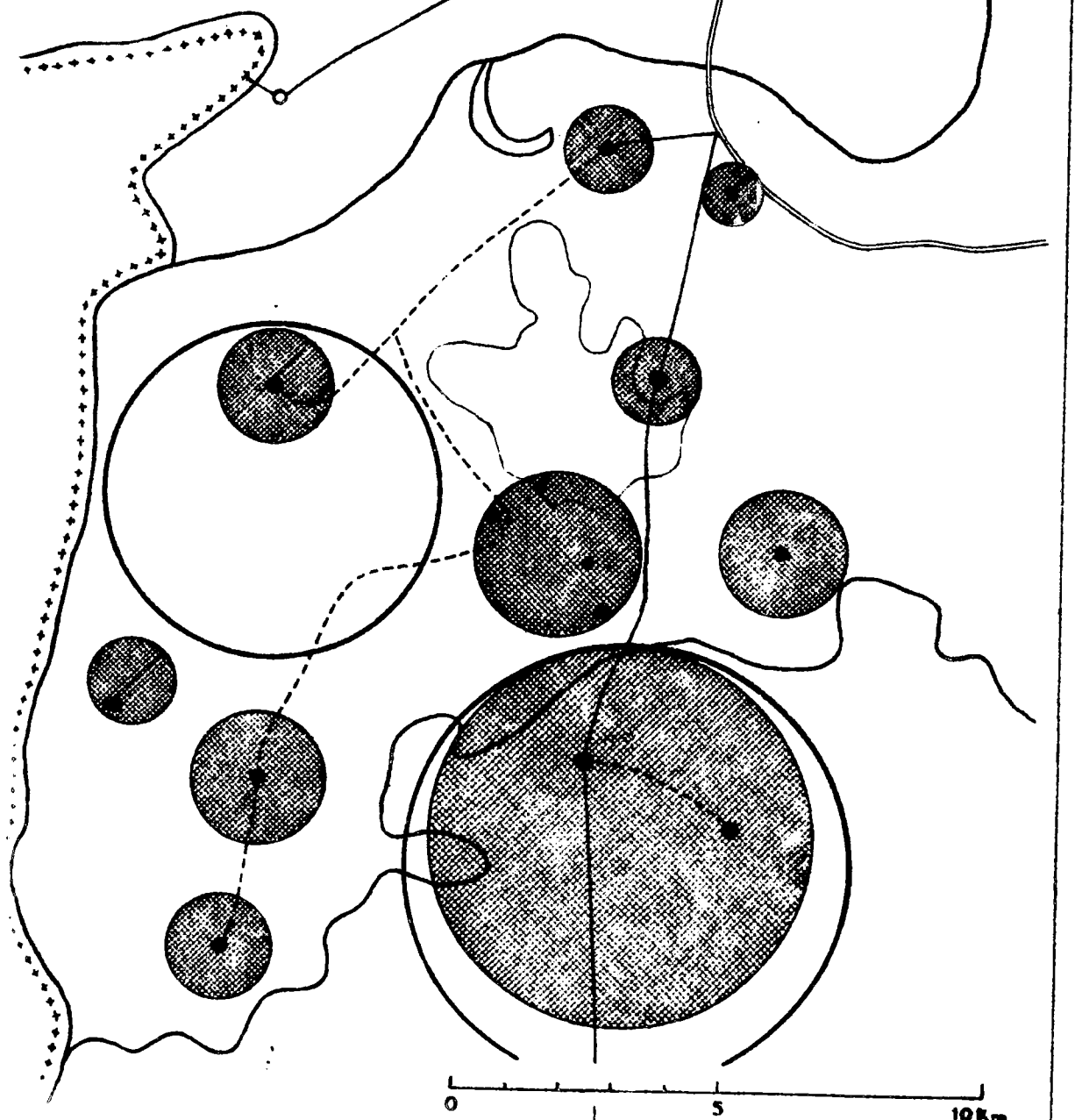
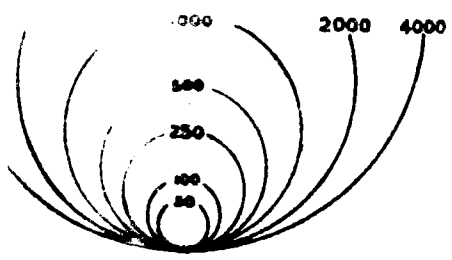
À l'intérieur de chaque zone, la taille des soukalas varie dans de très larges limites (Fig. IV). Elle offre toutefois de l'une à l'autre une grande similitude de répartition (identité des modes en particulier) avec, cependant, des amplitudes assez différentes qui influent sur la position des moyennes.

(1) Les chiffres par village sont donnés ci-dessous dans les tableaux I et II
(1)* Koumongou-Centre non compris.

en 1960

de d. ANTON

par AGE



0 5 10 km

3. Evolution globale de la Population -

Nous la donnons ici par village pour chacun des deux cantons et, séparément, pour Koumongou. Dans le canton de Koumongou, nous n'avons conservé que les villages identifiables d'un recensement à l'autre. Pour le village de Koumongou lui-même, nous ne donnons les chiffres qu'à titre d'indication.

Dans les deux cantons, on le voit (Tableaux I et II), la population semble demeurer remarquablement constante d'un recensement à l'autre.

Les écarts par village figurent dans la dernière colonne des tableaux montrent toutefois qu'une apparente fixité dans le cadre des cantons recouvre des mouvements en sens contraire d'une beaucoup plus grande amplitude au sein des villages. Il serait toutefois imprudent d'en tirer des conclusions concernant un dynamisme propre à chacun de ces villages. A Pafoka, on a pu relever un certain nombre de cas où de simples "transvasements" avaient eu lieu d'un village à l'autre, à l'intérieur du canton, ce qui pourrait expliquer à la fois les changements internes et la stabilité de l'ensemble, mais il est difficile de généraliser à partir de ces quelques exemples.

Les taux annuels d'accroissement pour les deux zones (1) font apparaître une différence assez sensible :

- Canton de Pafoka	2,4 ‰/an
- Canton de Koumongou	28,9 ‰/an.

Ces chiffres confirment ce que les chiffres bruts laissaient prévoir, c'est-à-dire une stagnation à peu près totale de Pafoka opposée à un accroissement assez sensible de Koumongou-canton où, à ce rythme, la population devrait doubler en quelque 35 ans.

4. Composition par Age -

Nous n'avons étudié la répartition par âge de la population que pour Pafoka et les villages du canton de Koumongou qui se retrouvaient d'un recensement à l'autre. Les pyramides établies (Fig. V) montrent que cette répartition est assez irrégulière. Elles tendraient cependant dans l'ensemble à figurer une population en voie de vieillissement. On note toutefois une assez bonne proportion d'adultes de 25 à 39 ans, particulièrement à Koumongou-canton (surtout, dans ce canton, en ce qui concerne les femmes) (2).

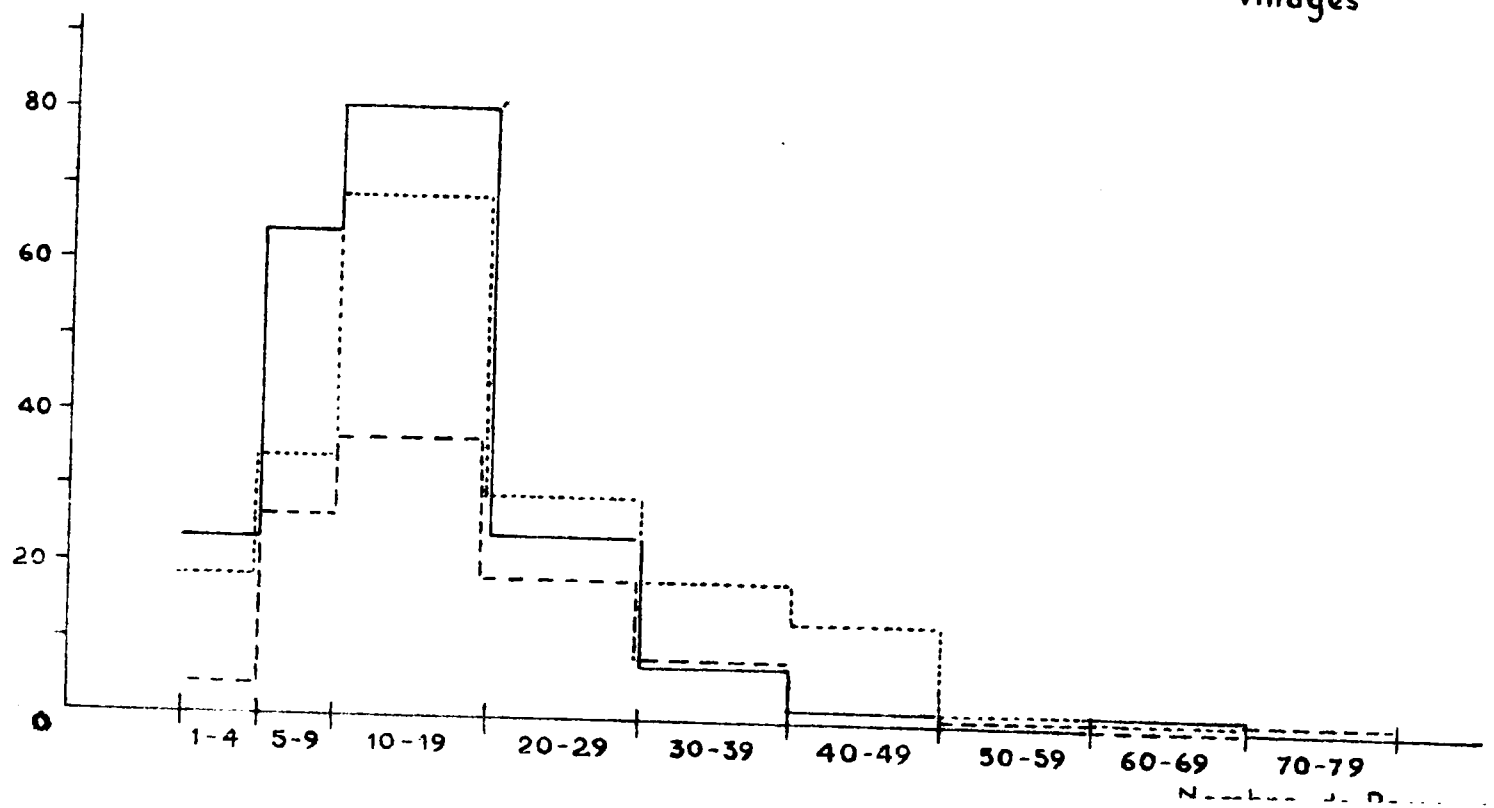
(1) Taux annuel d'accroissement : $\frac{\text{Nombre de naissances dans l'année} \times 100}{\text{Population totale au début de la période}}$

(2) Rappelons que lorsqu'on parle de Koumongou-canton, il s'agit ici de quelques villages de ce canton à l'exclusion du centre de Koumongou lui-même. Lorsqu'il en sera autrement, nous le préciserons.

FIG. IV - TAILLE DES SOUKALAS

Nombre
de
Soukalas

— : Païoka Canton
 --- : Koumongou Centre
 : " Villages



TABIEAU I - CANTON DE SADORI - PAIOKA (1)

Village	1955	1960	Différence
Sadori	73	75	+ 2
Pafoka	218	164	- 54
Nakpiekou	365	364	- 1
Nagbakou	172	165	- 7
Koumongoukan ?.....	289	306	+ 17
Padori	564	616	+ 52
Nantcharé	190	167	- 23
Faré	457	458	+ 1
Faréo	212	255	+ 43
ENSEMBLE	2.540	2.570	+ 30

TABIEAU II - CANTON de KOUMONGOU - KOUMONGOU VILLAGE

	1957	1960	Différence
Nangbadi	30	46	+ 16
Kpatibori	87	64	- 23
Nandiki	420	439	+ 19
Naba	53	53	0
Tadéri	115	130	+ 15
Wangbandi	76	79	+ 3
Togou	76	107	+ 31
Nalongbadi	214	246	+ 32
Ensemble des Villages	1.071	1.164	+ 93
Koumongou-Centre ..	1.151	3.379	+ 2.228

(1) Entre 1955 et 1960, le chef-lieu de canton a été - rappelons-le - déplacé de Sadori à Pafoka.

Mais, dans les deux cantons, la faiblesse des classes "montantes" de 10 à 24 ans particulièrement du côté des hommes - laisse prévoir une baisse de natalité dans la décade à venir. Les enfants de moins de 10 ans - vraisemblablement nés de la classe relativement privilégiée des adultes de 25 à 39 ans - se trouvent toutefois, surtout à Koumongou, dans une proportion satisfaisante.

Les variations avec le recensement précédent ont été figurées sur les pyramides : en blanc pour l'accroissement en 1960, en noir pour la régression à cette même date. Pour juger équitablement de cette régression, il faut tenir compte, dans le recensement de 1960, d'un certain nombre de non-déclarations tendant à défavoriser celui-ci par rapport au précédent. Les différences, toutefois, demeurent assez caractéristiques : régression chez les moins d'un an, surtout à Pafoka, suivie d'un accroissement entre 2 et 10 ans; régression de nouveau, dans les deux cantons, des classes entre 10 et 24 ans, déjà signalées comme "creuses". Cet appauvrissement des classes devant assurer dans un futur proche la pérennité de la population est donc un phénomène récent et inquiétant. Faute d'éléments directs, il est difficile à interpréter; les migrations vers le Ghana y jouent certainement un rôle mais n'expliquent pas à elles seules la régression des classes les plus jeunes. Peut-être peut-on invoquer aussi un certain exode vers les villes : Mango et Lomé.

5. Le taux de Masculinité -

L'examen des pyramides a donné une première image de la répartition des sexes et de la déficience en femmes fécondes à laquelle il faut s'attendre dans les années à venir (en particulier dans les classes de 10 à 19 ans à Pafoka et de 5 à 24 ans à Koumongou-canton où le phénomène paraît beaucoup plus accentué).

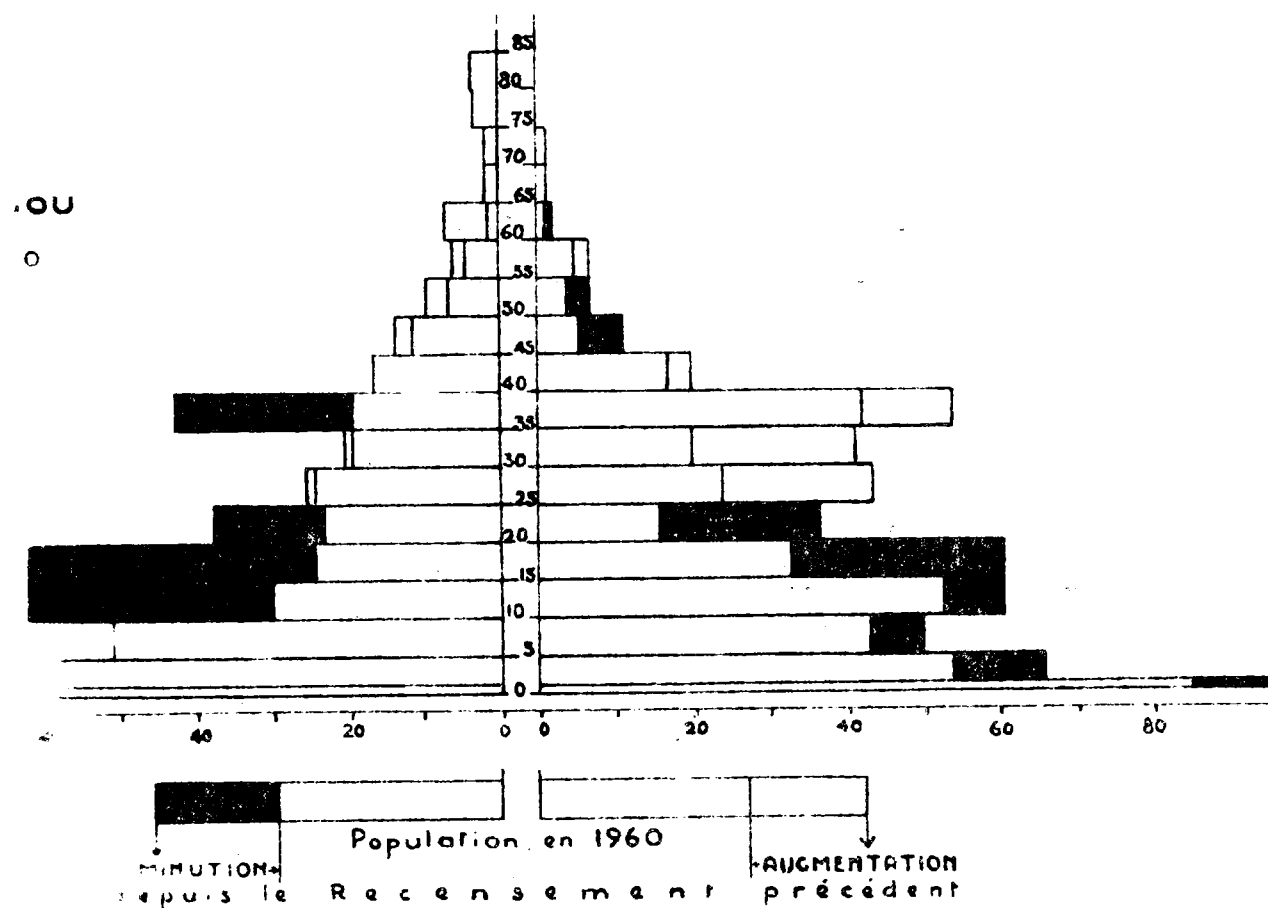
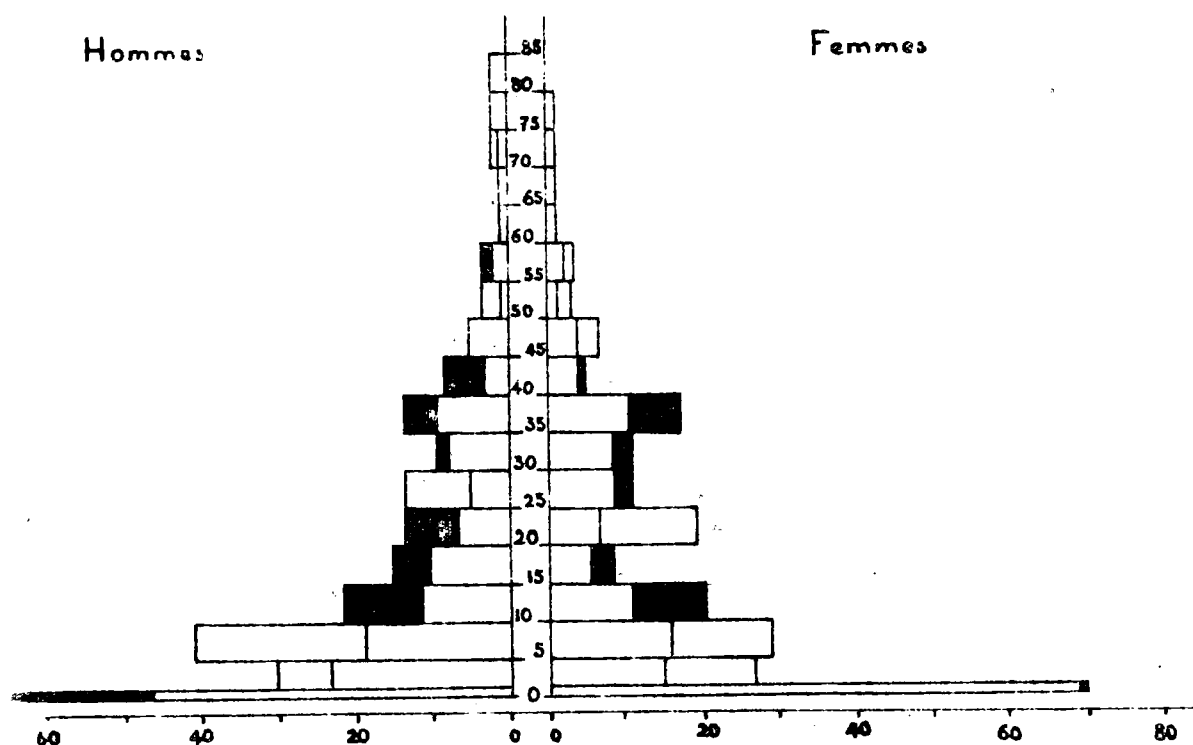
La comparaison des chiffres en valeur absolue et surtout celle des taux de masculinité (1) précise la position du problème et le sens de son évolution (Tableaux III et IV).

TABLEAU III - COMPOSITION PAR SEXE DE LA POPULATION

°/o	1955-57		1960	
	H	F	H	F
C.de Sadori-Pafoka	1.334	1.206	1.282	1.288
C.de Koumongou ...	564	507	586	578
Koumongou-Centre .	543	608	1.637	1.742

(1) Taux de masculinité : nombre d'hommes pour 1.000 femmes.

ON de la PYRAMIDE des AGES
en VALEURS ABSOLUES



TABEAU IV - TAUX DE MASCULINITE

*/oo	1955 - 57 (1)	1960
C. de Sadori-Pafoka	1.106	995
C. de Koumongou (canton)	1.110	1.014
Koumongou-Village	893	940

Précisons que cette fois-ci, comme il s'agit de comparaisons à l'intérieur d'un même groupe, nous avons donné également les chiffres de Koumongou-centre que nous avons exclus jusque là.

La comparaison des taux est particulièrement instructive. D'une façon générale, à l'exception de Koumongou-Centre, la proportion de femmes dans les cantons considérés est anormalement faible, surtout pour des zones rurales où, d'une façon générale, le nombre des femmes l'emporte sur celui des hommes. On note toutefois une légère amélioration au recensement de 1960 mais nous avons vu dans les paragraphes précédents que ce n'était là qu'une apparence et que le nombre de femmes fécondes était appelé à baisser fortement dans l'avenir.

La situation de Koumongou-centre paraît sensiblement meilleure - surtout en 1957 - que celle des cantons. Elle marque cependant une régression sensible en 1960 (1). *

6. Situation Matrimoniale -

Cette déficience en femmes est aggravée par une "mauvaise" répartition de celles-ci due à la polygamie (Tableaux V et VI) : dans les trois zones étudiées, le statut matrimonial des chefs de famille montre que les polygames l'emportent largement. A côté d'un nombre non négligeable de monogames, les cas les plus fréquents sont les ménages comportant 2 ou 3 femmes.

(1) Rappelons que le premier recensement exploité ici date de 1955 à Pafoka et de 1957 à Koumongou.

(1) * Rappelons que "l'assiette" du recensement de ce que nous appelons Koumongou-centre n'est pas la même en 1957 et en 1960. A ce dernier recensement, s'y sont trouvés inclus un certain nombre de villages très proches, ce qui pourrait expliquer que le taux de masculinité se rapproche de celui du reste du canton.

TABLEAU V - SITUATION MATRIMONIALE - CHEFS DE MENAGE

	Célibataires	Mariés					Veufs ou Divorcés	Ensemble
		1 F	2 F	3 F	4 F	5 F & +		
Pafoka	8	72	80	30	5	1	6	202
Koumongou-canton..	4	42	35	12	1	1	4	99
Koumongou-village.	2	75	66	31	4	-	3	181

TABLEAU VI - MONOGAMES ET POLYGAMES

	1 F	2 F	3 F	4 F	5 F et +	Ensemble
Pafoka	72	80	30	5	1	188 H 347 F
K. Canton	42	35	12	1	1	91 H 157 F
K. Village	75	66	31	4	-	176 H 306 F

Au total, pour chacune de ces trois zones, on a les taux de polygamie suivants (tableau VII) :

TABLEAU VII - TAUX DE POLYGAMIE

à	Un nombre d'Hommes de :	Ont épousé un nombre de femmes	Soit une proport. de F. pour 100 H. de :
Pafoka	188	347	185
Koumongou-canton .	91	157	173
Koumongou-centre .	176	306	174

Le petit nombre de célibataires, de veufs et de divorcés (Tableau V) tient au fait que ces chiffres ne concernent pas l'ensemble de la population mâle, mais seulement les chefs de soukalas.

.../...

Il est possible pour cette raison que, parmi la dernière catégorie, se trouvent un petit nombre de femmes veuves ou divorcées. Les célibataires, chefs de soukalas, sont en général des fils aînés dont le père est mort et qui ne sont pas encore mariés.

7. Fécondité -

La fécondité d'une population peut s'apprécier de plusieurs façons. Nous calculerons ici son taux annuel de natalité, qui compare le nombre de naissances de l'année à la population totale, et le taux de fécondité qui rapporte ce nombre de naissances à l'ensemble des femmes normalement fécondes, c'est-à-dire âgées de 15 à 45 ans (Tableau VIII).

TABLEAU VIII - NATALITE ET FECONDITE

	Taux de natalité pour 1.000 hab.	Taux de fécondité pour 1.000 femmes
Pafoka	71	320
Koumongou-canton	59	359

Le taux global de natalité est légèrement plus élevé à Pafoka qu'à Koumongou-canton. Par contre, le taux de fécondité y est légèrement plus faible que dans cette dernière zone. De toutes façons - et bien que les éléments de comparaison nous manquent - il semble que ces chiffres soient extrêmement faibles. Le taux de natalité suppose 1 naissance par an pour 3 femmes en âge de mettre au monde. Seule la comparaison avec d'autres populations permettrait cependant de tirer des conclusions plus précises.

8. Migrations -

Les monographies de recensement précisaient le lieu où se trouvaient les gens absents au moment du contrôle. Elles ne mentionnaient pas, toutefois, la durée de l'absence : voyage de quelques jours, de plusieurs mois ou de plusieurs années. Un peu arbitrairement, nous avons considéré comme émigrants tous ceux portés absents au moment du recensement. Les zones d'émigrations au Togo sont limitées : Mango, Bassari, Sokodé, Lomé. Elles ne concernent d'ailleurs qu'une ou deux dizaines de personnes. Un courant de migration beaucoup plus sensible, par contre, apparaît en direction du Ghana. Nous avons donc seulement retenu ici les migrants à destination de ce pays (tableau IX).

.../...

TABEAU IX - MIGRATIONS AU GHANA

Canton de :	EMIGRES AU GHANA			POPULATION TOTALE		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Sadori 1955 (Pafoka)	323	79	402	1.334	1.206	2.540
Koumongou-1957 (1)	130	10	140	5.031	2.299	7.330

Les chiffres bruts montrent qu'un nombre assez considérable d'hommes - et, du moins pour Pafoka, de femmes - se trouvaient de l'autre côté de la frontière au moment du recensement (2). La comparaison des taux d'émigration nous fournira toutefois des données plus significatives (tableau X).

TABEAU X - TAUX DE MIGRATION VERS LE GHANA
(pour 1.000 habitants).

	Hommes	Femmes	Ensemble
Sadori-Pafoka ...	242	66	151
Koumongou	26	4	19

Il ressort en premier lieu de ce tableau que les migrations concernent les hommes beaucoup plus que les femmes (dans une proportion 4 à 6 fois plus forte). Mais apparaît surtout une différence assez étonnante entre les cantons de Pafoka et de Koumongou. Alors que dans ce dernier l'émigration est faible et concerne moins de 2 % de la population, à Pafoka au contraire, près du 1/4 des hommes et une proportion relativement élevée de femmes se trouvaient au Ghana au moment du recensement. Si l'on considère que la plupart de ces émigrés sont probablement des adultes d'âge actif, on a une idée de l'incidence de ce mouvement migratoire sur le potentiel en main-d'œuvre. Dans la perspective d'une mise en valeur de la plaine, il y a là un phénomène qu'il convient de mettre en relief.

- (1) Pour Koumongou, il s'agit, rappelons-le, du canton tel qu'il existait en 1957.
- (2) Les chiffres donnés pour Koumongou concernent cette fois la totalité du canton tel qu'il existait en 1957, Koumongou-centre compris.

9. Composition ethnique -

La population de la plaine se compose, nous l'avons dit, de Tchokossi et de Ngam-Ngam. Les tableaux XI et XII précisent leur répartition. Les Tchokossi se trouvent en majorité dans les cantons de Pafoka et de Koumongou. Les Ngam-Ngam dominant par contre très largement à Koumongou-centre. Les étrangers - tous Africains - sont en nombre relativement petit.

Le détail de la répartition par villages montre que si un certain mélange des races existe à l'échelle des cantons, la ségrégation ethnique est presque toujours totale au niveau des villages. Si l'on exclut Koumongou, en fait constitué de plusieurs écarts, seuls deux villages - Nantcharé et Nalongbandi - présentent des cas de mélange racial de quelque importance. Ces phénomènes sont caractéristiques de zones rurales très traditionnelles.

TABEAU XI - REPARTITION DES RACES - CANTON de PAFOKA
(Recensement de 1960)

	Tchokossi	Ngam-Ngam	Autres	Ensemble
Sadori	75	-	-	75
Pafoka	164	-	-	164
Makpiekou	361	-	3	364
Nagbakou	165	-	-	165
Koumongoukan	302	-	4	306
Padori	611	-	5	616
Nantchari	152	15	-	167
Faré	-	458	-	458
Faréo	1	252	2	255
ENSEMBLE	1.831	725	14	2.570

B - LA POPULATION ACTIVE

Le recensement de 1960 fournit un certain nombre de données sur la population active : volume des classes d'âge actif, activités déclarées, etc... Signalons que la ventilation des émigrés n'ayant pas été faite, les chiffres d'actifs donnés ici devront être considérés comme sensiblement surestimés, particulièrement pour les hommes et pour le canton de Pafoka comme nous venons de le voir dans le début de ce chapitre.

.../...

TABEAU XII - REPARTITION des RACES - ZONE DE KOUMONGOU (Recensement de 1960)

	Tchokossi	Ngam-Ngam	Autres	Ensemble
Nangbadi	45	-	1	46
Nadjo	46	-	-	46
Namati	156	-	-	156
Kpatibori	64	-	-	64
Nandiki	438	-	1	439
Naba	53	-	-	53
Tadéri	128	2	-	130
Wangbandi	75	-	4	79
Nagangou	154	-	3	157
Togou	107	-	-	107
Djawaka	145	2	-	147
Nabogbandi	172	74	-	246
ENSEMBLE	1.583	78	9	1.670
Koumougou-Centre	864	2.481	34	3.379

1. La Population Scolaire -

Il n'y a aucune école dans la plaine de Pafoka. Les établissements théoriquement accessibles aux enfants du canton se trouvent soit à Mango, à une douzaine de kilomètres, soit à Koumougou où existe une école primaire située à une distance variant, suivant les points de départ, entre 2 et 5 ou 6 Kms.

Les chiffres obtenus relativement à la population effectivement scolarisée (tableaux XIII et XIV) sont extrêmement faibles, surtout pour les filles. Il est certes possible que les parents aient répondu seulement pour les enfants habitant actuellement la plaine et fréquentant l'école. Cela permettrait d'espérer qu'un certain nombre d'autres sont placés dans des familles ou chez des "patrons", comme cela se pratique parfois, dans un centre possédant une école qu'ils peuvent alors fréquenter : quelques cas de ce genre ont pu être relevés, concernant en particulier des collégiens. En fait, nous n'avons aucune preuve que ceux-ci n'ont pas été comptés dans le présent recensement. Mais de toutes façons, les chiffres, guère plus élevés, trouvés pour Koumougou-centre - où existe, répétons-le, une école - tendent à prouver que les résultats obtenus ici donnent une image très proche de la réalité. Nous verrons dans la suite de ce rapport les explications données par les chefs de familles à cette scolarisation déficiente.

.../...

TABIEAU XIII - POPULATION SCOLAIRE (1) - (Recensement de 1960)

	GARCONS		FILLES		Ensemble	
	d'âge scolaire	Scolarisés	d'âge scolaire	Scolarisées	d'âge scolaire	Scolarisés
Pafoka	397	9	274	2	671	11
Koumongou-Canton	282	8	214	-	496	8
Koumongou-village ...	464	55	444	20	908	75

TABIEAU XIV - TAUX de SCOLARISATION (3)

	GARCONS	FILLES	MOYENNE
Pafoka	2,3	0,7	1,6
Koumongou-Canton	2,8	-	1,6
Koumongou-village....	11,9	4,5	8,4

(1) On entend ici par population d'âge scolaire les enfants des deux sexes âgés de 5 à 14 ans

() Le taux de scolarisation est obtenu sur la formule suivante :

$$\frac{\text{Population scolarisée} \times 100}{\text{Population scolarisable}}$$

2. Population Active -

On entend en Europe par population active, la population mâle de 15 à 59 ans. Etant donné les conditions de travail particulières aux milieux ruraux africains, on a conservé les mêmes classes d'âge mais compté à la fois les hommes et les femmes. Le rendement d'une unité active n'est toutefois, dans ce cas, pas comparable à celui d'une unité dans une population classique. Nous reviendrons sur ce point dans la suite de ce rapport en étudiant les conditions de travail de la population.

Parmi les activités déclarées, distinguées lors du recensement, nous avons retenu les "patrons et exploitants familiaux" qui, ici, correspondent pratiquement aux chefs de soukalas et les "aides-familiaux constitués par les membres de la famille qui aident ces exploitants. Nous avons également conservé les catégories classiques de "pêcheurs", d'"artisans" et de "salariés". Ont été éliminés les "écoliers", les "ménagères" et, évidemment, les "sans-profession".

Etant donné l'aspect complémentaire de leur travail en ce qui concerne l'agriculture, nous n'avons pas distingué ici les hommes des femmes. L'opinion des gens de la plaine est d'ailleurs que, chez eux, les femmes travaillent plus que les hommes.

Etant donné l'importance du projet de rizière qui nous intéresse ici (500 hectares), il apparaît (Tableau XV) que la population de Pafoka sera beaucoup trop faible pour fournir à elle seule la totalité de la main d'oeuvre nécessaire. On arriverait en effet, dans ce cas, à près d'un demi hectare par actif, c'est-à-dire - du fait qu'on a compté ici les hommes et les femmes - qu'un ménage monogame sans enfant aurait à lui seul 1 hectare à cultiver. Par contre, si l'on envisage l'ensemble des population des deux cantons - et c'est une des raisons pour lesquelles nous avons systématiquement intégré à cette étude le canton de Koumongou - nous arriverons à un ensemble de 3370 personnes de 15 à 59 ans, ce qui représente moins d'un hectare pour 6 personnes. Il appartient aux techniciens de la culture du riz d'apprécier la signification de ces rapports entre main d'oeuvre et superficie à cultiver (1).

TABLEAU XV - POPULATION ACTIVE

	: Population : active	: Activités : déclarées	: Taux d'activité : théorique	: Taux d'activité : déclarée (2)
Pafoka	: 1.174	: 1.104	: 46 %	: 55 %
Koumongou-	:	:	:	:
canton ...	: 759	: 995	: 45 %	: 59 %
Koumongou-	:	:	:	:
village...	: 1.437	: 2.062	: 42 %	: 63 %

(1) D'après le Chef de Canton de Koumongou, il aurait été possible de recruter dans son canton 3000 personnes pour la rizière. Il semble que cette estimation soit quelque peu supérieure à la réalité/

(2) Chiffres rectifiés en ajoutant les ménagères aux aides-familiales, ce qui correspond d'ailleurs davantage à la réalité. D'ailleurs, l'agent recenseur de Koumongou-Canton n'a compté aucune ménagère et rangé toutes les femmes dans la catégorie des aides-familiales. Pour la signification des taux, voir ci-dessous, p. 20

Les effectifs d'"activités déclarées" dépassent dans la plupart des cas ceux de la population active qui ne sont, il est vrai, qu'un chiffre théorique. Cela tient à la notion d'actifs et aux classes d'âge choisies qui ont été fixées pratiquement en Europe et pour des salariés. En fait, les enfants de 8 ou 9 à 15 ans - surtout dans cette région où ils ne sont scolarisés que dans une proportion infime - travaillent à l'égal des adultes, souvent même davantage. La comparaison des taux d'activité "théorique" et "réelle" illustre ce fait, les seconds dépassant toujours largement les premiers (1). On notera au sujet de ces taux que les chiffres obtenus sont remarquablement voisins d'un canton à l'autre. On peut estimer que cela constitue une présomption d'exactitude pour les données recueillies.

Nous donnons, ici, à titre d'indication, la ventilation par catégories des activités déclarées (Tableau XVI).

TABEAU XVI - CATEGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES -

	: Patrons : Expl. fam.	: Aide- : familial	: Pêcheurs :	: Artisan :	: Salarié :	: Ensemble :
Païoka	: 288	: 831	: 1	: 39	: 5	: 1.104
Koumongou- canton	: 95	: 882	: 2	: 16	: -	: 995
Koumongou- village	: 316	: 1.723	: 4	: 2	: 17	: 2.062

Cette ventilation ne fournit guère d'indications essentielles, sinon pour confirmer le caractère presque exclusivement rural de la population. Les artisans et les salariés travaillent sans doute pour une grande partie à Mango. Il existe toutefois dans ces zones quelques fonctionnaires appointés, en particulier à Koumongou- village (instituteurs, infirmiers, etc...)

Le nombre des exploitants familiaux n'est pas lié au volume de la population mais à la taille des soukalas. Or, nous avons vu que les soukalas de petite taille étaient en nombre beaucoup plus grand à Païoka qu'à Koumongou, ce qui explique le nombre proportionnellement élevé d'exploitants dans ce canton.

(1) - Taux d'activité théorique : $\frac{\text{population active} \times 100}{\text{population totale}}$;

Taux d'activité réelle : $\frac{\text{activités déclarées} \times 100}{\text{population totale}}$

3. Eléments de Niveau de Vie -

Il n'est pas question ici, même d'amorcer une échelle des niveaux de vie. Celle-ci ne donnerait d'ailleurs vraisemblablement que peu de résultats, les gens de la plaine étant tous - ou presque - des paysans travaillant à la mesure de leur besoin. Toutefois, le recensement de 1955-57 mentionnant pour chaque soukala les fusils et les bicyclettes, il a paru intéressant de donner ici les chiffres relatifs à ces équipements qui représentent les objets les plus coûteux possédés par les habitants de la plaine (Tableau XVII).

TABIEAU XVII - FUSILS ET BICYCLETES -

	Fusils	Bicyclettes	Population totale
Païoka-Sadori (1955)	32	50	2.540
Koumongou (1957)	33	78	7.330

Nous rappelons, en regard, le chiffre total de la population qui donne une idée de la richesse relative de ces deux groupes. Koumongou apparaissait à l'époque indiscutablement moins bien équipé que Païoka, particulièrement en fusils. Il est impossible de dire en quel sens s'est faite l'évolution depuis cette époque.

CONCLUSION -

Les populations de Païoka et de Koumongou apparaissent dans l'ensemble typiquement rurales et relativement peu touchées par le modernisme. Ce phénomène doit d'ailleurs être attribué beaucoup plus à la faiblesse des moyens économiques qu'à un manque d'exemple ou à une absence de contact avec des populations plus aisées et au mode de vie plus évolué.

Cette population numériquement assez faible apparaît menacée dans son avenir démographique par 3 ordres de facteurs : en premier lieu, les migrations vers le Ghana ; ensuite, la faiblesse - sans doute liée à ce mouvement migratoire - des classes d'âge jeunes ; enfin la faible natalité.

Si Koumongou-canton a fait preuve au cours des dernières années d'une tendance assez nette à l'accroissement (d'ailleurs doublement sujette à caution, à la fois en raison de la petite taille du groupe considéré et de l'hétérogénéité des sources d'information) celle de Païoka témoigne d'une stagnation remarquable (encore que là aussi, et pour des raisons identiques, la même prudence qu'à Koumongou s'impose en matière de conclusions).

Il semble en tout cas que, dans l'état actuel des choses, et si une proportion de 4 ou 5 actifs (hommes et femmes) par hectare de riz à cultiver est une proportion satisfaisante, une main d'oeuvre suffisante pour l'exploitation d'une rizière de 500 ha ne pourrait être trouvée à Pafoka. Il faudrait alors, comme on l'avait envisagé, faire participer à cette exploitation la presque totalité de la population de Koumongou, une auto-exploitation complète par les seuls habitants de la plaine de Pafoka paraissant absolument hors de question.

CHAPITRE III

LES TYPES DE BIENS ET LEURS MODES D'ATTRIBUTION

Nous étudierons successivement dans ce chapitre les principaux types de biens et les diverses catégories de possédants. Nous examinerons ensuite rapidement les modes de transmission de ces biens, dans la mesure où ceux-ci seraient de nature à modifier la structure foncière de la plaine.

A - LES DIFFÉRENTS TYPES DE BIENS -

Il n'est pas question ici de faire un inventaire complet des divers biens possédés par les Tchokossi, mais simplement des plus importants et de ceux qui, ou bien caractérisent une exploitation par rapport aux autres, ou bien sont susceptibles de jouer un rôle dans les changements provoqués par l'aménagement agricole.

1. La Maison et les Biens individuels -

La soukala (auru en Tchokossi) est constituée de cases et de greniers placés en cercle et reliés par un mur de pisé, de manière à former une enceinte entièrement close. Elle donne sur l'extérieur par une unique porte accédant à une pièce carrée. Cette pièce sert en même temps de lieu de réception pour les étrangers et d'espace de rangement pour le matériel de culture, de pêche, ou autre. La case du père - qui est aussi le chef de la soukala - est carrée ; celles des femmes sont circulaires. A côté de la porte, à l'extérieur, un petit autel, qui n'est parfois qu'une surface de terre battue, sert à recevoir les sacrifices destinés aux divinités coutumières. Les toits sont en chaume ; la tôle ondulée n'a pas encore fait son apparition dans la plaine. La soukala "appartient" au chef de famille. Sa construction et ses agrandissements successifs avec l'accroissement de la famille en femmes et en enfants sont une œuvre collective à laquelle participent voisins et amis. Hommes et femmes y ont chacun une tâche déterminée.

Les biens individuels sont à peu près identiques pour tous. Le vêtement traditionnel est réduit à sa plus simple expression. Chez les plus âgés, les hommes vont au champ, nus ou avec un lambeau d'étoffe autour des reins. Pour les femmes, on est ici dans le domaine des "femmes feuilles" qui portent devant et derrière un petit paquet de feuilles vertes retenu par une ficelle nouée autour de la taille.

Toutefois, à côté de ces vêtements traditionnels, se répand largement chez les jeunes hommes l'usage du short ou du pantalon, de la chemise et des sandales ; chez les femmes, le pagne a également fait son apparition, en particulier lorsqu'elles viennent en ville. A cette occasion, les hommes âgés portent sur le pantalon ou plus souvent sur la culotte courte, une veste sans manches à bandes bleues et blanches agrémentées parfois de motifs décoratifs, et de fabrication locale. En principe, celle-ci est l'apanage des chefs. S'y ajoute généralement le chapeau haoussa, conique et bordé de cuir.

Les autres éléments de différenciation sociale sont la bicyclette, la lampe tempête et parfois le fusil. Les familles possèdent aussi un "trésor" de bijoux - dont certains seraient en or - de colliers, de tabliers de perles de verre qui sont prêtés aux jeunes filles le jour de la "fête de la race".

Mentionnons ici pour être complets les biens propres aux femmes - nattes, pagnes, objets personnels, objets de ménage, etc... - nettement distincts des biens des hommes comme c'est souvent le cas en Afrique. Ces biens personnels sont peut être ceux qui font l'objet du mode d'attribution le plus individualisé.

2. Les Biens de Pêche -

Ils nous intéressent particulièrement ici puisque la transformation de la plaine en rizière entraînerait nécessairement non seulement une redistribution mais une transformation de la nature de ces biens.

Les biens immeubles consistent en étangs et en kwaré. Les étangs sont en fait des "marigots", c'est-à-dire des poches d'eau plus ou moins profondes qui ne dépassent guère quelques mètres carrés. Ils conservent de l'eau la plus grande partie de l'année, parfois toute l'année, ces étangs ne sont accessibles qu'à la saison sèche, à la fin de l'inondation. Des modes particuliers de pêche s'y pratiquent et, surtout, servent largement au ravitaillement en eau des villages. L'installation d'une rizière devrait donc permettre de conserver ces étangs dont la fonction de réserve d'eau en particulier est indispensable. Les étangs appartiennent collectivement à la soukala. Le chef de famille décide de la date à laquelle on ira pêcher. Il invite alors collectivement les voisins et les amis à participer à cette pêche.

Les "kwarés" sont de longues diguettes de terre d'environ 80 cm de haut, élevées dans la partie inondable de la plaine. Certaines de ces diguettes suivent grosso modo les courbes de niveau, les autres les recoupent de façon à déterminer des bassins entièrement clos, théoriquement rectangulaires mais affectant souvent les formes les plus capricieuses. La seule règle observée consiste à ne pas trop rapprocher les diguettes (l'espace moyen paraît compris entre 25 et 50 mètres) afin de ne pas trop réduire la surface des bassins. Les diguettes sont percées d'étroites ouvertures à la sortie desquelles sont placées des masses. La pêche dite au kwaré ne se pratique évidemment qu'après la saison des pluies, lorsque la plaine est inondée.

La rivière constitue également un lieu de pêche. Mais celle-ci se pratique soit à la ligne (procédé rarement employé) soit par pêche collective au grand filet (scidja).

Enfin, toujours dans la partie inondable de la plaine, après la baisse des eaux, se pratique une curieuse pêche à la houe. Elle concerne un poisson - appelé en langue locale le " momoroko " - qui a la curieuse propriété de s'enfoncer dans la boue à une profondeur de 25 à 30 cm. jusqu'à la prochaine saison des pluies. Un canal de 2 cm environ de diamètre lui apporte l'air. C'est l'orifice de ce canal que les "pêcheurs" cherchent à repérer. Il leur suffit alors de creuser à cet endroit pour déterrer le poisson.

De nombreuses variétés de poisson sont pêchées dans la plaine. On en a relevé - selon une liste qui n'est sans doute pas exhaustive - une quinzaine portant des noms différents dans la langue locale. Outre le momoroko déjà cité,

signalons le silure, le capitaine (il s'agit de traductions populaires en Français qui ne sont pas nécessairement exactes) le "poisson électrique" (ninegi) et le nyapu pinga que, seuls, les féticheurs peuvent consommer.

L'attribution des kwaré est le plus souvent familiale comme celle des étangs. Il existe cependant - comme nous le verrons au chapitre suivant - un certain nombre de kwaré possédés de façon individuelle par des adultes.

Dans la pratique, les possesseurs de kwaré se regroupent par famille, " le frère à côté du frère ", mais il n'y a , en principe, aucune obligation sur ce point.

3. Chasse et Ramassage -

Nous groupons sous cette rubrique les autres ressources de la plaine. Précisons tout de suite que la chasse, comme le ramassage, ne semble faire l'objet d'aucune réglementation coutumière ou officielle.

Parmi les reptiles et batraciens, on recherche la tortue dont on fume la chair que l'on partage ensuite en famille ; le crapaud-buffle, ramassé à la saison des pluies ; le boa - assez rare mais qui s'attaque aux troupeaux - et qui fait l'objet pour certains groupes d'un interdit alimentaire ; des serpents divers et le lézard des champs que les femmes vont attraper (le lézard de case fait l'objet d'un tabou). Enfin, dans la rivière, soit à vrai dire hors de la plaine, on chasse le caïman et on récolte une certaine variété d'huîtres.

Quelques animaux font l'objet d'une chasse à l'arc ou au fusil :

- des singes de diverses catégories : le singe rouge, cynocéphale, " gorille".
Les singes peuvent, comme le boa, faire l'objet de certains tabous alimentaires.
- le sanglier qui vient déterrer le momoroko.
- l'agouti, très répandu, chassé à la saison fraîche, souvent à l'occasion des feux de brousse.
- le lion, extrêmement rare, mais qui n'a cependant pas complètement disparu.

A ces animaux, il faut joindre de nombreux oiseaux, dont le canard sauvage, le héron, - qui s'attaque aussi au momoroko -, la pintade sauvage, la perdrix.

Enfin, on trouve dans la partie inondable un certain nombre d'arbres à karité dont on extrait de l'huile.

Il semble que ces diverses ressources soient très occasionnelles et ne représentent que des compléments - non négligeables mais secondaires - des ressources fournies aux habitants par la plaine et sa périphérie immédiate.

4. Les Biens de Culture - les Champs

On peut distinguer deux catégories de champs selon leur position par rapport aux villages et leur mode d'exploitation : les champs de case, situés autour de la soukala (ambré fyé) fumés et situés " dans la brousse " et laissés à l'état de jachère (pawaka) tous les deux ou trois ans.

.../....

La création d'un champ nouveau "dans la brousse" est soumise à l'autorisation du propriétaire de la plaine qui, d'après les renseignements que nous avons obtenus - ne la refuse jamais. En général, la terre ne manque pas et l'établissement d'un champ nouveau ne pose pas de problèmes de limites. Au cas où il s'en pose - ce qui se produit surtout pour les champs de case - ceux-ci se règlent par accord entre les voisins. Cependant, une fois qu'un homme a commencé à cultiver un terrain, celui-ci est réservé à son usage, même lorsqu'il le laisse en jachère. Si quelqu'un désire remettre en culture une jachère abandonnée, il doit auparavant demander l'autorisation de celui qui l'a, le dernier, mise en exploitation.

B - LES CATEGORIES DE POSSEDANTS

La distinction des différentes catégories de possédants permet d'esquisser la structure sociale de la plaine.

Le propriétaire de la plaine (myefyo) qui est aussi le "chef des fétiches", c'est-à-dire le vrai chef coutumier, est le descendant de l'ancêtre qui a fondé le village. Son titre de propriétaire de la plaine semble à peu près purement honorifique. Il ne touche à ce titre aucune redevance des habitants et ne semble retirer aucun bénéfice matériel de cette position. Toutefois, lorsqu'on veut ouvrir un champ nouveau dans la plaine, il est nécessaire d'aller lui demander son autorisation. Une démarche en ce sens a été faite auprès de lui à propos du projet de rizière et il a déclaré qu'il ne s'y opposait pas. Malgré ce rôle assez vague, l'existence de ce propriétaire paraît bien empêcher le développement de la notion de propriété terrienne - même collective - dans la plaine. Interrogés longuement, en groupe, sur ce point, les chefs de village ont affirmé qu'il était inutile de faire un cadastre de la plaine - bien qu'ils reconnaissent les modalités de répartition de celle-ci entre les familles au point de vue de son exploitation - du fait qu'elle ne leur appartient pas. Dans cette perspective, l'idée que le gouvernement bouleverse sa structure actuelle pour l'installation de la rizière - en particulier en détruisant les kwaré - ne paraissent pas les gêner. Posée à propos de deux familles dont précisément les kwaré avaient été détruits pour installer les parcelles expérimentales, la question se présentait cependant sous un jour très actuel. Plus encore l'idée d'un préjudice causé à ces deux familles par rapport à celles qui avaient conservé leurs installations, à paru incompréhensible. La présence de ce propriétaire de la plaine, pour vague qu'apparaisse son rôle, est en tout cas importante en ce sens qu'elle paraît devoir simplifier considérablement sur le plan du droit l'installation de la rizière dans une plaine déjà en exploitation. Le problème d'une expropriation et du dédommagement y afférent ne paraît, en particulier, pas devoir se poser.

Le rôle de chefs de fétiches, c'est-à-dire de chef coutumier, de ce propriétaire de la plaine paraît beaucoup plus important au regard de la tradition. C'est lui qui fixe en particulier la date à laquelle on commencera la récolte du mil et dirige le rituel coutumier à cette occasion. Un propriétaire qui commencerait sa récolte avant la date fixée doit faire, par l'intermédiaire de ce myefo, sacrifice d'une chèvre à titre de réparation.

Le chef de canton et les chefs de village sont des chefs administratifs nommés par le Gouvernement. Ils sont placés directement sous l'autorité du chef supérieur " de la race " installé à Mango. Celui-ci a un statut mi-coutumier mi officiel puisque, d'une part, il appartient à une famille qui doit traditionnellement tenir ce rôle une génération sur deux, mais que, d'autre part, il est investi de ses pouvoirs administratifs par le Gouvernement. La dichotomie de ces deux sources d'autorité est illustrée actuellement du fait que des deux familles qui doivent, selon la coutume, fournir alternativement le chef supérieur, l'une est du parti du Gouvernement et l'autre appartient à l'opposition. Dans les faits, la rupture politique paraît avoir entraîné une rupture des relations coutumières, les gens de l'une et de l'autre famille se cantonnant chacun dans son quartier et - fait plus significatif - la fête de la race ayant été cette année séparément fêtée dans chaque quartier.

La hiérarchie - chef supérieur, chefs de canton, chefs de village, - se trouve en fait placée en situation intermédiaire entre l'autorité coutumière et l'autorité officielle, entre les populations dont elle est issue et le gouvernement. Son rôle est, en principe, de traduire au Gouvernement les besoins et les problèmes des populations et de transmettre à celles-ci et de leur faire exécuter les décisions du Gouvernement. Élément temporisateur, elle ne peut exercer d'action antagoniste - du moins directe - sur un projet d'origine officielle. Elle peut, au contraire, jouer un rôle précieux d'information réciproque entre les parties intéressées. Les chefs de circonscription utilisent d'ailleurs ce canal pour informer la population et se tenir informés sur elle.

Le Chef de famille qui est en même temps chef de soukala et qui est en réalité le plus âgé de la famille en ligne directe (grand-père, père, oncle paternel ou grand frère) tient son autorité uniquement de la coutume. Cette autorité est cependant réelle. C'est le chef de famille qui possède, ou exactement qui gère, les biens de la communauté : champs de case, champs éloignés, étangs, kwarés, bétail. L'exercice de cette autorité consiste à décider des cultures à faire, des jours de pêche aux étangs, à jouer le rôle de prêtre familial pour certaines cérémonies (pour l'igname, pour la pêche dans la plaine), à décider de la vente ou de l'abattage des boeufs, à partager les récoltes, etc... A côté du chef de famille, les hommes adultes (plus exactement ceux qui sont soumis à l'impôt) peuvent avoir des biens propres : kwarés, champs d'ignames, plantations de tabac, destinés à leur fournir l'argent pour payer l'impôt (1)/

La famille cultive les champs collectifs sous la direction du chef de famille. En outre, celui-ci peut aussi faire appel pour les gros travaux aux autres soukalas qui lui envoient - généralement pour une seule journée - un ou plusieurs travailleurs. En échange de leur peine, il offre à ceux-ci de la bière de mil (nza) préparée par les femmes pour cette occasion. A l'intérieur de la famille, ce n'est qu'une fois les terres collectives cultivées, que les membres de la famille qui en possèdent peuvent s'attaquer à leurs champs personnels.

En échange du travail collectif qu'il effectue, chaque membre de la famille a droit à sa part des récoltes. Là encore, c'est le chef de famille qui préside à la distribution.

.../...

(1) le chapitre suivant sera consacré à la répartition effective, dans les soukalas, de ces diverses catégories de biens.

Devenu vieux, le chef de famille qui ne peut plus travailler reste à la charge de ses enfants. Pratiquement, il conserve son autorité jusqu'à sa mort.

L'organisation coutumière du travail apparaît donc à Païoka doublement collective : dans le cadre de la famille et dans celui des prestations temporaires de travail entre les familles. Il y a dans cette organisation des éléments intéressants qui pourraient être retenus pour l'organisation de la rizière soit sous forme collective soit dans le cadre des familles. Ces structures spontanées pourraient également être utilisées pour l'introduction de la notion de mutuelles qui paraît la solution la plus généralement prônée pour l'organisation de ces cultures à caractère industriel.

C - LA TRANSMISSION DES BIENS -

Celle-ci nous intéresse dans la mesure où elle permet de préciser la structure sociale de la population et les modifications que celle-ci est susceptible de subir - en particulier en ce qui concerne les biens fonciers - au cours des générations. En fait, nous n'aurons pas grand-chose à en dire car les modes d'héritage ne paraissent pas poser de problème, du moins dans le cas qui nous intéresse, de l'installation d'une rizière. D'une façon générale, la famille, chez les Tchokossi, est franchement patrilinéaire. Droits et biens se transmettent de père à fils ou d'aîné à cadet, mais toujours dans la lignée des mâles. On nous a affirmé l'existence d'une tradition matrilineaire plus ancienne avec relations d'oncle maternel à neveu mais nous n'avons pu en trouver de traces précises dans l'état actuel des choses.

Les biens collectifs familiaux, les seuls qui nous intéressent ici - soukalas, champs, kwarés, champs de case, champs éloignés - se transmettent avec leurs prérogatives à l'héritier du chef de famille défunt : son frère cadet, si celui-ci n'a pas fondé une communauté distincte, ou son fils aîné. Dans une famille "conjugale" simple, la veuve peut rester chef de famille. De toutes façons, et c'est ce qui importe ici, les biens collectifs passent aux enfants et restent dans l'indivision : la structure sociale demeure donc - théoriquement du moins - sans changement d'une génération à l'autre.

CONCLUSION-

Les principales catégories de biens immeubles dans la plaine (soukalas, étangs et bassins de pêche, champs) font généralement l'objet d'une attribution collective dans le cadre d'une famille. Ces biens sont gérés, exploités, et leurs produits partagés à la famille - parfois même à un cercle plus étendu - sous la direction du chef de famille. Il existe aussi quelques biens attribués de façon individuelle à des adultes placés par ailleurs sous l'autorité d'un chef de famille. Nous verrons au chapitre suivant l'importance numérique de ces derniers cas : leur rôle, en tout cas, paraît secondaire puisque, par exemple, les champs individuels ne sont mis en culture qu'après que leur détenteur a effectué les tâches collectives auxquelles il est astreint.

La disposition des biens ainsi étendue au cadre de la famille, la notion même de propriété terrienne ne paraît pas exister dans la plaine. Certes, le droit d'usage est nettement défini mais la notion d'attribution définitive des biens ne semble pas exister. Elle est masquée en particulier par la présence du chef coutumier - possesseur théorique - dont le rôle se situe beaucoup plus sur le plan religieux que sur celui d'une possession impliquant, par exemple, bénéfice d'une location et droit d'usage. Il ne semble donc pas y avoir dans cette perspective d'obstacle - particulièrement dans la plaine de Pafika qui demeure sous-exploitée - à la conversion, sous l'autorité de l'Etat, de la zone inondable à des activités nouvelles. Il ne semble même pas que la notion de dédommagement liée à une expropriation apparaisse spontanément dans la population du fait que celle-ci se considère non comme le propriétaire de toute éternité mais seulement comme l'utilisateur temporaire des biens immobiliers qu'elle exploite.

L'aspect doublement communautaire des modes de travail : à la fois dans le cadre de la famille et dans celui des sociétés temporaires de travail, suggère la possibilité d'utiliser ces structures coutumières pour introduire la notion de mutuelle ou d'autres structures également collectives pour la mise en valeur de la future rizière.

Enfin, la transmission en ligne paternelle à la fois des biens dans l'indivision et de l'autorité du chef sur la gestion de ces biens, assure la pérennité des structures familiales existantes et évite un morcellement à l'infini. Cette disposition constitue également un élément favorable pour la création et la stabilité dans l'avenir d'une organisation à gestion communautaire.

CHAPITRE IV

LA REPARTITION DES BIENS DE PRODUCTION

On entend ici par biens de production les biens immeubles relatifs à la pêche (étangs, kwarés), à la culture (divers champs) et les animaux domestiques. Nous excluons de notre étude les maisons, greniers, biens d'équipement domestique ou personnel, qui ne concernent pas, à proprement parler, le sujet de cette étude. Nous étudierons ici la nomenclature de ces différents biens et leur répartition par soukala, l'expérience de l'enquête et ce que nous venons de dire au chapitre précédent concernant les modes d'exploitation collective nous ayant montré que la soukala constituait une unité à la fois sur le plan de la production et sur celui de l'économie. Nous commencerons par l'étude des biens de pêche qui sont les premiers visés par le projet de rizière. Nous examinerons ensuite les biens de culture et ceux relatifs à l'élevage.

En ce qui concerne la pêche et l'agriculture, on peut regretter que les chiffres donnés ici ne portent que sur de simples énumérations. Il eut pu être intéressant de joindre à l'enquête sociologique une étude agronomique portant sur les superficies des champs et leur rendement, sur les quantités de poisson effectivement pêchées, etc... On a paré ici au plus pressé qui était l'énumération des types de biens sans tenir compte de leurs qualités d'étendue, de rendement ou de poids. On lira au chapitre suivant comment nous sommes efforcés de palier cette lacune en interrogeant les gens de façon aussi détaillée que possible sur les revenus en argent retirés des diverses catégories de production.

A - LES BIENS DE PECHE -

Afin de définir d'aussi près que possible l'importance relative de cette activité, on a étudié non seulement le nombre de kwarés et celui d'étangs, mais le nombre de nasses et le détail des types de pêches pratiquées dans les étangs (ou, éventuellement, à la rivière).

A en juger par le nombre global et la proportion moyenne par soukala (Tableau XVIII), la pêche aux kwarés paraît jouer un rôle beaucoup plus considérable à Pafoke qu'à Koumongou (1), non seulement en valeur absolue mais en valeur relative par rapport à chaque soukala.

Dans la répartition par soukala de ces kwarés, nous avons distingué les kwarés collectifs et ceux possédés individuellement (Tableau XIX). En ce qui concerne les premiers, il apparaît que rares sont les familles qui n'en possèdent pas (plus de 1/5 toutefois à Koumongou). Environ les 2/3, soit la grande majorité, possèdent entre 1 et 3 kwarés.

(1) Sauf indication contraire, nous désignons dans ce chapitre et les suivants, sous le nom de Koumongou, Koumongou-centre et les deux villages voisins de Nalogbandi et Nandiki.

TABIEAU XVIII - NOMBRE TOTAL DE KWARES ET MOYENNE PAR SOUKALA -

	Nombre total de kwarés	Moyenne par soukala
Païoka	490	3,1
Koumongou	214	2,2

TABIEAU XIX - REPARTITION DES KWARES PAR SOUKALA -

		Pas de kwarés	1 kwaré	2 à 3 kwarés	4 à 5 kwarés	6 kwarés et +	Ensemble
Païoka	Pour le Chef	12	33	34	14	7	100
	Pour sa famille	74	7	10	4,5	4,5	100
Koumongou	Pour le Chef	22	28	35	7	8	100
	Pour sa famille	93	2	3	1	1	100

La proportion de kwarés individuels - à côté de ceux d'utilisation collective - est très faible, surtout à Koumongou. Malgré quelques cas isolés, les kwarés sont donc essentiellement des biens d'utilisation collective.

En ce qui concerne la répartition des nasses installées dans ces kwarés, les chiffres d'ensemble les plus intéressants (Tableau XX) concernent le nombre moyen de nasses par kwaré, sensiblement identique dans les deux zones. La similitude de ces taux peut être interprétée comme traduisant la validité des renseignements donnés par les intéressés.

TABIEAU XX - NOMBRE TOTAL DE NASSES ET MOYENNE PAR SOUKALA -

	Nombre total de nasses	Moyenne par soukala	Moyenne par kwaré
Païoka	1.642	10,5	3,4
Koumongou	771	7,9	3,6

La répartition du nombre de nasses par soukala suit très étroitement celle du nombre de kwarés et nous en donnons le tableau pour mémoire (Tableau XXI). Les nasses ayant, de l'avis des informateurs, des rendements en poisson assez voisins, l'étude détaillée des quantités pêchées dans un échantillon représentatif de ces nasses permettrait de donner une idée des quantités de poisson pêchées dans la plaine.

TAB. XXI - REPARTITION DES NASSES

A - Par chef de soukala

	Pas de Nasses	1 à 5 Nasses	6 à 10 Nasses	11 à 15 Nasses	16 Nasses et +	Pas de Réponse	Ensemble
Pafoka	8	37	33	12	8	2	100
Koumougou	17	44	22	7	6	4	100

B - Par autres membres de la soukala

	Pas de Nasses	1 à 5 Nasses	6 à 10 Nasses	11 à 15 Nasses	16 Nasses et +	Pas de Réponse	Ensemble
Pafoka	62	15	8	3	4	8	100
Koumougou	44	20	13	2	3	18	100

Le nombre des étangs (Tableau XXII) est infiniment moins élevé que celui des kwarés. Les 4/5 des soukalas (Tableau XXIII) n'en possèdent pas et rares sont les familles qui en possèdent plus d'un, surtout à Koumougou. Enfin, tous les étangs sont des propriétés collectives non seulement pour une famille mais même pour une collectivité plus large car si l'étang est bien attribué à un chef de famille, celui-ci en autorise toujours l'accès à d'autres familles.

Les formes de pêche pratiquées aux étangs sont multiples. On y pêche au panier (siori) : celui-ci est une vannerie à peu près hémisphérique avec une ouverture au fond pour passer la main. Les femmes posent le panier comme une cloche sur le fond de l'étang et, avec la main, essaient d'attraper le poisson qui se trouve à l'intérieur. Plusieurs filets sont également utilisés : l'ababou

qui est un filet tendu par deux bâtons, le p^{ti} qui est une sorte de seyne, le filet "dyendyé", le "sodya" enfin, grand filet utilisé également pour la pêche en rivière.

La pêche à la calabasse (nzwéfi), qui n'apparaît pas dans ces tableaux, consiste à berrer un étang ou un kwaré par le milieu et à transvaser alternativement une moitié dans l'autre. Lorsqu'un côté est à sec, on récolte le poisson à la main.

Mentionnons également la pêche à la flèche et la pêche à la ligne qui se pratiquent plus rarement. En fait, toutes ces pêches, sauf celle au "dyendye" se pratiquent également dans les kwarés lorsqu'ils contiennent la quantité d'eau requise.

TABIEAU XXII - NOMBRE TOTAL d'ETANGS ET MOYENNE PAR SOUKALA

	Nombre total d'étangs	Moyenne par soukala
Païoka	53	0,3
Koumongou	23	0,2 (1)

TABIEAU XXIII - REPARTITION DES ETANGS -

	Pas d' étang	1 Etang	2 à 3 Etangs	4 Etangs	Pas de réponse	Ensemble
Païoka (Chef de famille)	82	8	8	1	1	100
Koumongou (" ")	84	11	3	2	-	100

Les procédés les plus fréquemment employés sont la pêche à la nasse et la pêche à l'ababou souvent pratiquées conjointement et parfois associées à d'autres procédés.

Ces deux modes de pêche sont également les plus importantes (Tableau XXV) en ce qui concerne les quantités de poisson retirées.

(1) Koumongou-centre : 22 étangs soit 0,3 étang par soukala, proportion identique à celle de Païoka.

TABLEAU XXIV - REPARTITION DES TYPES DE PECHE PRATIQUEE AUX ETANGS -

	Ne pêche pas aux Etangs	Pêche à la nasse seulement	Nasse + Ababou	Nasse + Filet	Nasse + Ababou + autre pêche	Pas de réponse	Ensemble
Païoka . . .	4	33	39	10	13	1	100
Koumongou . .	1	4	35	1	59	-	100

TABLEAU XXV - PECHE PRINCIPALE AUX ETANGS SELON LES SOUKALAS -

	Nasse "soori"	Ababou	Nasse + Ababou	Filets "dyendyé"	Autre	Pas de réponse	Ensemble
Païoka	34	49	4	8	3	2	100
Koumongou	68	31	-	-	1	-	100

B - LES BIENS DE CULTURE -

Nous étudierons d'abord ici la répartition des champs au sens large, c'est-à-dire des surfaces d'un seul tenant mises en culture, avant de passer à celle des parcelles consacrées aux différentes cultures. Il manque évidemment à cette étude un élément essentiel : la surface et les rendements. Celle-ci n'ayant pas paru indispensable dans le cadre de l'enquête faite ici et nécessitant des techniques très différentes et une mise en œuvre assez longue et coûteuse, n'a pas été entreprise ici. Comme à propos des nasses de pêche (1), on peut estimer que l'étude sur ce point d'un échantillon aléatoire de ces champs permettrait, à partir des chiffres fournis ici, de tirer des conclusions d'une précision acceptable sur l'ensemble des surfaces et des productions.

1. Les Diverses Catégories de Champs -

Si à Koumongou (Tableau XXIV), il apparaît que chaque soukala possède son champs de cas, il n'en est pas de même à Païoka où une proportion atteignant le cinquième des soukalas en est démunie.

(1) Cf. infra p. 42

TABIEAU XXVI - NOMBRE DE CHAMPS DE CASE ET MOYENNE PAR SOUKALA -

	Total des Champs de Case	Moyenne par Soukala
Païoka	126	0,8
Koumongou	97	1

Les champs éloignés sont beaucoup plus nombreux (Tableau XXVII). Si l'on ne considère que le nombre de champs par soukala sans égard à leur surface, on relève une proportion sensiblement plus élevée à Koumongou qu'à Païoka. Un faciès différent des deux régions se dessine ainsi : la pêche a proportionnellement une plus grande importance à Païoka alors que la culture l'emporte au contraire à Koumongou : cette différence correspond d'ailleurs à la situation géographique des deux zones.

TABIEAU XXVII - NOMBRE DE CHAMPS ELOIGNES ET MOYENNE PAR SOUKALA -

	Total des Champs éloignés	Moyenne par soukala
Païoka	423	2,7
Koumongou	326	3,4

La répartition de ces champs montre que les soukalas possèdent le plus souvent entre deux et quatre champs (Tableau XXVIII). Seul, un tout petit nombre a déclaré n'en posséder aucun. Enfin, il apparaît que les champs éloignés individuels, c'est-à-dire en dehors de la propriété collective de la soukala, sont extrêmement rares ; tous les champs dans une proportion variant des huit aux neuf dixièmes suivant la zone sont placés sous le régime communautaire.

Nous avons complété la liste des champs par celle des jachères. Les résultats très inégaux obtenus d'une zone à l'autre (Tableau XXIX) demanderaient un complément d'étude : à Païoka, le nombre de jachères - et par suite, la moyenne par soukala - l'emporte sensiblement sur celui des champs mis en culture ; à Koumongou, au contraire, la proportion de jachères n'atteint pas le tiers du nombre de champs actuellement en exploitation. Cette différence des deux milieux est accentuée si nous calculons la proportion de jachères par rapport aux champs cultivés. Celle-ci est presque cinq fois plus faible à Koumongou qu'à Païoka, ce qui suggère l'hypothèse d'une exploitation du sol beaucoup plus systématique dans la première de ces zones.

La répartition de ces jachères suit à peu près celle des champs en culture (Tableau XXX) et nous en donnons les proportions pour mémoire.

TABIEAU XXVIII - REPARTITION DES CHAMPS ELOIGNES -

	Pas de : champs :	1 : champ :	2 : champs :	3 à 4 : champs :	5 à 6 : champs :	7 : champs :	Pas des : répon- : se :	Ensem- ble
Païoka (Chef de famille).....	10	20	22	28	14	5	1	100
Païoka (individuel)	82	3	3	5	2	-	5	100
Koumougou (chef de famille).....	4	20	27	37	4	8	-	100
Koumougou (indivi- duel).....	87	3	4	5	1	-	-	100

TABIEAU XXIX - NOMBRE TOTAL DE JACHERES ET MOYENNE PAR SOUKALA -

	Total des : Jachères :	Moyenne par : Soukala :	Proportion de jachères par rapport aux champs éloignés (1)
Païoka	587	3,8	1,4
Koumougou	104	3,3	0,3

TABIEAU XXX - REPARTITION DES JACHERES - (Chefs de Famille seulement) -

	Pas de : jachère :	1 : jachère :	2 : jachères :	3 : jachères :	4 à 5 : jachères :	6 jachè- res et + :	Ensemble
Païoka	15	17	25	19	12	12	100
Koumougou ..	3	23	16	27	15	16	100

(1) Taux calculé seulement pour les champs éloignés, ceux-ci seuls étant pratiquement laissés en jachère.

2. Les Différentes Cultures -

Nous avons considéré les cultures principales, parfois pratiquées isolément parfois en association avec d'autres, et les cultures secondaires qui accompagnent les cultures principales. Les chiffres donnés ci-dessous concernent le nombre de parcelles mises en culture (Tableau XXXI - A). Le mil et les espèces voisines - sorgho et fonio - apparaissent comme largement dominants. Viennent ensuite - toujours quant au nombre de parcelles - le maïs et l'igname, puis l'arachide. On compte également un nombre considérable de plantations de tabac.

TABEAU XXXI - CULTURES PRINCIPALES -

A) Nombre total de parcelles -

	Igname	Mil- Sorgho	Fonio	Arachide	Maïs	Autres champs	Plantations de Tabac
Pafoka (156 rép.)	206	269	148	116	206	6	118
Koumougou (97 rép)	183	269	101	175	208	44	251

B) Nombre moyen de parcelles par soukala -

	Igname	Mil- Sorgho	Fonio	Arachide	Maïs	Autres champs	Plantations de tabac
Pafoka	1,3	1,7	0,9	0,7	1,3	0,003	0,8
Koumougou	1,9	2,9	1,0	1,8	2,1	0,5	2,6

Le Tableau XXXI - B confirme cette hiérarchie des cultures en faisant cependant apparaître d'intéressantes différences entre Pafoka et la zone-témoin de Koumougou. A Koumougou, sans exception, le nombre moyen de parcelles par soukala est plus élevé qu'à Pafoka, ce qui confirme le plus grand développement de l'agriculture dans cette zone. Mais la hiérarchie de ces cultures est légèrement différente. Les cultures principales sont à Pafoka le mil et le sorgho, suivis de l'igname et du maïs, à égalité, puis du fonio et de l'arachide. A Koumougou, si le mil et le sorgho arrivent également en tête, le Maïs les suit, l'emportant sur l'igname. Viennent ensuite l'arachide et, en dernier lieu, le fonio. Le nombre de plantations de tabac est en outre plus de trois fois plus élevé à Koumougou qu'à Pafoka.

Le Tableau XXIII donne aussi la répartition des parcelles par soukala. Presque chaque exploitation possède un ou plusieurs champs d'ignames, de mil et sorgho, de fonio et de maïs. Par contre, à Pafoka du moins, la culture du maïs et celle du Tabac ne sont pas pratiquées par plus de la moitié des exploitations.

TABEAU XXII : REPARTITION DES CULTURES PRINCIPALES -

A) PaToka -

	Pas de champs	1 champ	2 champs	3 champs	4 à 5 champs	6 champs et +	Pas de réponse	Ensem- ble
Ignames	6,5	58	14	11	6,5	4	-	100
Sorgho-Mil	7	30	33	9	12	8	1	100
Fonio	18	71	4	4	-	3	-	100
Arachides	55	26	5	3	5	1	5	100
Maïs	18	47	24	6	3	1	1	100
Autres Champs	90	5	-	-	-	-	5	100
Plantations de Tabac	57	24	9	5	3	-	2	100

B) Koumongou -

	Pas de champs	1 champ	2 champs	3 champs	4 à 5 champs	6 champs et +	Pas de réponse	Ensem- ble
Ignames	25	32	16	12	7	7	1	100
Sorgho-Mil	1	25	21	26	14	13	-	100
Fonio	33	44	15	4	2	2	-	100
Maïs	4	34	28	17	12	3	2	100
Arachides	27	24	22	9	7	7	4	100
Autres Champs	70	23	4	3	-	-	-	100
Plantations de Tabac	4	35	27	16	18	-	-	100

A Koumongou, un quart des exploitations ne fait pas d'ignames et un tiers, pas de fonio, soit des proportions beaucoup plus élevées que dans la zone précédente. Par contre, la culture de l'arachide et celle du tabac sont beaucoup plus répandues.

Dans la plupart des cas, les soukalas ne possèdent qu'une seule parcelle de chacune de ces cultures principales. Ce n'est toutefois pas le cas pour le mil et le sorgho dont les exploitations cultivent le plus souvent deux champs à Pafoka et trois à Koumongou, ce qui confirme l'importance relative de ces cultures utilisées non seulement pour la consommation mais pour la fabrication de la bière de mil. La Figure VI illustre de façon plus concrète cette importance relative des différentes cultures et, surtout, le développement beaucoup plus grand de la culture à Koumongou - dans tous les domaines - par rapport à Pafoka.

La culture en association de plusieurs espèces est la règle dans cette région. Seul, le fonio qui a besoin d'air, échappe à la règle. Dans les champs d'igname, par contre, on peut retrouver en association toutes les cultures principales déjà citées (sorgho, mil, arachides, maïs) mais, en outre, des cultures secondaires qui n'apparaissent jamais isolément : riz, gombo, haricots, petits pois, manioc, piment, patates douces, etc.... Nous n'avons retenu ici que les principales (Tableau XXXIII). C'est à Pafoka que cette pratique des cultures en association apparaît comme la plus répandue.

TABEAU XXXIII - REPARTITION DES CULTURES SECONDAIRES DANS LES CHAMPS d'IGNAMES -

	Rien	Manioc	Riz	Arachides	Gombo	Sorgho	Pas de réponse	Ensemble
Pafoka . . .	10	5	19	25	10	28	3	100
Koumongou ..	28	-	6	2	1	57	6	100

A Pafoka, on trouve en outre de l'arachide, du gombo et, dans près du cinquième des exploitations, du riz. Bien qu'il s'agisse de riz pluviométrique, il y a là une constatation intéressante. En effet, même si le riz joue un rôle modeste dans les productions de la plaine, il nous apparaît qu'il est loin d'y être une denrée inconnue. Dans les champs de mil et de sorgho, on ajoute parfois des haricots (Tableau XXXIV). Ici encore, cette pratique paraît beaucoup plus répandue à Pafoka qu'à Koumongou où l'agriculture semble revêtir sur ce point un caractère moins archaïque.

Le Tableau XXXV récapitule le nombre total de champs -jachères non comprises - et de parcelles dans chacune des deux zones et, par le rapport des premiers sur les seconds, donne une idée de la diversification des cultures par surface cultivée. Cette diversification apparaît sensiblement plus poussée à Koumongou qu'à Pafoka.

FIG. VI - IMPORTANCE DES CULTURES PRINCIPALES

Nombre moyen de Parcelles par soukala

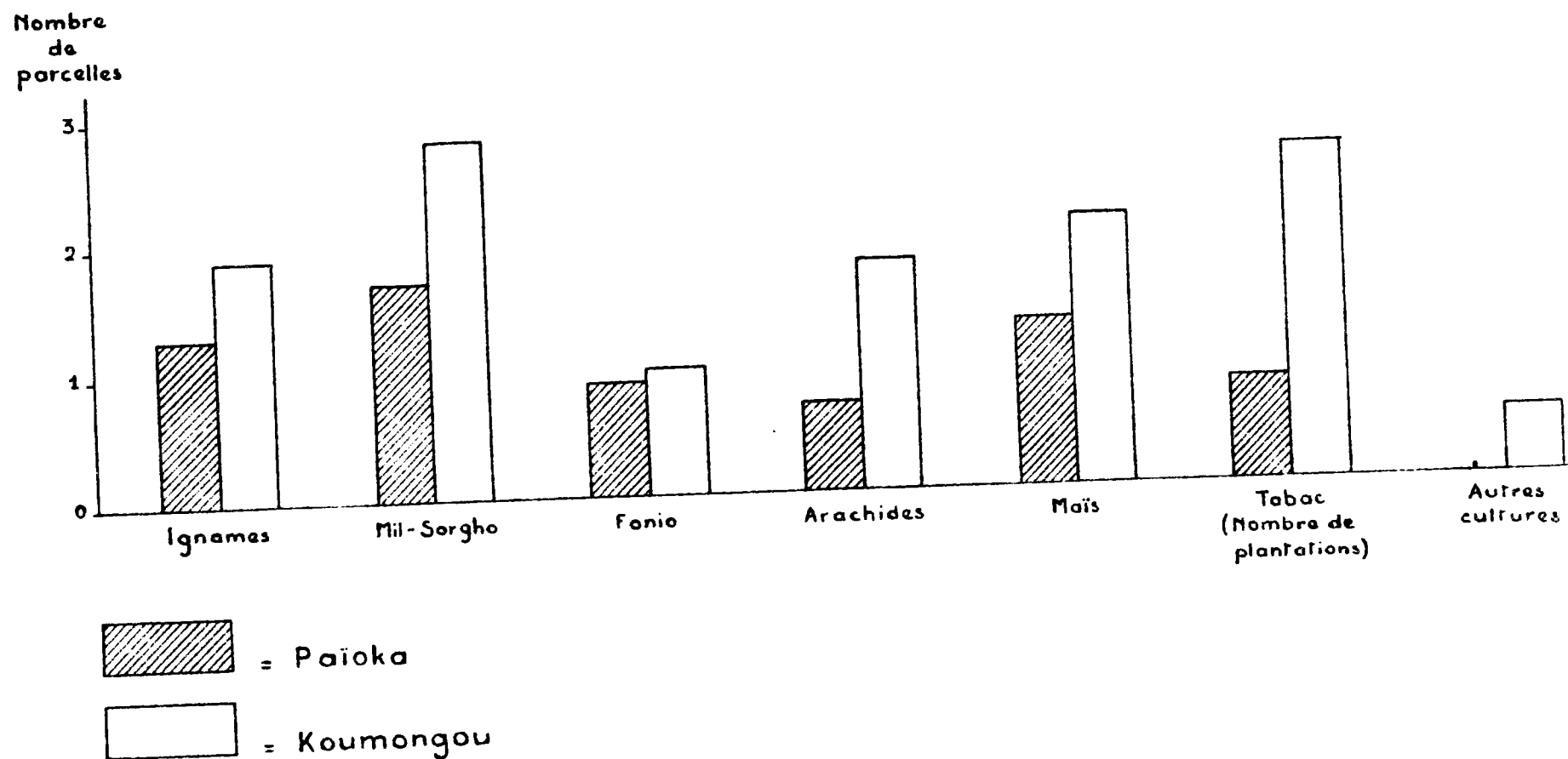


TABLEAU XXXIV - REPARTITION DES CULTURES SECONDAIRES DANS LES CHAMPS DE MIL ET SORGHO : HARICOTS - (Nombre de Champs)

	Pas de	1	2	3	4 Champs	Pas de	Ensem-
	champ	Champs	Champs	Champs	et +	réponse	ble
Païoka	65	16	6	6	6	1	100
Koumongou ..	20	25	21	18	8	8	100

TABLEAU XXV - CHAMPS ET PARCELLES -

	Nombre total de	Nombre total	Nombre moyen de
	champs	de parcelles	parcelles par champ
Païoka	549	951	1,7
Koumongou ..	423	980	2,3

C - LES BIENS d'ELEVAGE -

On a essayé de faire un inventaire aussi précis que possible des animaux domestiques et de basse-cour possédés par chaque exploitation. Nous avons défini dans le chapitre précédent l'utilisation assez aberrante des bovins dans l'économie des gens de la plaine. Les réponses que nous avons obtenues concernant le nombre de bêtes possédées peuvent être tenues pour obérées par deux sources d'erreur opérant en sens contraire, ce qui peut en annuler partiellement les effets. La première, qui tend à diminuer le chiffre réellement possédé, serait une tendance des chefs ou des gens les plus riches à déclarer un nombre de bêtes inférieur à la réalité, par une réaction de prudence assez fréquente ici afin d'éviter les jalousies des voisins ou une curiosité trop grande de l'Etat.

L'autre source d'erreur est le fait que, si l'on a bien distingué les bêtes possédées par le chef de soukala et celles appartenant à d'autres personnes, on a oublié dans ce dernier cas, de faire préciser si ces autres personnes habitaient la plaine (nous avons vu au chapitre précédent que les adultes autres que le chef de famille pouvaient posséder des boeufs) ou étaient des gens de la ville ayant simplement du bétail en pension. Cette cause d'erreur tendrait à gonfler le nombre de bêtes effectivement possédé par les gens des zones étudiées. La moyenne des troupeaux par soukala (Tableau XXXVI) apparaît en tout cas relativement élevée. Elle l'est d'ailleurs beaucoup plus à Koumongou qu'à Païoka.

.../...

TABEAU XXXVI - NOMBRE TOTAL DE BOEUF ET MOYENNE PAR SOUKALA

	Nombre total	Moyenne par soukala
Païoka	1.250	8,0
Koumongou	1.393	14,3

La ventilation par taille des troupeaux confirme ce que l'on avait signalé au chapitre précédent que les boeufs pouvaient être objet de propriété individuelle pour des gens qui n'étaient pas chefs de soukala (Tableau XXXVII). Le nombre de bêtes possédées à titre individuel - qu'il s'agisse de bêtes possédées par des adultes de la soukala autres que le chef de famille ou mises en pension par des gens de Mango - est sensiblement égal à celui des animaux comptés dans les troupeaux collectifs. A Païoka, pour les deux catégories, les troupeaux de 4 à 8 boeuf sont les plus fréquents. A Koumongou, ils dépassent souvent 8 à 14 bêtes et plus du cinquième des soukalas possèdent même des troupeaux dépassant ce dernier chiffre. Le boeuf est donc dans la plaine un animal extrêmement répandu et son exploitation rationnelle pourrait sans doute augmenter de façon très sensible à la fois les moyens de travail, les ressources alimentaires et les revenus en argent, de toute la population. En marge du projet de rizière, il y a là un problème qu'il paraît important de souligner. Par contre, chèvres et moutons sont beaucoup moins répandus dans les deux zones étudiées (Tableaux XXXVII et XXXVIII), particulièrement à Païoka où le nombre moyen de bêtes par soukala est presque moitié plus faible qu'à Koumongou. Notons d'ailleurs dans chacune de ces zones, une singulière égalité entre le nombre de chèvres et celui de moutons.

La taille dominante des troupeaux (Tableaux XXXIX et XL) est le plus souvent de deux ou trois bêtes sauf à Koumongou où, pour les moutons, elle atteint 4 ou 5 bêtes.

Ce petit bétail - qui paraîtrait bien adapté sur les terres relativement pauvres de la région - est donc relativement rare et beaucoup moins représenté en tout cas que les bovins. Il ne semble d'ailleurs pas faire l'objet d'une exploitation plus rationnelle que ces derniers.

On trouve également des porcs dans la plaine, mais en proportion beaucoup plus faible : une quarantaine à Païoka et 3 ou 4 seulement - d'après les déclarations obtenues - à Koumongou. La présence d'un petit nombre de musulmans parmi la population ne suffit pas à expliquer ce peu d'intérêt pour l'élevage des porcs.

La volaille est utilisée pour certains sacrifices. Elle est aussi vendue à Mongo ou consommée d'une façon qui n'a pas été déterminée. Enfin, le fumier recueilli dans les poulaillers sert à fumer les champs de case.

.../...

TABIEAU XXVII - REPARTITION DES TROUPEAUX DE BOEUF -

a A) Par Chef de Soukala

	Pas de boeufs	1 à 3 boeufs	4 à 8 boeufs	9 à 14 boeufs	15 boeufs et +	Pas de réponse	Ensemble
Pafoka	27	22	27	12	12	-	100
Koumougou	2	15	29	31	23	-	100

B) Par autres Membres de la Soukala

	Pas de boeufs	1 à 3 boeufs	4 à 8 boeufs	9 à 14 boeufs	15 boeufs et +	Pas de réponse	Ensemble
Pafoka	22	22	26	11	19	-	100
Koumougou	9	10	28	30	22	-	100

TABIEAU XXVIII - CHEVRES - NOMBRE TOTAL ET MOYENNE PAR SOUKALA -

	total	Moyenne par soukala
Pafoka	367	2,4
Koumougou	458	4,4

TABIEAU XXVIII - MOUTONS : NOMBRE TOTAL ET MOYENNE PAR SOUKALA -

	total	Moyenne par soukala
Pafoka	390	2,5
Koumougou	443	4,3

TABIEAU XI - CHEVRES : TAILLES DES TROUPEAUX

	0	1	2 à 3	4 à 5	6 à 8	9 et +	Pas de réponse	Ensemble
Pafoka	33	12	30	17	6	2	-	100
Koumougou	11	7	32	19	18	13	-	100

TABIEAU XII - MOUTONS : TAILLES DES TROUPEAUX

	0	1	2 à 3	4 à 5	6 à 8	9 et +	Pas de réponse	Ensemble
Pafoka	42	8	21	12	12	5	-	100
Koumougou	14	14	16	29	11	16	-	100

Des basses-cours d'importance variable se retrouvent dans presque toutes les soukales (Tableau XII). Elles comportent surtout des poules et aussi, chez les chefs et les notables, des pintades (1). De rares dindons existent, venus du Ghana. Ces basses-cours dépassent rarement 20 volatiles à Pafoka alors qu'à Koumougou, elles en comptent presque toujours plus d'une quinzaine et, dans plus de 1/3 des cas, plus de 30 (Tableau XIII).

TABIEAU XIII - POULES ET PINTADES : TOTAL ET MOYENNE PAR SOUKALA

	Total (2)	Moyenne par Soukala
Pafoka	1.627	10,4
Koumougou	2.404	24,8

- (1) Signalons qu'à la suite d'une erreur matérielle dans les questionnaires, les canards ne figuraient pas dans ceux-ci. D'après certains informateurs, ils seraient très répandus dans la plaine.
- (2) Total et moyenne calculés après groupement, sans correction - cf. Tableau XIII

TABIEAU XLII

FOULES ET PINTADES : TAILLE DES BASSES-COURS

	0	1 à 5	6 à 10	11 à 20	21 à 30	31 et +	Pas de réponse	Ensemble
Païoka	10	27	29	22	6	6	-	100
Koumougou	1	3	10	32	18	36	-	100

Il est fréquent, enfin, de trouver des chiens et des chats dans les exploitations (Tableau XLIII). Ici encore, ceux-ci sont légèrement plus nombreux à Koumougou qu'à Païoka.

TABIEAU XLIII- CHIENS ET CHATS : NOMBRE PAR SOUKALA

	0	1	2 à 3	4 et +	Pas de réponse	Ensemble
Païoka	60	14	12	11	3	100
Koumougou	44	16	23	7	-	100

D - LE FACIÈS DES EXPLOITATIONS ET LA HIERARCHIE DES TYPES DE BIENS

Nous avons vu, au cours de ce chapitre, que les différentes activités et les différentes cultures pouvaient prendre une importance variable dans les deux zones étudiées. En comparant, terme à terme, les moyennes par soukala, on peut, par une représentation graphique un peu arbitraire mais commode (1), acquiesser la physionomie de l'exploitation type à Païoka et à Koumougou (fig. VII).

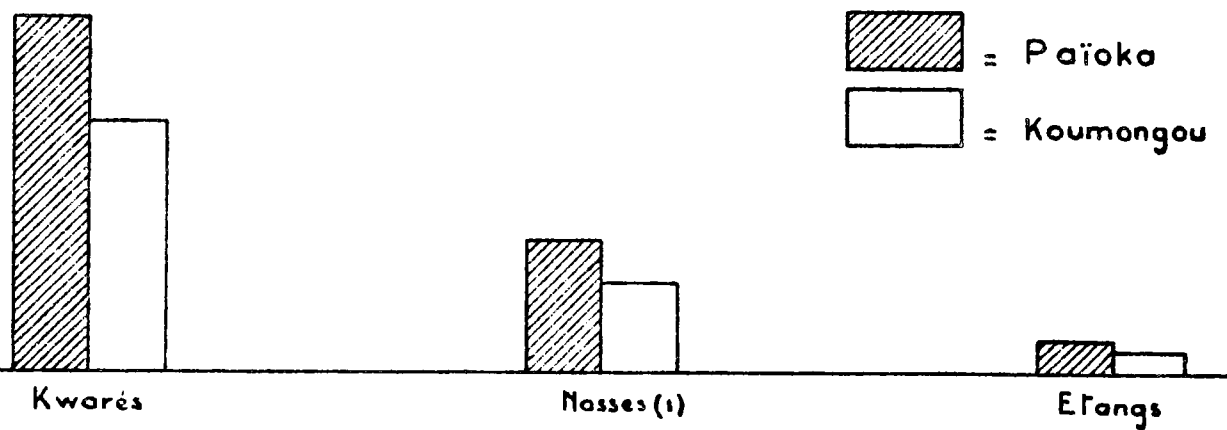
La pêche paraît jouer un rôle sensiblement plus important - sous tous ses aspects - à Païoka qu'à Koumougou. L'agriculture et l'élevage, par contre, paraissent beaucoup plus développés à Koumougou. Le fait même que les champs en jachère soient proportionnellement plus nombreux à Païoka et - surtout - que la proportion de terrains laissés en jachère y soit beaucoup plus forte qu'à Koumougou, confirme l'importance relativement accrue et le caractère plus archaïque de la culture à Païoka.

(1) Une représentation graphique adéquate devrait se présenter sous forme d'histogramme, c'est-à-dire de bâtonnets d'une longueur proportionnelle aux valeurs à représenter. La courbe signifie, à proprement parler, l'idée d'une variation qui n'existe pas ici. Elle matérialise toutefois mieux qu'un histogramme le faciès différent des 2 zones.

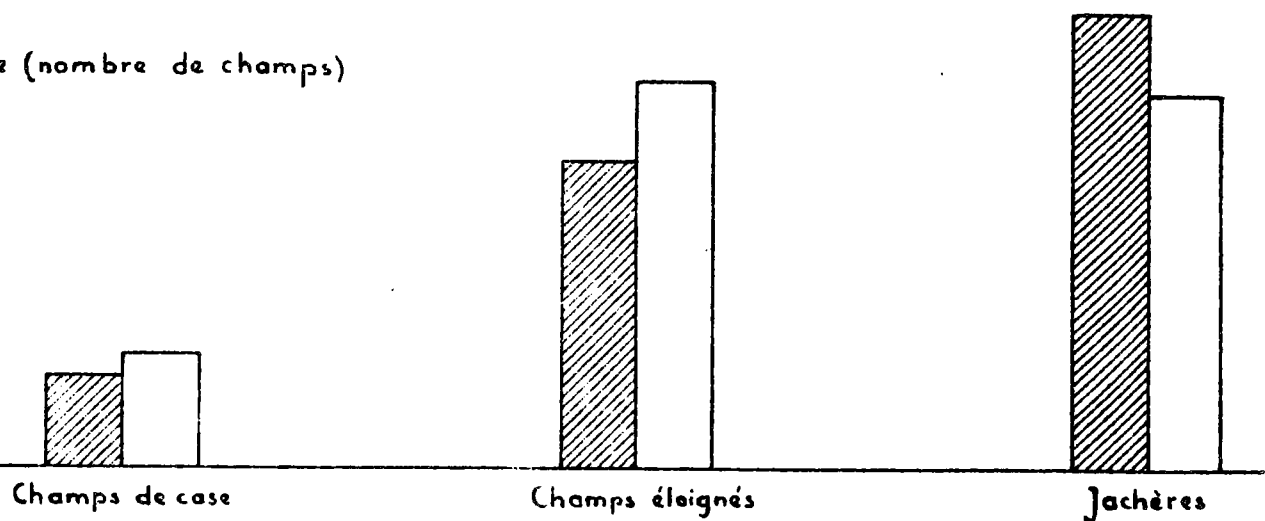
VII - FACIES COMPARATIF des SOUKALAS

à Païoka et à Koumongou

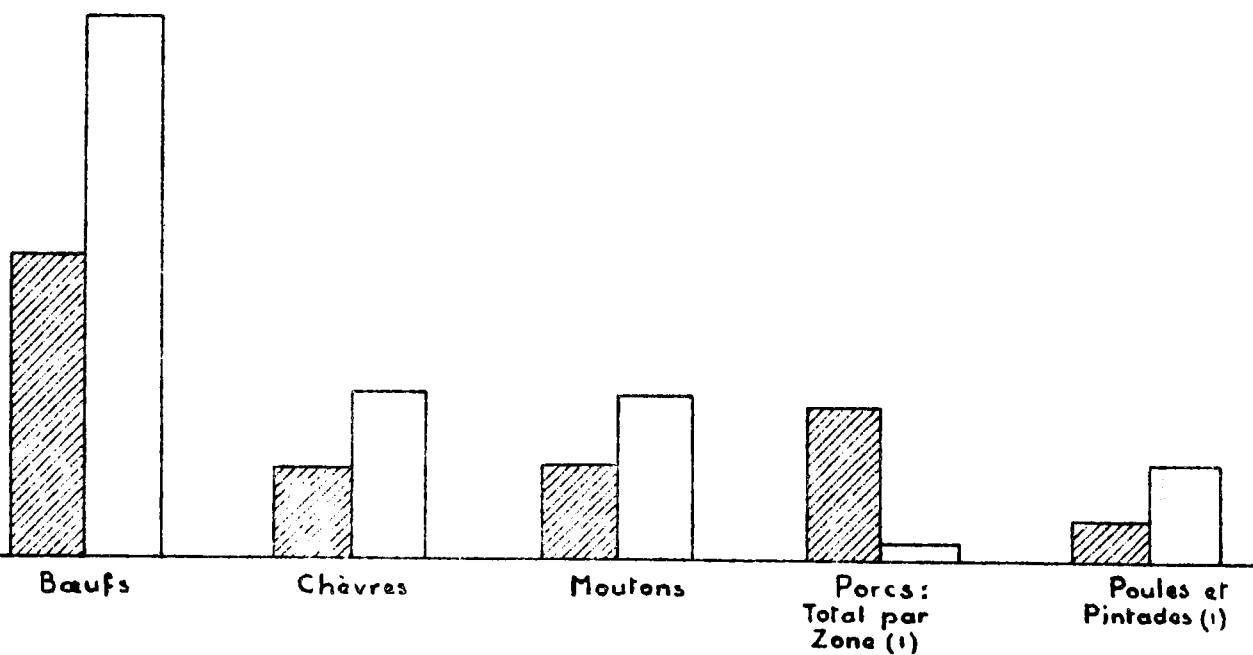
Zone (nombre moyen de kwarés, Nasses ou Etangs par Soukalas)



Zone (nombre de champs)



Zone (nombre de têtes)



L'élevage suit l'agriculture et, exception faite des porcs, troupeaux et basses-cours sont beaucoup plus importants à Koumongou qu'à Pafoka.

CONCLUSION -

L'inventaire comparatif des biens fait apparaître un certain nombre de points qui peuvent avoir une influence sur le projet de rizière.

La pêche semble jouer à Pafoka - comparativement à la zone témoin de Koumongou - un rôle important que l'on précisera dans les chapitres suivants. Les conséquences pour la pêche de la création d'une rizière devront donc être envisagées avec beaucoup de soin si l'on ne veut pas risquer de perturber sans contre-partie l'équilibre économique de la plaine.

A la différence de la pêche, plus importante à Pafoka, l'agriculture semble dans cette zone moins développée et plus archaïque que dans le canton voisin : le nombre de champs y est proportionnellement plus faible, la proportion de jachère près de cinq fois plus élevée, ce qui semble indiquer des méthodes de culture moins perfectionnées, et les cultures associées beaucoup plus répandues. Les cultures destinées à l'auto-consommation y dominent fortement avec, largement en tête, le mil et les céréales de même type : mil, sorgho, fonio, suivies de l'igname. Les cultures commercialisées : maïs, arachide, tabac, y sont beaucoup moins importantes qu'à Koumongou. Les paysans de Pafoka apparaissent, à travers ces chiffres, peu orientés vers une agriculture systématique et ce fait doit être pris en considération lorsqu'on envisagera leur adaptation à la culture du riz. Le fait, toutefois, que le riz pluvionétrique soit déjà largement répandu constitue une prescription favorable quant à la façon dont cette population pourra intégrer le riz à son alimentation habituelle.

Un peu en marge des préoccupations immédiates de cette étude, l'importance des troupeaux de bœufs trouvant leur subsistance dans la plaine fait penser aux ressources supplémentaires que l'utilisation rationnelle de ce potentiel inexploité pourrait apporter, sans introduction d'éléments nouveaux, dans l'économie de cette zone. On peut faire la même observation - bien qu'à un degré de moindre importance - à propos des chèvres et moutons également possédés par les gens de la plaine.

L'importance et le caractère plus développé de l'agriculture dans la zone de Koumongou, qui nous était déjà apparue au chapitre II comme un réservoir humain possible, fait estimer que l'on pourrait y trouver - non seulement en nombre mais en qualité - le complément de main-d'œuvre nécessaire pour l'exploitation de la rizière.

CHAPITRE V

LA REPARTITION DES REVENUS

Il ne s'agit pas ici de faire une étude complète et détaillée des budgets de famille. Cela aurait demandé beaucoup plus de temps et de moyens et aurait, de toutes façons, dépassé le cadre de cette première étude. Simplement, en utilisant au mieux les possibilités du questionnaire, on s'est efforcé de faire préciser les sommes d'argent rapportées par la vente des différents produits. Une liste des principaux produits, objets de vente, avait été au préalable établie avec des informateurs et les enquêteurs recrutés sur place. C'est elle qui a servi de base au questionnaire. Après avoir interrogé les gens sur le détail de leurs revenus, on a essayé de recouper les résultats obtenus par le moyen de deux autres questions. La première demandait quel avait été le revenu global de la ferme. Malheureusement, mal placée dans le questionnaire, elle s'est relevée inexploitable. Comme elle venait tout de suite après la question sur le détail des revenus, l'interviewé s'est contenté - avec ou sans l'aide de l'enquêteur - de faire le total des chiffres précédemment indiqués de sorte que les totaux obtenus dans les deux cas sont rigoureusement identiques. Il ressort de cette expérience que, si une nouvelle enquête de ce genre a lieu, il conviendra de placer la question sur le revenu global avant celle sur les détails de ce revenu, si possible en intercalant plusieurs autres questions entre les deux de façon à faire oublier le plus possible au sujet enquêté les chiffres qu'il vient de donner. La seconde question de recouplement a, par contre, été d'un rendement beaucoup plus intéressant : elle demandait de faire un classement hiérarchique des denrées qui rapportaient le plus d'argent; elle comportait également un choix préétabli.

Ces problèmes techniques mis à part, la méthode employée présente certes de nombreuses causes d'erreur et d'incertitude que l'on aurait sans doute pu réduire, mais au prix d'un allongement de la passation qui était hors de nos possibilités. Ces causes d'erreur tiennent d'abord à l'inexactitude des chiffres fournis, soit à cause d'une ignorance des sommes réellement gagnées (la question portait sur le revenu d'une année entière), soit par omission ou exagération systématique. Une autre cause d'erreur provenait de l'ignorance probable, par les chefs de soukalas qui étaient seuls interrogés, des gains réels des femmes. On peut donc penser que les sommes indiquées ici concernent avant tout les gains des hommes et ceux contrôlés par eux ainsi que les sommes rapportées à la maison par les autres membres de la famille. Cela exclut donc sans doute dans une large mesure les sommes gagnées au marché - surtout par les femmes - et qui sont le plus souvent immédiatement réinvesties.

Certains éléments permettent cependant d'espérer que ces résultats offrent une certaine validité : d'abord, la cohérence par région des chiffres donnés par des enquêtés qui pouvaient difficilement se concerter ; ensuite, l'importance des chiffres concernant les produits vendus par les femmes (poisson en particulier) qui laisse penser que les hommes ne sont pas complètement ignorants des sommes rapportées par celles - ci ; enfin, les recoupements avec

les questions relatives aux activités principales analysées dans les chapitres précédents et, ici même, avec la question sur les principales sources de revenu.

Après avoir examiné séparément le revenu des diverses catégories de produits, nous les comparerons d'une zone à l'autre afin de les classer par ordre d'importance. Exploitant enfin la question sur la place attribuée par les enquêtés à ces différents produits, nous comparerons ces données subjectives au total des sommes effectivement rapportées par ces divers produits.

A - LE DETAIL DES REVENUS -

Pour suivre le même plan qu'au chapitre précédent, nous regrouperons ces sources de revenu selon trois catégories : pêche, agriculture, et élevage.

1. Le Poisson -

Les sommes annuelles produites par la vente du poisson (Tableau XLIX -A) sont sans commune mesure entre Païoka et Koumongou. Le faible rôle de la pêche dans la dernière de ces régions - déjà suggéré au chapitre précédent - apparaît ici encore beaucoup plus clairement. Le revenu dû à la pêche, qui paraît à Païoka relativement important à l'échelle de la population, est absolument négligeable à Koumongou. Cependant, une ventilation de détail, non plus sur l'ensemble des soukalas, mais seulement sur celles ayant déclaré avoir vendu du poisson, montre que - même si, dans ce cas, le produit moyen retiré à Koumongou est presque moitié moindre qu'à Païoka - le chiffre n'est plus aussi dérisoire qu'avec le mode de calcul précédent. Il en ressort que, à Koumongou également, la pêche - du moins pour les familles qui la pratiquent - constitue un revenu non négligeable, mais que, à l'échelon de l'ensemble de la zone, eu égard au nombre infime de gens qui pêchent du poisson pour le vendre, le revenu obtenu est presque nul. A Païoka, l'importance des chiffres relevés confirme les indications des informateurs expliquant que le produit de la vente du poisson - avec celui de la vente de l'igname - servait avant tout à payer l'impôt.

Leur répartition entre les soukalas (Tableau XLIV - B) montre que les gains les plus fréquents ne dépassent pas 2.000 francs. Seul, un très petit nombre de familles déclarent des sommes beaucoup plus importantes, dépassant alors dans ces rares cas 10.000 et parfois 20.000 francs.

2. Les Produits Agricoles -

Avec l'igname, nous en venons aux ressources agricoles. Malgré ce qui avait été dit par certains informateurs, que la vente des ignames servait à payer l'impôt, il apparaît ici que le produit global de la vente de cette denrée (Tableau XLV - A) n'a rapporté que des sommes dérisoires pour l'ensemble des zones étudiées. Seul, un petit nombre de fermiers en ont d'ailleurs vendu à Païoka (Tableau XLV - B) et en ont retiré des sommes variant le plus souvent de 1.500 à 3.000 francs. Pratiquement, personne n'a fait à Koumongou le commerce des ignames. On peut évidemment supposer que les ventes d'ignames affectées au paiement de l'impôt provenaient des champs individuels et qu'elles ne sont pas comptabilisées ici, les chefs de soukalas ayant seulement indiqué les biens tombant dans la collectivité et dont ils avaient la gestion. Mais ceci demeure une hypothèse et le peu de rôle du commerce de l'igname au niveau des collectivités paraît ici indéniable. Cela ne doit d'ailleurs pas étonner du fait que l'igname, comme le mil, est avant tout un produit de consommation et constitue la base de l'alimentation.

TABIEAU XLIV - PRODUIT ANNUEL DE LA VENTE DU POISSON -

A) Total et Moyenne par Soukala

	Total	Moyenne pour l'ensemble	Moyenne pour les ayant-déclaré
Pafoka	423.380	2.714	4.602
Koumongou	12.850	132	2.570

B) Répartition entre les soukalas

	N'a pas vendu de	Moins de 2.000 Frs	de 2.000 à 5.000 Frs	de 5.000 à 10.000 Frs	de 10.000 à 20.000 Frs	20.000 Frs et +	Pas de Réponse	Ensemble
Pafoka	35	35	8	5	6	5	6	100
Koumongou	94	2	2	1	-	-	1	100

TABIEAU XLV - PRODUIT ANNUEL DE LA VENTE DES IGNAMEs

A) Total et Moyenne par soukala

	Total	Moyenne par soukala
Pafoka	79.950	513
Koumongou	8.500	88

B) Répartition entre les Soukalas

	N'a pas vendu d'ignames	Moins de 500 Frs	De 500 à - de 1500 Frs	De 1500 à - de 3000 Frs	3000 Frs et +	Pas de Réponse	Ensemble
Païoka	77	1	6	10	6	-	100
Koumongou	99	-	-	-	1	-	100

On peut faire, à propos des faibles revenus produits par la vente du Maïs, les mêmes observations que pour l'igname (Tableau XLVI - A et B). Le Maïs est conservé en grenier et réservé à la consommation. Une partie est vendue au marché par les femmes sous forme d'épis bouillis ou grillés. Mais il est probable que les gains réalisés sont conservés par ces dernières et ne parviennent pas au chef de famille.

Les revenus produits par la vente des arachides sont du même ordre de grandeur (Tableau XLVII - A et B) que ceux relatifs aux denrées précédentes et ne sont donnés que pour mémoire, de même que ceux imputables aux autres produits de la ferme (Tableau XLVIII).

Nous avons gardé pour la fin la vente du Tabac qui apparaît de très loin comme la plus importante parmi les sources de revenus, dans le domaine de l'agriculture (Tableau XLIX - A). Les chiffres globaux et les moyennes par soukala sont relativement très élevées à Koumongou et encore considérables à Païoka, bien que près de cinq fois plus faibles. Les moyennes par ayant-déclaré diminuant d'ailleurs cet écart et montrent que les gens de Païoka, qui ont vendu du tabac, en ont retiré un profit annuel dépassant 4000 francs contre près de 7500 francs pour ceux de Koumongou.

La vente du Tabac paraît d'ailleurs beaucoup plus répandue dans cette dernière zone qu'à Païoka (Tableau XLIX - B) puisque 1/20 seulement des chefs de soukalas - contre les 2/3 à Païoka - déclarent n'avoir pas vendu de tabac. Dans les deux zones, les revenus supérieurs à 5000 francs sont les plus fréquents. A Koumongou, cette classe des " 5000 francs et plus " regroupe près des 2/3 des chefs de soukalas, ce qui représente une proportion considérable et donne une idée de l'importance du commerce du tabac dans cette zone.

TABLEAU XLVI - PRODUIT ANNUEL DE LA VENTE DU MAIS -

A) Total et Moyenne par soukala

	Total	Moyenne par Ayant- déclaré	Moyenne pour l'Ensemble
Pafoka	2.665	533	17
Koumongou	8.500	4.250	68

B) Répartition entre les Soukalas

	N'a pas vendu de	Moins de 500 frs	500 frs et plus	Pas de réponse	Ensemble
Pafoka	97	2	1	-	100
Koumongou	98	-	2	-	100

TABLEAU XLVII - PRODUIT ANNUEL DE LA VENTE DES ARACHIDES -

A) Total et Moyenne par Soukala

	Total	Moyenne par Ayant- déclaré	Moyenne pour l'ensemble
Pafoka	28.800	1.252	185
Koumongou	2.050	513	21

B) Répartition entre les Soukalas

	N'a pas vendu d'arachides	Moins de 500 frs	de 500 à 1500 Frs	de 1500 à 2500 Frs	de 2500 à 5000 Frs	5.000 Frs et +	Pas de réponse	Total
Païoka	85	2	8	1	3	1	-	100
Koumongou	96	2	-	2	-	-	-	100

TABLEAU XLVIII - PRODUIT ANNUEL DE LA VENTE DE DENREES DIVERSES (1)

A) Total et Moyenne par Soukala -

	Total	Moyenne pour les Ayant-déclaré	Moyenne pour l'ensemble
Païoka	28.275	1.346	181
Koumongou	500	500	5

B) Répartition entre les Soukalas -

	N'a pas vendu de denrées diverses	Moins de 1000 Frs	de 1000 à - 2000	de 2000 à - 5000	Pas de réponse	Ensemble
Païoka	87	6	4	3	-	100
Koumongou	99	1	-	-	-	100

.../...

(1) Le questionnaire précisait qu'il s'agissait d'autres produits de la ferme.

TABIEAU XLIX - PRODUIT ANNUEL DE LA VENTE DU TABAC

A) Total et Moyenne par Soukala

	Total	Moyenne pour les Ayant-déclaré	Moyenne pour l'ensemble
Païoka	233.150	4.090	1.495
Koumongou	689.150	7.491	7.105

B) Répartition entre les Soukalas -

	N'a pas vendu de Tabac	- de 500 Frs	de 500 à - 1500 Frs	de 1500 à - 2500 F.	de 2500 à - 5000 F.	5000 Frs et +	Pas de réponse	Ensemble
Païoka	64	2	6	8	7	13	-	100
Koumongou	5	2	12	7	13	61	-	100

Les Tableaux L - A et L - B établissent une comparaison entre les diverses productions agricoles au point de vue des revenus déclarés. Si l'on considère les moyennes par soukala (Tableau L - A), le tabac vient au premier rang des les deux zones. A Païoka, il est suivi de très loin par les ignames, les autres denrées ne constituant que des revenus infimes. A Koumongou, seul le tabac compte, les autres produits ayant - plus encore qu'à Païoka - rapporté des revenus absolument négligeables.

TABIEAU L - REVENU AGRICOLE ANNUEL PAR PRODUIT RECOLTE

A) Moyenne par Soukala -

	Ignames	Maïs	Arachides	Tabac	Denrées diverses	Ensemble
Païoka	21	- 1	8	63	8	100
Koumongou	1	1	-1	97	-1	100

Les moyennes par ayant-déclaré (Tableau I - B) modifient toutefois sensiblement cette hiérarchie. Si le tabac vient toujours au premier rang dans les deux zones (1), les ignames, les denrées diverses et les arachides ont fourni aux exploitations de Pafoka qui les ont commercialisées, des revenus non négligeables tandis que les maïs a fourni aux exploitations, dans le même cas, à Koumongou, un revenu fort appréciable. On peut en conclure que (si le tabac est sans doute appelé à demeurer la principale source d'argent liquide - le développement du commerce (et - avant - de la production) des ignames, des arachides et des produits divers à Pafoka, et du maïs à Koumongou, permettrait d'élever de façon appréciable le niveau de vie des populations (2).

**B) Récapitulation des Moyennes par
Ayant-Déclaré**

	Ignames	Maïs	Arachides	Tabac	Denrées diverses
Pafoka	2.221	533	1.252	4.090	1.346
Koumongou	8.500)	4.250	513	7.491	500

3. Les Produits de l'Elevage des Boeufs -

Parmi les divers éléments de cheptel, seuls les boeufs - d'après nos informateurs - font l'objet d'un commerce suffisamment important pour être pris en considération. Ici encore, il ne s'agit que des boeufs objets de propriété collective. En outre, ne figurent pas ceux qui ont pu faire l'objet d'un troc contre du mil en période de disette comme le cas a été signalé par les informateurs.

En dépit de la répugnance à vendre le bétail, le commerce des boeufs apparaît en tout cas comme une source de revenu qui est loin d'être négligeable (Tableau II - A). Toutefois, en dépit de la supériorité numérique du cheptel bovin de Koumongou, comparé à celui de Pafoka, le revenu moyen produit par celui-ci y paraît sensiblement plus faible que dans la plaine. Ce chiffre moyen ne signifie toutefois pas grand-chose lorsque l'on constate que le quart seulement des chefs de soukalas ont déclaré avoir vendu des boeufs (Tableau II - B). Le même tableau nous montre encore que les sommes rapportées par la vente des boeufs (chiffres déjà cités au Tableau II - A) sont généralement supérieures à 5000 francs. Indiquons qu'au moment de l'enquête le prix d'un boeuf oscillait entre 2500 et 4000 francs.

.../...

- (1) On ne peut tenir compte, à Koumongou, de l'unique interviewé ayant déclaré avoir vendu des ignames.
- (2) Certes, dans cette perspective, une étude des débouchés éventuels ouverts à ces denrées serait nécessaire. Il semble toutefois que le marché de ces divers produits soit actuellement loin d'être saturé.

TABEAU LI - PRODUIT ANNUEL DE LA VENTE DES BOEUFs

A) Total et Moyenne par Soukala -

	Total	Moyenne pour les Ayant-déclaré	Moyenne par soukala
Pafoka	346.500	9.365	2.221
Koumongou	154.100	6.168	1.589

B) Répartition entre les Soukalas -

	N'a pas vendu des Boeufs	Moins de 2000 Frs	De 2000 à - de 5000 F.	De 5000 à - de 10 000 Frs	de 10 000 à - de 20000 Frs	20000 Frs et +	Pas de réponse	Ensemble
Pafoka	76	-	4	10	7	3	-	100
Koumongou	75	2	8	9	6	-	-	100

Le revenu moyen par ayant-déclaré se situe à un niveau très élevé surtout à Pafoka (Tableau LI - B) et donne une idée de l'importance que pourrait avoir pour les habitants de la plaine la rationalisation de l'élevage des bovins (1).

B - LES REVENUS PAR TYPE D'ACTIVITE

Si l'on compare les sommes globales rentrées dans la plaine et dans la zone-témoin de Koumongou (Tableau LII), on est frappé de l'équilibre entre la pêche, la culture et l'élevage existant à Pafoka, contrastant avec le rôle absolument dominant de l'agriculture et celui, presque insignifiant, de la pêche à Koumongou.

.../...

(1) Compte tenu des réserves faites précédemment sur les débouchés qui pourraient être ouverts à une offre de bétail à la vente 3 à 4 fois plus élevée qu'actuellement.

TABIEAU LII - REVENU ANNUEL TOTAL PAR SOURCES DE REVENUS -

	Pêche	Culture	Elevage	Ensemble
Pafoka	423.380	372.840	346.500	1.142.720
Koumongou	12.850	708.700	154.100	876.650

Les moyennes par soukala, calculées à partir de ces chiffres :

- Pafoka 7.325 Francs

- Koumongou 9.027 Francs

font apparaître, en dépit de ce déséquilibre apparent, un revenu sensiblement supérieur dans la zone-témoin. La répartition de ces revenus (Tableau LIII) montre que si, dans les deux zones, la moyenne tombe dans la classe qui a l'effectif le plus élevé (mode), le nombre de soukalas ayant des revenus inférieurs à la moyenne l'emporte à Pafoka sur ceux des revenus plus élevés alors que la relation inverse s'observe à Koumongou. On peut en déduire une plus grande inégalité des revenus dans la première région, un plus large étalement de ceux-ci, au contraire, dans la seconde.

TABIEAU LIII - REPARTITION DES REVENUS PAR SOUKALA -

	Moins de 1000 Frs	De 1000 à 2000 Frs	De 2000 à 5000 F.	De 5000 à 10000 F.	De 10000 à 20000 F.	20000 et plus	Pas de réponse	Ensemble
Pafoka	8	10	15	20	9	5	33	100
Koumongou	8	6	18	29	24	12	3	100

C - LES OPINIONS RELATIVES AUX SOURCES DE REVENUS -

La dernière question de l'interview portait sur le produit considéré comme rapportant le plus. Cette question - comme on l'a dit au début du chapitre - était destinée à recouper les chiffres donnés précédemment. L'enquête préparatoire avait permis de limiter les réponses possibles au poisson, à l'arachide, au tabac et au bétail. Une dernière réponse libre ("Autre Chose " avait été réservée pour " ouvrir " la question. On demandait de classer ces différents produits selon leur

rentabilité. Les Tableaux LIV -A et LIV - B donnent pour mémoire les résultats obtenus. Les deux caractéristiques dominantes de ces tableaux sont d'abord le nombre élevé de " Pas cité " éliminant un certain nombre de produits (arachides et autre chose à Pafoke ; poisson, arachides et Bétail à Koumongou) ; ensuite, le nombre relativement élevé de réponses au premier rang comparativement à celui plus faible de réponses aux rangs suivants. Ces résultats traduisent des opinions assez tranchées sur l'importance attribuée aux produits considérés.

TABEAU LIV - LE PRODUIT QUI RAPPORTE LE PLUS -

A) Pafoke -

	Pas cité	Cité au 1er rang	Cité aux 2 - 3 ème rang	Ensemble
Poisson	45	27	14 (x2 = 28)	100
Arachides	82	1	8,5 (x 2 = 17)	100
Tabac	58	38	2 (x 2 = 4)	100
Bétail	47	19	17 (x 2 = 34)	100
Autre chose	88	1	5,5 (x 2 = 11)	100

B) Koumongou -

	Pas cité	Cité au 1er Rang	Cité aux 2 - 3ème rang	Ensemble
Poisson	91	1	4 (x2 = 8)	100
Arachides	95	-	2,5 (x 2 = 5)	100
Tabac	3	94	1,5 (x 2 = 3)	100
Bétail	79	9	6 (x 2 = 12)	100
Autre chose	-	-	-	-

Pour une meilleure compréhension de ces résultats, on les a regroupés en trois graphiques comparatifs (figure VIII), si le premier donnant pour les différents produits la proportion de classements au premier rang, le second la proportion de classement aux rangs suivants (moyenne). On a adjoint à titre comparatif un troisième graphique figurant - à travers les sommes rapportées déclarées précédemment - la proportion du revenu moyen des soukalas réellement rapportée par le produit considéré.

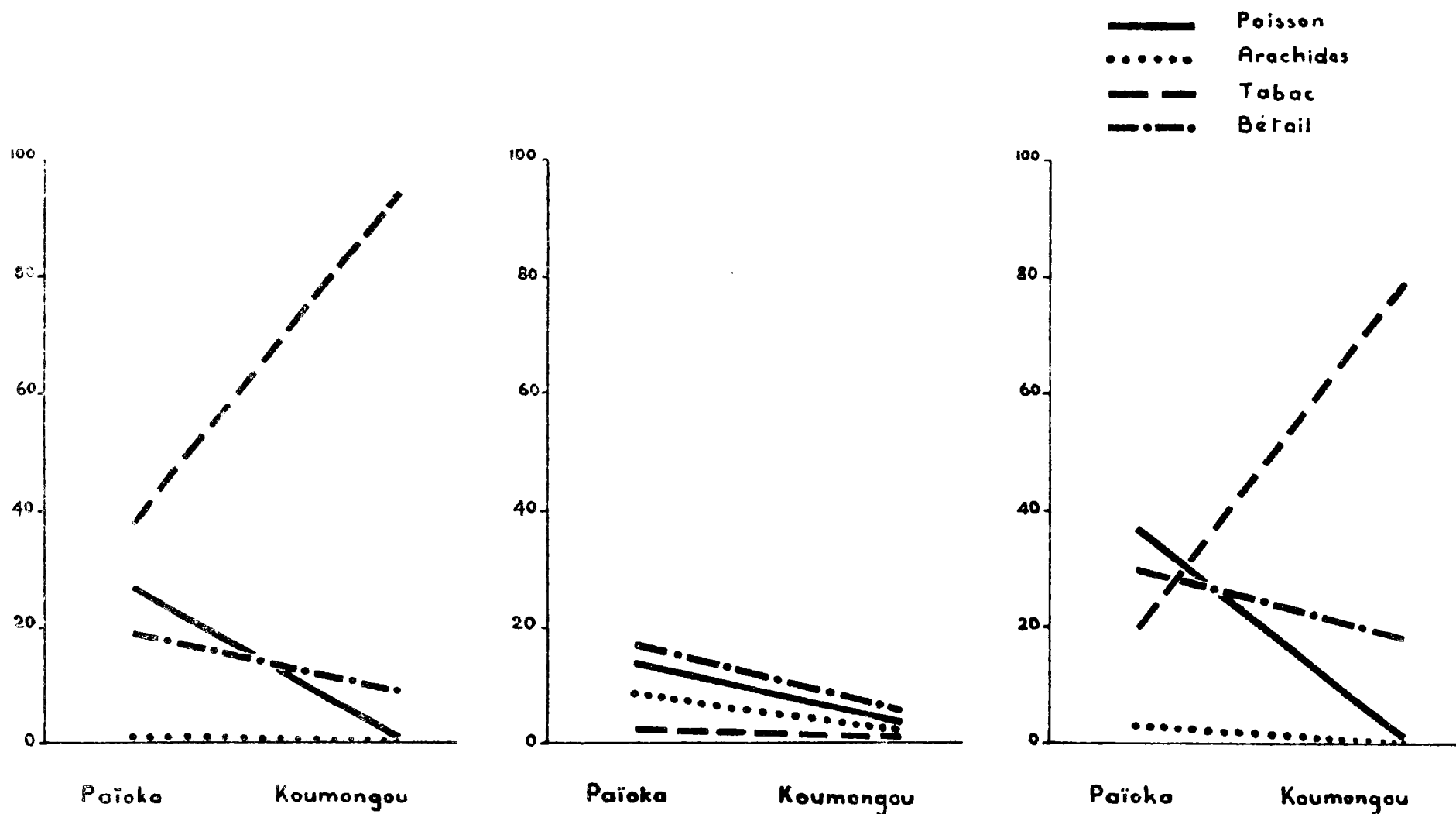
.../...

L'examen de ces courbes montre que l'arachide n'est presque jamais citée au premier rang et ne l'est que très rarement aux rangs suivants (graphiques A et B). Ceci correspond d'ailleurs à la faiblesse du revenu réel rapporté par cette denrée (graphique C). Le rôle "moyen" du bétail et son importance légèrement plus grande à Pafoka qu'à Koumongou sont attestés par les positions voisines des courbes des graphiques A et B et la position également moyenne - par rapport aux autres produits - des revenus effectifs dus au bétail (graphique C). Les positions divergentes, d'une zone à l'autre, du Poisson et du Tabac apparaissent clairement dans les graphiques. Fréquemment citée au premier rang à Pafoka, beaucoup plus rarement aux rangs suivants, l'évaluation du rôle du tabac correspond bien (graphique C) aux revenus qu'il a effectivement produits. De même, à Koumongou, la faible importance de son rôle économique est attestée par les trois graphiques. Le Tabac, enfin, est considéré avant tout comme une denrée de premier rang (graphique A), même à Pafoka. A Koumongou, son rôle absolument dominant apparaît de façon saisissante sur les deux graphiques. Cette opinion sur le tabac est confirmée - surtout à Koumongou - par l'importance des revenus effectivement rapportés par cette denrée. A Pafoka cependant, une certaine "illusion" quant au rôle exact du Tabac dans les revenus en argent, apparaît du fait que, denrée citée le plus souvent au premier rang (graphique A), elle n'apparaît qu'au troisième rang des revenus effectivement produits (graphique C), après le Poisson et le Bétail. D'une façon générale, d'ailleurs, on observe une allure très semblable des graphiques A et B, particulièrement à Koumongou. A Pafoka, la proximité des revenus des denrées principales entraîne une certaine confusion dans leur classement (Tableau LV).

TABEAU LV - HIERARCHIE DES SOURCES DE REVENU A PAFOKA -

	: Classement selon la propor- : tion de citation au premier : rang	: Classement selon la : proportion dans le : revenu déclaré
Tabac	1	3
Poisson	2	1
Bétail	3	2

Fig. VIII - Les SOURCES de REVENU considérées comme les PLUS IMPORTANTES
et leur PROPORTION dans le REVENU GLOBAL



A- Citations au 1^{er} Rang

B- Moyenne des Citations aux
Autres Rangs
(proportion par échantillon)

C- Proportion du Revenu
Global de la Zone

CONCLUSION -

En dépit des sources d'erreur ou d'incertitude de la méthode employée pour définir les revenus des exploitations, les résultats obtenus ne paraissent pas disproportionnés par rapport à ce que l'on pouvait attendre de la réalité. Ces résultats, en même temps qu'ils donnent une idée du niveau de revenu en argent liquide dans l'une et l'autre zone, permettent de classer par ordre de rentabilité les divers types de produits.

Contrairement à l'idée que semblent s'en faire les paysans, l'igname, l'arachide et le manioc se révèlent des sources de profit assez médiocres et surtout assez peu répandues. Le tabac, par contre, joue un rôle presque exclusif à Koumongou et constitue à Païoka, avec les autres denrées de l'agriculture, le tiers environ des revenus moyens.

Bien qu'ils sortent, à proprement parler, des préoccupations de la présente étude, il faut signaler également l'importance considérable, dans le revenu moyen des deux zones, du commerce des boeufs. A côté du projet de rizière, cela confirme l'utilité déjà signalée au chapitre précédent de l'opportunité d'une politique de développement de l'élevage.

S'ils sont négligeables à Koumongou, l'importance des revenus dus à la pêche dans la plaine de Païoka, montre l'impérieuse nécessité de déterminer, avec tout le soin possible, si l'installation de la rizière devra ou non obliger à détruire le poisson dans la zone cultivée. Dans le premier cas, il faudra être bien sûr que les gains dus à la nouvelle denrée couvriront - et dépasseront - les pertes enregistrées sur le poisson. Dans le second cas, avant de renoncer au projet, on pourrait aussi étudier dans quelle mesure l'établissement d'un barrage et d'un bassin de retenue permettrait d'améliorer les conditions de pêche et les quantités de poisson ramassées. Etant donné que la pêche - du moins la pêche en plaine - est une activité strictement limitée à Païoka, on pourrait être à peu près certain que les débouchés ne lui manqueraient pas et que - ne sortant pas du cadre des activités traditionnelles - son développement ne poserait aucun problème nouveau d'adaptation.

Dans l'ensemble, et en dépit de leur proximité, les deux zones étudiées, dont les moyens de production nous étaient déjà apparus comme très différents au chapitre précédent, révèlent également des sources de revenus profondément dissemblables. Basées avant tout sur le tabac à Koumongou, les rentrées en argent liquide se répartissent à Païoka de façon presque égale entre le poisson, les boeufs et les produits de la culture. Comme à Koumongou d'ailleurs, c'est aussi le tabac qui tient dans ce dernier domaine la place principale.

Une telle harmonie apparente dans la plaine, ne doit cependant pas faire trop illusion. Nous avons vu que Pafoka était beaucoup moins bien équipé en moyens de production que la zone-témoin de Koumongou. Cette harmonie des sources de revenus pourrait donc fort bien n'être qu'un équilibre de la misère. Elle témoigne cependant d'une diversité de ressources qu'il ne faut pas négliger. En associant au développement de la culture - par la rizière - une amélioration de la pêche et - surtout - une politique d'exploitation rationnelle de l'élevage, il semble que l'on utiliserait au mieux les virtualités de la plaine tout en lui conservant cette précieuse variété de ressources et son équilibre économique spontané.

Nous verrons, dans la deuxième partie de ce rapport, comment le développement de ces virtualités serait compatible avec l'importance et la répartition des tâches actuelles de la population.

II ème PARTIE

LA REPARTITION DES TACHES

CHAPITRE VI

LE CALENDRIER DE TRAVAIL

Avant d'introduire une activité nouvelle dans une région, il est nécessaire d'étudier comment cette activité pourra s'insérer dans les tâches actuelles de la population. Nous venons de faire, dans la première partie de ce rapport, le bilan des productions et des revenus. Il nous faut faire maintenant celui des travaux effectués à propos de ces productions. Ce sera l'objet de la seconde partie. Nous étudierons ces tâches sous un double aspect. Dans le présent chapitre, nous déterminerons leur répartition dans l'année. Dans le suivant, nous essaierons de définir les groupes de populations que ces activités concernent. Comme nous l'avons annoncé au début de ce rapport, ces données devraient permettre d'estimer avec une suffisante précision les possibilités de la population en matière de riziculture.

Etant partis au début de cette étude de l'hypothèse, suggérée par nos premiers informateurs, que les Tchokossi se contentaient de pêcher et ne cultivaient presque pas, nous avons surtout insisté sur les travaux de la pêche auxquels nous avons réservé de nombreuses questions. Pour les travaux de la culture, nous nous sommes contentés d'interroger des groupes d'informateurs. La grande cohésion des réponses obtenues avec les deux procédés a confirmé - s'il en était besoin - l'innutilité, pour des questions de structure, de l'utilisation du sondage ou, comme c'est le cas ici, du recensement exhaustif. La différence des méthodes employées ici sera responsable de la différence de présentation des données sur la pêche et sur l'agriculture, que nous étudierons successivement dans ce chapitre.

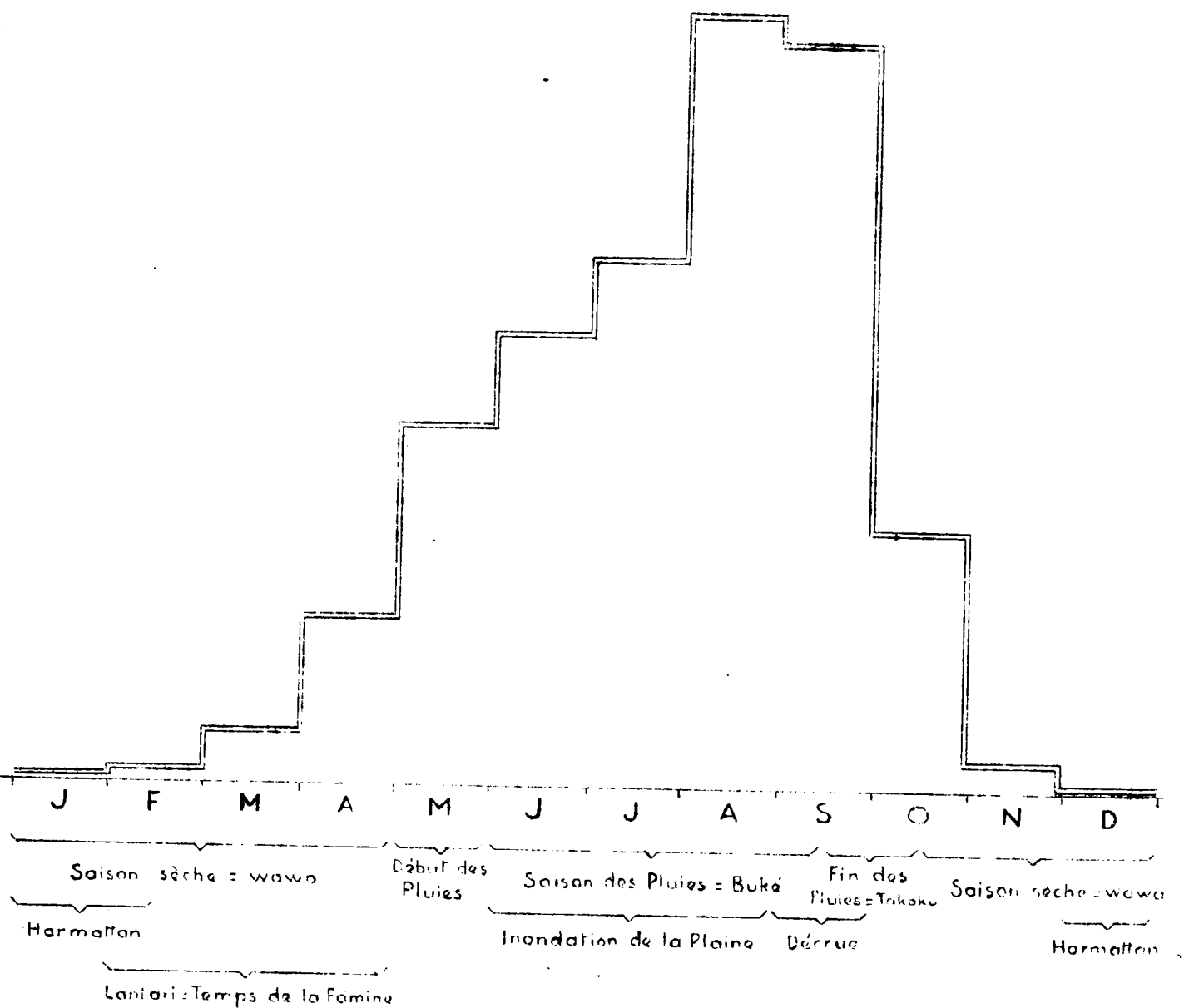
A - LES SAISONS -

Avant d'étudier les diverses activités, il convient de dire un mot des saisons qui, pratiquement, les déterminent.

Pafoka se trouve, dans une zone de transition avec un climat à type déjà soudanien. Celui-ci présente une aridité certaine avec des précipitations dépassant à peine un mètre par an, regroupées en une unique saison de pluies (Fig. IX). La distinction des saisons se fait d'ailleurs par référence aux pluies. La figure montre la répartition de ces saisons en cours de l'année et leur position par rapport aux époques de pluie. La progression des précipitations est assez régulière à partir du début de l'année et atteint son maximum en août. La régression vers la saison sèche est, par contre, beaucoup plus brutale. En moins de deux mois, on passe de valeurs voisines du maximum à des valeurs proches du minimum. La population fait commencer la saison sèche au mois de novembre. Déjà la période du 15 octobre au 15 novembre porte un nom : Takoku, la fin des pluies. La saison sèche proprement dite, wawa, s'étend de courant novembre à fin avril. Relativement basse pendant la période de l'harmattan qui s'étend en principe sur les mois de décembre et janvier - février parfois - la température s'élève

.../...

Fig. IX - SAISONS et HAUTEUR des PLUIES



rapidement en avril. A la fin de la saison sèche, s'étend sur deux mois environ - mars et avril - une redoutable période de soudure où les greniers sont vides. Les Tchokossi l'appellent "lantari", le temps de la famine. En mai-juin, commencent les premières pluies. La saison des pluies proprement dite, buké, dure environ trois mois, de juin-juillet à septembre. L'inondation de la plaine, qui joue un rôle essentiel dans le projet de rizière, commence pratiquement en juillet, avec les grosses pluies, et va jusqu'à septembre. La décrue de la plaine se fait assez rapidement entre septembre et octobre.

L'alternance des saisons est sujette à d'assez larges variations. Le début des pluies en particulier est, à un mois près, souvent assez variable. Les populations l'attendent avec une grande impatience. Les paysans qui connaissent les époques de l'année selon la hauteur du soleil ont observé un certain nombre de signes annonçant les diverses saisons et le pluie en particulier : le cri des oiseaux ou l'apparition de certaines herbes. C'est sur ces signes qu'ils se guident en particulier pour commencer les cultures.

B - LES TRAVAUX RELATIFS A LA PECHE -

Nous passerons ici en revue les différentes catégories de pêche ainsi que les activités annexes : fumage et vente du poisson, réparation des nasses, etc..., tant au point de vue de la somme d'activité qu'elles demandent que de l'époque à laquelle elles se déroulent. Pour terminer, nous résumerons dans un graphique les diverses données chronologiques obtenues. Les questions posées ici étaient relatives à l'année précédant l'enquête, c'est-à-dire à 1959.

1. La Pêche aux Kwarés -

La pêche aux kwarés se pratique seulement quand la plaine est inondée. Les réponses relatives à son début varient peu entre septembre (ou fin septembre), période la plus fréquemment citée, et octobre (Tableau LVI). On note à ce sujet un caractère légèrement plus précoce de cette activité à Koumongou qu'à Pafoka. Les réponses relatives à la fin de la pêche aux kwarés (Tableau LVII) donnent des résultats plus étalés puisqu'elles s'étendent d'octobre à avril avec, toutefois, un maximum très net (plus de la moitié des réponses) pour décembre.

Cette dispersion tient sans doute à la situation différente des kwarés selon qu'ils sont en bordure ou, au contraire, au fond de la plaine où ils retiennent l'eau plus longtemps.

2. - La Pêche aux Etangs -

Cette fois, il s'agit d'une pêche de saison sèche, les étangs n'étant accessibles que lorsque la décrue est achevée. Le début de la pêche aux étangs (Tableau LVIII) s'étale à Pafoka entre mars et mai avec, toutefois, un maximum pour le premier cité de ces mois. A Koumongou, au contraire, elle est sensiblement plus tardive et commence dans les 4/5 des cas en avril ou mai. La fin de cette pêche (Tableau LIX) se situe au début des pluies, c'est-à-dire à Pafoka en mai ou juin, à Koumongou presque exclusivement au cours de ce dernier mois.

TABIEAU LVI - LA PECHE AU KWARE -

A) Début -

	Saison des Pluies Fin inondation Septembre	Octobre	Autre Réponse	Pas de Réponse	Ensemble
Païoka	48	33	15	4	100
Koumongou	51	11	18	20	100

TABIEAU LVII -

B) Fin -

	Octobre après 15 jours	Tarissement des Eaux Décembre	Début des Pluies Avril	Autre Réponse	Pas de Réponse	Ensemble
Païoka	4	58	14	16	8	100
Koumongou	3	53	5	18	23	100

TABIEAU LVIII - LA PECHE AUX ETANGS -

A) Début -

	Saison Sèche Mars	Chaleurs Avril - Mai	Autre Réponse	Pas de Réponse	Ensemble
Païoka	47	34	17	2	100
Koumongou	19	81	-	-	100

TABLEAU LIX - LA PECHE AUX ETANGS -

B) Fin -

	Maï	Saison des Pluies Juin	Autre Réponse	Pas de Réponse	Ensemble
Païoka	17	55	23	5	100
Koumongou	3	90	7	-	100

3. La Pêche à la Houe -

Il s'agit - rappelons-le - de la pêche de ce poisson qui s'enterre après la décrue. Evidemment, comme la pêche aux étangs, celle-ci ne peut se pratiquer que lorsque les eaux se sont retirées et que la terre est assez sèche pour que les conduits de respiration par lesquels on repère ces poissons aient pu être formés. Les réponses quant au début de cette pêche (Tableau LX) varient très largement lorsqu'on fait préciser le mois, puisqu'elles s'étalent de décembre à mars-avril avec, toutefois, un maximum en février, au milieu de cette période. Là encore, des différences peuvent être imputées à la situation variable des territoires habituels de pêche des divers villages. La question sur la fin de la pêche au mweroko donne des réponses beaucoup plus groupées sur le mois de juin (catégorie à laquelle on peut ajouter les réponses indiquant le début des pluies) (Tableau LXI). Notons enfin le nombre élevé de chefs de ménage déclarant ne pas pratiquer la pêche à la houe : près de la moitié des gens de Païoka et presque les deux tiers de ceux de Koumongou, ce qui indique la médiocre importance de ce type de pêche.

TABLEAU LX - PECHE A LA HOUE -

A) Début -

	Saison sèche	Récolte du Mil Décembre	Janvier- Février Harmattan	Début des Feux Mars- Avril	Autre Réponse	Pas de Réponse et pas de pêche	Ensemble
Païoka	20	4	16	11	2	47	100
Koumongou	20	2	11	1	-	66	100

TABEAU LXI - PECHE A LA HOUE -

B) Fin -

	Début des Pluies	Juin	Autre Réponse	Pas de Répon- se ou pas de pêche	Ensemble
Pafoke	8	37	9	46	100
Koumongou	3	32	1	64	100

4. Entretien des Engins de Pêche -

La pêche, si elle ne joue qu'un rôle moyen dans les revenus et dans les activités, est extrêmement intéressante sur le plan de la technologie en raison de la variété des procédés et des instruments qu'elle utilise. L'entretien des nasses et des filets, la fabrication d'engins nouveaux, sont certainement une des activités les plus originales des gens de la plaine. La période consacrée à cette activité est presque toujours la saison sèche (Tableau LXII).

Le temps passé à effectuer ce travail fait l'objet d'estimations extrêmement diverses puisqu'elles vont (Tableau LXIII) de 1 ou 2 jours à 15 jours et plus. Il faut sans doute mettre cette incertitude sur le compte d'une formulation trop peu précise de la question.

TABEAU LXII - EPOQUE DE REPARATION DE NASSES -

	Epoque du Poisson séché	Juin - Juillet	Saison des Pluies	Récolte du Mil Septembre	Pas de réponse	Ensemble
Pafoke	67	2	8	11	12	100
Koumongou	81	-	1	-	18	100

TABIEAU LXIII - TEMPS PASSE A REPARER LES NASSES -

	: 1 - 2 : jours	: 3 - 4 : jours	: 5 - 9 : jours	: 10 - 14 : jours	: 15 jours : et plus	: Pas de : réponse	: Ensem- : ble
Païoka	: 18	: 28	: 11	: 15	: 25	: 3	: 100
Koumongou	: 3	: 20	: 32	: 20	: 18	: 7	: 100

5. Vente du Poisson -

Le rôle exact du poisson dans la diététique des gens de Mango n'a pas été abordé ici. On sait toutefois qu'une partie est consommée et que l'autre est vendue. Une partie est utilisée fraîche, l'autre fumée. Le fumage du poisson est, surtout, le travail des femmes. On a essayé de faire estimer la durée de cette opération qui se fait évidemment après chaque pêche de quelque importance. Les chiffres donnés sont assez peu dispersés : ils sont partiellement fonction de la quantité de poisson pêchée et surtout de la fréquence des pêches. Les durées les plus fréquemment indiquées s'étendent sur 3 ou 4 jours et atteignent souvent 5 ou 6 jours. Il faut donc compter en gros plus d'une demi-semaine d'activité pour préparer le poisson séché. (Tableau LXIV)

TABIEAU LXIV - FUMAGE DU POISSON -

	: 2 : jours	: 3 : jours	: 3 - 4 : jours	: 5 - 6 : jours	: Pas de : réponse	: Ensemble
Païoka	: 8	: 27	: 19	: 19	: 27	: 100
Koumongou	: 5	: 16	: 31	: 29	: 19	: 100

La vente du poisson s'étend tout au long de la période de pêche (Tableau LXV), c'est-à-dire sur une assez grande partie de l'année.

Pêche, préparation et vente du poisson apparaissent au total comme des activités peut être peu pénibles mais assez absorbantes et s'étendent sur plusieurs mois. On a demandé, comme dernière question sur la pêche, quelle était, dans ce domaine, la période de plus gros travail (Tableau LXVI). Toutes les

réponses coïncident pour indiquer la saison sèche et particulièrement la saison des chaleurs, c'est-à-dire surtout mars et avril.

TABLEAU LXV - VENTE DU POISSON -

A) Début -

	: Période de : la Pêche	: Pendant la : Pêche au : kwaré	: Autre : réponse	: Pas de : réponse	: Ensemble
Païoka	: 38	: 4	: 17	: 41	: 100
Koumougou	: 2	: -	: 4	: 94	: 100

TABLEAU LXVI - VENTE DU POISSON -

B) Fin -

	: Fin de la : Pêche	: Fin de la : Pêche de kwaré	: Autre : réponse	: Pas de : réponse	: Ensemble
Païoka	: 32	: 2	: 22	: 44	: 100
Koumougou	: 2	: -	: 4	: 94	: 100

6. Calendrier de Travail de la Pêche -

Afin de les rendre plus claires, on a regroupé toutes les indications relatives à la chronologie de la pêche dans un graphique (Fig. X). On a rajouté en surimpression sur ce graphique les hauteurs de pluies normales pour les mois correspondants. De la figure, ressort une indiscutable accumulation des tâches entre les mois d'octobre et de juin, c'est-à-dire pendant la saison sèche, ce qui confirme les réponses données dans le tableau LXVII. Le maximum de mars-avril, également indiqué dans ce tableau, est confirmé par le diagramme puisque c'est une période où coïncident toutes les catégories de pêche. Une période absolument creuse, par contre, s'étend de juin-juillet à septembre-octobre. Elle correspond au gros de la saison des pluies.

TABLEAU LXVII - SAISON DU GROS TRAVAIL A LA PECHE -

	Saison sèche Chaleurs	Mars- Avril	Autre réponse	Pas de réponse	Ensemble
Pafoke	72	4	24	-	100
Koumougou	93	6	1	-	100

C - LES TRAVAUX RELATIFS A LA CULTURE -

Comme nous l'avons fait pour la pêche, nous passerons ici en revue les principales cultures avec les tâches auxquelles elles donnent lieu. Nous synthétiserons ensuite les résultats dans un graphique en forme de calendrier de travail (1).

1. La Culture de l'Ignane -

C'est avec celle du mil, la culture qui demande le plus de travail à cause de la préparation des buttes. Le repiquage des ignames commence, d'après le rapport JOANNY, dès le mois de décembre et se poursuit jusqu'en février. On plante les ignames à raison d'une tête ou d'un morceau par butte. On les recouvre de feuilles. On étale suffisamment ce repiquage dans le temps pour avoir des récoltes précoces et des récoltes tardives. A la saison des pluies, à partir de mai-juin, on peut commencer les cultures associées : gombo, arachides, mil blanc ou gris (2).

En octobre, on commence à récolter le gros igname (10) réservé à la consommation. Cette récolte ne se fait pas d'un coup : on laisse les tubercules en terre et les femmes vont en prendre au fur et à mesure des besoins. Quand un champ est épuisé, elles vont s'attaquer à un autre. La récolte s'étend ainsi jusqu'à décembre. Au fur et à mesure qu'on récolte les tubercules, on enfouit les tiges dans les buttes afin de préparer les petits ignames de repiquage (lumbéré). Avant de consommer les ignames de l'année, a lieu une cérémonie coutumière exécutée par le chef de famille.

En même temps que la récolte des ignames, se fait celles des cultures associées : en septembre le mil gris, en novembre-décembre le mil blanc, en décembre l'arachide. Si l'on a planté du gombo, on en fait une récolte continue.

Lorsque la récolte des plantations secondaires est achevée, on commence celle des petits ignames qui serviront à la reproduction, les lumbérés. Si l'on a fait des cultures tardives, ceux-ci peuvent donc rester trois mois de plus en terre, ce qui n'a pas d'importance, la terre étant sèche et leur évolution arrêtée.

.../...

Ces petits ignames sont récoltés d'un coup et conservés dans une hutte, dans le champ même où ils ont été récoltés, jusqu'aux prochaines plantations.

La culture de l'igname fait l'objet d'un assolement : on n'en plante jamais dans la même terre deux années de suite. L'année suivant une récolte d'ignames, on peut faire du mil ou de l'arachide. La troisième année, on replante de l'igname. Quand la terre est épuisée, on laisse le champ en jachère.

2. La Culture du Mil -

Millet gris, millet blanc, sorgho et fonio, sont cultivés non plus sur buttes mais semés en poquets sur des sillons. Comme l'igname, ce sont avant tout des denrées de consommation et elles comptent - comme l'igname également - parmi les cultures qui demandent le plus de travail en raison de la nécessité de préparer les sillons. Ces diverses graminées sont semées en mai-juin, soit comme cultures principales, soit comme cultures associées avec l'igname. Dans les champs de mil eux-mêmes, on adjoint parfois de petites cultures secondaires : gombo, piment, haricots ou pois. Le fonio, toutefois, est toujours semé isolément⁽³⁾. Les premières semailles de mil - généralement de mil gris - donnent lieu à des cérémonies coutumières. Le mil gris - dit " mil de trois mois " - est récolté dès août-septembre, à la fin des pluies. Les autres variétés sont récoltées en novembre-décembre. La récolte du mil blanc ou mil des six mois donne également lieu à des manifestations rituelles. La moisson d'un champ se fait d'un seul coup. On égrène les tiges et on vanne le grain immédiatement. Celui-ci est conservé en grenier sous la garde d'un jeune de confiance désigné par le chef. Le mil - principalement sous forme de pâte - constitue la base de l'alimentation tout au long de l'année. C'est lorsqu'il vient à manquer, en fin de saison sèche, que la famine vient à se faire sentir.

Le mil fait l'objet d'une culture alternée, soit avec l'igname, soit - dans les champs de case - avec le maïs.

3. La Culture de l'Arachide -

Elle appelle peu de remarques. L'arachide se plante - nous venons de le dire - dans les champs d'ignames, soit en symbiose, soit en alternance. Dans ce dernier cas, on réduit légèrement les buttes, moins grosses pour l'arachide que pour l'igname. L'arachide est cultivée essentiellement pour la vente. Souvent, la graine provient de distributions des Services de l'Agriculture. Dans ce cas, on rend à l'Administration l'équivalent de la semence et on conserve le reste que les commerçants d'Mossi viennent acheter à domicile. Semé en juin, l'arachide se récolte en novembre-décembre.

(1) Nous avons recoupé les données de nos informateurs avec celles d'un rapport sur un projet de colonisation cabraïse à Kango, établi par M.B. JOANNY pour le Service de l'Agriculture. Quant la divergence des données était trop grande, on a conservé seulement celles du rapport JOANNY.

(2) Cf. supra, chap. IV

(3) Cf. supra, chap. IV.

4. Le Maïs -

Le maïs est une culture "luxueuse" qui a la réputation d'épuiser les sols. Les semailles se font en plusieurs fois : en mai au bord des marigots, en juin-juillet dans les champs de case. Dans ces champs, le maïs se cultive généralement en alternance avec du sorgho. À la récolte, on met les épis à sécher sous les auvents des cases pendant une semaine ou deux. On en réserve une petite quantité pour la semence, on les accroche dans les cuisines pour les fumer et les garantir des charançons. Le grain destiné à la consommation est conservé dans le grenier à mil où lui est réservé un compartiment spécial.

5. Le Tabac -

Il est cultivé en deux étapes et demande beaucoup d'humidité. Selon nos informateurs, dès le mois de septembre, à la fin des grosses pluies, on les sème en pépinières au bord des puits. Au bout d'un mois, quand le plant est assez fort, on le repique en bordure de la rivière ; on choisit le moment où celle-ci commence à baisser. On ne fait qu'une plantation par an. La récolte s'effectue en janvier. On sèche les feuilles sur l'aire en terre battue que l'on trouve dans toutes les soukalas (bamba). Nous avons vu (1) que les plantations de tabac étaient souvent l'objet d'une culture individuelle. Chacun prépare donc son tabac séparément. Les femmes pilent les feuilles jusqu'à les réduire en poudre. On mélange ensuite cette poudre avec une substance gluante extraite d'une écorce et additionnée d'eau et on fabrique des boulettes - tomo - que l'on enfle sur une baguette pour les mettre à sécher. Comme pour le maïs, les commerçants Mossi viennent acheter le tabac à domicile. Le tabac ainsi produit bénéficie d'une assez large renommée puisqu'il est, paraît-il, vendu jusqu'à Atakpané, à 350 kilomètres de Nango.

6. Calendrier de Travail de l'Agriculture -

La figure I résume ce qui précède. Le début de l'année est relativement peu chargé au point de vue des tâches agricoles. La préparation des champs, qui est certes un travail important - défrichage, dessouchage, préparation des buttes pour l'igname ou l'arachide, des sillons pour le mil - peut s'étendre sur plusieurs mois de la saison sèche, des récoltes aux premières pluies. Toutefois, c'est surtout en mars, avec les feux de brousse, que commencent vraiment les travaux des champs.

L'igname mis à part, cultivé de décembre à février, certaines "plantations" précoces auraient lieu dès la fin avril. Mais les mois de mai et juin seraient la grosse saison des semailles, repiquage, etc..., à l'approche des premières pluies. A partir de ce moment, à peu près toutes les variétés de culture, à l'exception du tabac, réclament des soins simultanés. Après les semailles, en effet, vient l'entretien des champs (sarclage, etc...) qui s'étend à des époques variables selon les cultures, entre juin-juillet et octobre.

Le mil de trois mois - et le maïs précoce - selon certains informateurs inaugure en août la saison des récoltes. Mais la grande période s'étend d'octobre à décembre.

.../...

(1) Cf. supra, cha. IV.

En septembre, commence la culture du tabac qui se déroule sur un cycle extrêmement court à la fin de la saison des pluies et au début de la saison sèche mais qui tombe dans la période la plus chargée en travaux agricoles.

7. Les Principales Périodes de Travail -

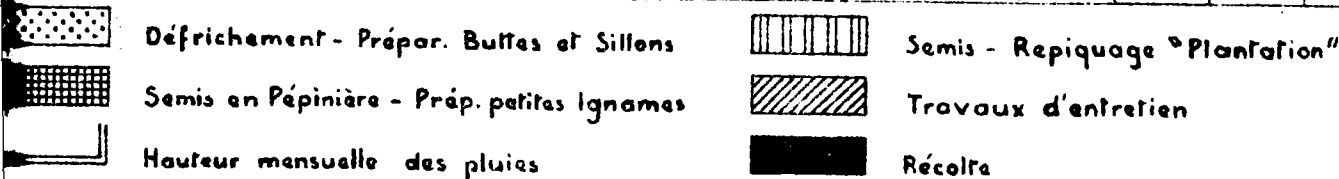
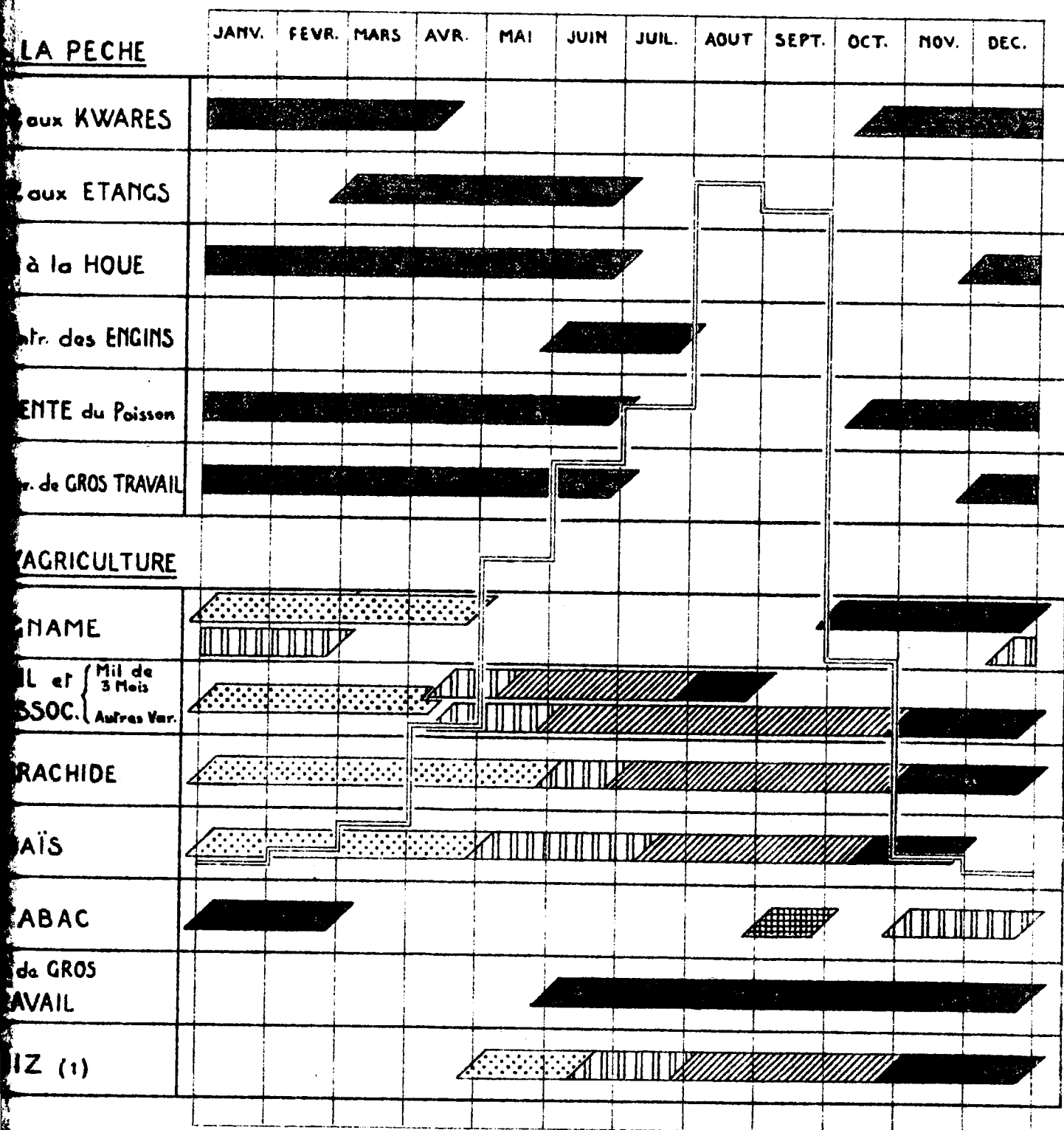
La partie des interviews relative à l'agriculture se terminait par une question sur l'époque de plus gros travail dans l'agriculture. Avec une précision plus ou moins grande (Tableaux LXVIII et LXIX), les résultats coïncident remarquablement pour désigner - pour les hommes et pour les femmes (on demandait de préciser) - une période s'étendant du début des pluies aux récoltes.

Ces données reportées sur la figure X montrent que cette période considérée comme la plus active coïncide non pas avec les travaux les plus durs (préparation des champs à la saison sèche), mais avec la plus grande multiplicité des tâches (1). La comparaison avec la question similaire posée à propos de la pêche (Fig. V) fait apparaître une singulière et intéressante complémentarité des deux types d'activité. La principale période de travail à la pêche est la saison sèche, de décembre à juin. Pour l'agriculture, elle commence en juin pour s'achever en décembre. En fait, pour trouver les époques vraiment surchargées, il faut remonter au détail des graphiques. Nous avons signalé à la pêche un maximum d'activité en mars et avril. Il est intéressant de noter que c'est à cette époque que se font aussi les feux de brousse et le gros travail de préparation des champs. Cette période peut donc être tenue pour particulièrement chargée. Il en va sans doute de même de celle des premières pluies où les activités agricoles démarrent dans plusieurs domaines à la fois. Novembre et décembre, où les récoltent battent leur plein et où la pêche aux kwarés a recommencé, pourraient également être des périodes particulièrement chargées. Janvier-février par contre, au moment de l'harmattan, une partie de mars, entre le repiquage des ignames et les semis de mil, seraient des époques de repos relatif où, seule, la pêche continuerait à être pratiquée. On retiendra plutôt le remarquable équilibre des activités : pêche à la saison sèche, culture pendant les pluies, qui correspond, du moins à Païoka, à l'équilibre de ces types d'activité dans les revenus.

.../...

(1) Notons que l'enquête directe fait débiter cette période en juin, ce qui correspond avec les réponses de détail de nos informateurs. On obtient un décalage d'environ un mois avec les autres données du graphique, davantage inspirées du rapport JOANNY. Ce décalage peut tenir à un retard de la saison sèche autant qu'à un retard systématique des travaux agricoles à Païoka. Nous nous contentons de le signaler.

Fig. X- CALENDRIERS de TRAVAIL



- Pour Mémoire : riz irrigué sans repiquage

TABIEAU XLVIII - EPOQUE DU GROS TRAVAIL DANS L'AGRICULTURE -

A) Pour les Hommes -

	: Début : des Pluies :	: des : Pluies : aux récol- : tes	: Autres : réponses	: Pas de : réponse	: Ensemble
Païoka	: 16	: 74	: 10	: -	: 100
Koumougou	: 11	: 83	: 6	: -	: 100

TABIEAU LXIX -

B) Pour les Femmes -

	: Juin : Juillet : Semailles	: Saison : des : Pluies	: Comme pour : les : Hommes	: Autre : réponse	: Pas de : réponse	: Ensemble
Païoka	: 10	: 53	: 22	: 15	: -	: 100
Koumougou	: -	: 45	: 50	: 5	: -	: 100

CONCLUSION -

Dans le climat assez aride - et à deux saisons seulement - de la région de Païoka-Koumougou, les activités se répartissent d'une façon remarquable entre la pêche et l'agriculture. En fait, cet équilibre devrait être moins sensible à Koumougou où le faible rôle de la pêche laisse sans doute davantage de loisirs à la saison sèche. Par contre, la période de préparation des champs en mars-avril et, surtout, la seconde moitié de l'année où se concentrent à peu près toutes les activités agricoles doit y être particulièrement surchargée. A Païoka, le remarquable équilibre des deux activités donne un emploi du temps apparemment plus étalé tout au long de l'année. C'est en tout cas dans ces calendriers - semblables dans leur contenu, mais différents quant à l'importance de leurs diverses parties - qu'il conviendra d'insérer les activités relatives à la rizière.

CHAPITRE VII

LA MAIN D'OEUVRE ET LA REPARTITION DES TACHES

Les tâches à effectuer et les dates auxquelles elles s'effectuent étant fixées, il nous faut maintenant déterminer combien de personnes ces tâches mobilisent et à quelles catégories elles appartiennent : hommes, femmes ou enfants. Il nous faut enfin savoir - au point de vue des paysans de Pafoka - quelles sont les principales de ces tâches, celles qu'il faut préserver en priorité, ainsi que les plus pénibles, c'est-à-dire celles déterminant des périodes auxquelles il n'est pas possible d'introduire un surcroît de travail. Enfin, on a complété le tableau de la main d'oeuvre effectivement utilisée par un inventaire des non-cultivateurs - écoliers et émigrants. Les chiffres donnés dans cette dernière partie recouperont dans une certaine mesure ceux des recensements exploités au chapitre II. Le chapitre se termine par l'exploitation de questions complémentaires concernant les raisons de la faible scolarité des jeunes et la durée des séjours au Ghana des émigrants.

A - LA MAIN D'OEUVRE UTILISEE DANS LA PLAINE -

La main d'oeuvre normale de la plaine pour les travaux agricoles ou la pêche se compose d'hommes adultes, mais aussi de femmes et d'enfants. La division du travail entre les sexes étant moins nettement différenciée pour la pêche que pour la culture, ce n'est que pour cette seconde catégorie que nous avons ventilé dans des tableaux à part les tâches des femmes et celles des hommes. Enfin, nous mentionnerons, surtout pour mémoire, l'élevage qui n'utilise guère de main d'oeuvre.

1. La Pêche -

Comme dans les chapitres précédents, nous étudierons séparément les diverses catégories de pêche et les activités annexes. A l'exception du fumage et de la vente du poisson - qui sont des besognes de femmes - les travaux de la pêche sont effectués principalement par les hommes. Les femmes participent parfois, cependant, à la pêche au panier et aussi à la pêche à la calabasse.

a) La Pêche à la Nasse - Elle consiste surtout à aller relever tous les deux ou trois jours les nasses posées dans les kwarés. Cette pêche mobilise un nombre assez restreint de personnes (tableau LXX).

Il est intéressant de constater que nous obtenons une proportion exactement égale dans les deux zones étudiées. Nous donnons surtout pour mémoire la ventilation du nombre de pêcheurs par soukala (Tableau LXX-B). A Pafoka, comme on le voit, c'est le plus souvent une seule personne et rarement plus de 3 ou 4 qui sont chargées de ce travail.

.../...

TABLEAU LXX - MAIN D'OEUVRE POUR LA PÊCHE A LA NASSE -

A) Total et Moyenne -

	Total	Moyenne par Soukala
Pafoka	262	1,7
Koumougou	169	1,7

B) Répartition selon les Soukalas -

	Pas de nasses	1 personne	2 personnes	3-4 personnes	5 personnes et +	Pas de réponse	Ensemble
Pafoka	6	53	22	12	5	2	100
Koumougou	22	31	32	10	5	-	100

b) La Pêche aux Étangs - Ce que l'on appelle à Pafoka " pêche aux étangs " se pratique également en fait dans les kwarés, lorsque ceux-ci ont suffisamment d'eau, ce qui explique son importance relative. Cette pêche paraît mobiliser une main d'œuvre beaucoup plus considérable que la pêche au kwaré (Tableau LXXI-A). Ce fait tient en réalité à son caractère collectif. Il est singulier de constater, comme à propos de la pêche aux kwarés, que le nombre de personnes participant à cette activité est beaucoup plus important - surtout si l'on considère les moyennes par soukala - à Koumougou qu'à Pafoka. Nous ne pouvons proposer aucune explication à ce phénomène qui semble être en contradiction avec ce que nous avons dit précédemment du rôle relativement peu important de la pêche dans la zone-témoin. La répartition par soukala (Tableau LXXI-B) montre que des groupes de 10 personnes allant participer, dans une seule famille, à ces pêches collectives, ne sont pas une exception.

c) La Pêche à la Houe - Les chiffres trouvés ici (Tableau LXXII - A) sont très voisins de ceux obtenus à propos de la pêche au kwaré. Ils indiquent - ce que nous avons constaté par ailleurs - l'importance médiocre de ce type d'activité. Nous donnons également pour mémoire (Tableau LXXII-B) la répartition de détail de ces chiffres par soukala.

TABIEAU LXXI - MAIN D'OEUVRE POUR LA PECHE AUX ETANGS -

A) Total et Moyenne -

	Total	Moyenne
Pafoka	989	6,3
Koumougou	1.403	16,0

B) Répartition entre les Soukalas

	1 - 3 personnes	4 - 6 personnes	7 - 10 personnes	11 - 15 personnes	16 personnes et +	Pas de réponse	Ensem- ble
Pafoka	29	36	12	12	8	3	100
Koumougou	2	13	27	21	36	1	100

TABIEAU LXXII - MAIN D'OEUVRE POUR LA PECHE A LA ROUE -

A) Total et Moyenne par Soukala -

	Total	Moyenne
Pafoka	268	1,7
Koumougou	178	1,8

.../...

TABIEAU LXXII - MAIN D'OEUVRE POUR LA PECHE A LA HONE -

B) Répartition par Soukala -

	1 personne	2 - 3 personnes	4 - 6 personnes	7 - 10 personnes	11 personnes et +	Pas de réponse	Ensembl
Pafoka	14	26	12	3	1	44	100
Koumongou	4	14	9	4	4	65	100

d) Réparation des Nasses - Là aussi, nous obtenons des proportions singulièrement identiques (Tableau LXXIII-A) à celles que nous venons de trouver.

TABIEAU LXXIII - NOMBRE D'HOMMES POUR LA REPARATION DES NASSES -

A) Total et Moyenne par Soukala -

	Total	Moyenne
Pafoka	263	1,7
Koumongou	168	1,7

B) Répartition par soukala -

	1 Homme (chacun répare ses nasses)	2 hommes	3 Hommes et +	Autre réponse	Pas de réponse	Ensemble
Pafoka	54	23	16	6	1	100
Koumongou	43	36	14	2	5	100

.../...

Le plus souvent, un seul homme dans chaque soukala, quelque fois deux (Tableau LXXII - B) sont chargés de cette besogne.

e) Fumage du Poisson - La préparation et la vente du poisson sont des besognes de femmes, aidées parfois des enfants des deux sexes. Comme pour la pêche aux étangs, le nombre de femmes participant à ce travail paraît considérablement plus élevé à Koumongou qu'à Pafoka (Tableau LXXIV -A).

A en juger d'après la répartition par soukala (Tableau LXXIV -B), il apparaît que la plus grande partie sans doute des femmes adultes des soukalas, surtout à Koumongou, participent à ce travail.

TABIEAU LXXIV - NOMBRE DE FEMMES AYANT FUME DU POISSON -

A) Total et Moyenne par Soukala -

	Total	Moyenne
Pafoka	304	1,9
Koumongou	542	5,6

B) Répartition selon les Soukalas -

	1 Femme	2 - 3 Femmes	4 - 6 Femmes	7 Femmes et +	Pas de réponse	Ensemble
Pafoka	30	24	12	6	28	100
Koumongou	5	8	36	33	18	100

f) Vente du Poisson - C'est également le travail des femmes. La vente du poisson apparaît (Tableau LXXV -A) comme une activité assez peu importante à Pafoka et presque inexistante à Koumongou. Elle concerne rarement plus de 2 ou 3 personnes par soukala (Tableau LXXV -B) dans le cas où elle est pratiquée. Mais le nombre élevé de "personnes ou pas de réponse" - éliminées, la très faible proportion des "pas de réponse" - montre qu'environ 1/3 des soukalas de Pafoka et les 9/10 de celles de Koumongou ne pratiquent pas le commerce du poisson.

.../...

TABIEAU LXXV -

A) Total et Moyenne par Soukala -

	Total	Moyenne
Païoka	211	1,4
Koumongou	18	0,2

B) Répartition entre les Soukalas -

	1 Femme	2 - 3 Femmes	4 - 5 Femmes	6 Femmes et +	Personne ou pas de réponse	Ensemble
Païoka	25	22	12	4	37	100
Koumongou	2	3	-	1	94	100

2. La Culture -

A la différence de la pêche, nous n'avons pas distingué les diverses activités relatives à la culture ; par contre, nous avons envisagé séparément le travail des hommes et celui des femmes.

a) Le Travail des Hommes - Une main d'oeuvre beaucoup plus importante à Koumongou qu'à Païoka (Tableau LXXVI -A) paraît employée à la culture.

TABIEAU LXXVI - NOMBRE D'HOMMES AYANT TRAVAILLE AUX CHAMPS -

A) Total et Moyenne par Soukala -

	Total	Moyenne
Païoka	596	3,8
Koumongou	683	7,0

Ces résultats peuvent sembler normaux étant donné ce que nous avons dit précédemment de la taille plus grande des soukalas dans la zone-témoin, et, aussi, de la plus grande importance qui y est donnée à la culture. La répartition par soukala (Tableau LXXVI -B) montre que, si les familles n'ayant qu'un ou deux travailleurs agricoles sont assez fréquentes à Païoka, elles sont presque l'exception à Koumongou où, dans la proportion de 3/5, celles-ci comptent, au contraire, six travailleurs et plus. Là aussi une différence aussi nette doit sans doute être imputée à la plus grande taille des soukalas. L'importance de l'agriculture dans les activités des deux régions apparaît, en tout cas, dans l'absence de "pas de réponse" qui témoigne que tous les interviewés ont admis que, dans leur soukala, on pratiquait l'agriculture. Ce fait n'est certes pas étonnant, mais l'unanimité des réponses dans ce cas donne une présomption de validité à celles indiquant dans les tableaux précédents des proportions élevées de gens ne pratiquant pas la pêche.

TABLEAU LXXVI -

B) Répartition selon les Soukalas -

	1 Hommes	2 Hommes	3 Hommes	4 - 5 Hommes	6 - 8 Hommes	9 Hommes : Pas de et + : réponse	Ensemble
Païoka	19	21	16	19	18	7 -	100
Koumongou	4	9	9	20	29	29 -	100

b) Le Travail des Femmes - Le nombre de femmes travaillant aux champs dépasse dans les deux zones celui des hommes (Tableau LXXVII -A). Comme pour les hommes, l'écart entre les deux zones est en faveur de Koumongou et ce dans une proportion presque égale à celle observée à propos des hommes. Ce fait appelle les mêmes remarques que celles faites à propos des tableaux précédents. La supériorité numérique de la main d'œuvre féminine se traduit dans la répartition par soukala (Tableau LXXVII -B).

TABLEAU LXXVII - NOMBRE DE FEMMES AYANT TRAVAILLE AUX CHAMPS -

A) Total et Moyenne par Soukala -

	Total	Moyenne
Païoka	683	4,4
Koumongou	886	9,1

B) Répartition selon les Soukalas -

	1 : Femme	2 : Femmes	3 : Femmes	4 - 5 : Femmes	6 - 8 : Femmes	9 Fem- mes et +	Pas de réponse	Ensemble
Pafoka	17	16	19	17	14	13	4	100
Koumongou	4	2	3	12	38	41	-	100

La distribution est également étalée - sans doute en fonction de la taille des soukalas - mais elle marque dans les deux zones un déplacement vers les classes supérieures (mode ou classe dominante : "3 Femmes " à Pafoka, "9 Femmes et plus " à Koumongou).

3. L'Elevage -

Nous ne citons l'élevage que pour mémoire car nous avons vu que la possession de volaille ou d'animaux domestiques ne donnait pratiquement lieu à aucun travail particulier. Les poulaillers sont nettoyés une fois dans l'année et le fumier enfoui dans les champs de case. Les boeufs sont, soit confiés à des bergers seuls, ce qui dans la plaine paraît d'ailleurs une exception, soit laissés - comme nous l'avons dit plus haut - à la garde des jeunes garçons de la soukala qui ne vont pas à l'école.

B - LES TRAVAUX IMPORTANTS OU PENIBLES -

Les tableaux donnés ici correspondent à deux types de questions relatives aux travaux considérés par les gens de la plaine comme les plus importants ou comme les plus pénibles. Le but de ces questions était de déterminer à ce double point de vue une hiérarchie des tâches telles qu'elles étaient vues par la population.

1. La Forme de Pêche la plus importante -

Les données relatives à cette question ont été exploitées plus haut avec l'ensemble de celles relatives à la pêche (1). Nous nous contentons de rappeler que la forme de pêche considérée comme la plus importante était la pêche à l'ababou.

2. Les Principaux Travaux des Hommes aux Champs -

La notion de travail le plus important est un peu vague et nous l'avons choisie à dessein pour laisser aux réponses une certaine liberté. Le nombre de réponses n'était d'ailleurs pas limitatif. Toutefois leur rang n'a pas été exploité.

(1) Cf. Supra chap. IV En fait la question ne concernait que la forme de pêche la plus importante, aux étangs, et non une comparaison entre les trois principaux modes

Pour les Hommes, les réponses sont assez régulièrement étalées (Tableau LXXVIII) entre les tâches effectivement les plus longues, les plus pénibles (cf ci-dessous) ou les plus considérables. Ce sont en tout cas les travaux de préparation de la terre : buttes pour les ignames, sillons pour le mil, qui sont considérés comme le principal travail des hommes. L'entretien des champs, pourtant réservé - en principe - aux femmes, apparaît en fait comme une tâche fréquemment effectuée par les hommes. On constate là, selon un phénomène assez fréquent, une différence certaine entre la norme et la réalité. Aucune différence importante n'apparaît dans la répartition des réponses entre les deux zones étudiées.

3. Les Principaux Travaux des Femmes aux Champs -

Semences et plantations (Tableau LXXIX) viennent très largement au premier rang dans les deux zones. Le fait que ces activités ne soient jamais citées à propos des hommes montre que, dans ce domaine, la division du travail entre les sexes est très exactement observée. Le désherbage et le sarclage sont cités en second lieu dans une proportion également importante et voisine du tiers des réponses. La récolte n'est citée qu'un très petit nombre de fois bien qu'elle constitue aussi, en principe, une activité avant tout féminine. Il semble donc s'agir d'une tâche beaucoup moins absorbante que les précédentes.

TAB. LXXVIII - PRINCIPAUX TRAVAUX DES HOMMES AUX CHAMPS -

	: Préparation : des Buttes	: Traçage : des Sillons	: Désherbage : : Sarclage	: Autre	: Pas de : Réponse	: Ensemble
Païoka	: 31	: 29	: 23	: 16	: 1	: 100
Koumougou	: 27	: 26	: 22	: 25	: -	: 100

TAB. LXXIX - PRINCIPAUX TRAVAUX DES FEMMES AUX CHAMPS -

	: Semences : Plantations	: Désherbage : : Sarclage	: Moisson : Récolte	: Autre	: Pas de : réponse	: Ensemble
Païoka	: 56	: 35	: 5	: 4	: -	: 100
Koumougou	: 66	: 31	: - 1	: 2	: - 1	: 100

4. Le Travail le plus pénible à la Pêche -

La notion de travail pénible est plus limitée que celle de travail important. Il s'agissait là de préciser les tâches les plus fatigantes. A la pêche (Tableau LXXX), c'est la pêche à l'ababou - qui est aussi l'activité principale dans de pêches au kwaré, aux étangs et à la houe. Ceci constitue une lacune de notre enquête

ce domaine - qui vient en tête, surtout à Koumongou (1). Les gens de Païoka citent également assez fréquemment l'entretien des kwarés et la fabrication des filets. La pêche à la calebasse, réputée très fatigante puisque les hommes couchent parfois sur place lorsqu'ils la pratiquent et qu'il y a trop d'eau à enlever, ne figure ici que dans les Autres Réponses.

TABLEAU LXXX - LE TRAVAIL LE PLUS PENIBLE A LA PECHE -

	Pêche à l'atabou	Pêche au kwaré	Nettoyage et Entretien des kwarés	Fabrication de Filets	Autre réponse	Pas de réponse	Ensem- ble
Païoka	33	10	20	20	16	1	100
Koumongou	91	-	-	4	4	1	100

5. Le Travail le plus pénible aux Champs pour les Hommes -

On pouvait craindre que, dans une certaine mesure, les interviewés ne fassent pas de différence entre ce type de question et les précédentes et fournissent des réponses identiques. Il apparaît heureusement qu'il n'en a rien été (Tableau LXXXI). Si les gens citent parfois les mêmes travaux à la fois comme importants et comme pénibles, ce n'est pas du tout dans les mêmes proportions, ce qui tend bien à indiquer qu'ils n'ont pas confondu les deux notions. La préparation des buttes d'ignames apparaît à Païoka comme le travail le plus pénible. Celle des sillons pour le mil est beaucoup moins citée, surtout isolément, mais elle est assez souvent associée dans les réponses à la préparation des buttes. La culture du maïs, qui n'apparaissait pas dans les tableaux précédents, figure assez souvent, par contre, parmi les travaux les plus pénibles. Elle est citée en particulier dans près de la moitié des cas à Koumongou et dans presque le quart des réponses à Païoka.

TABLEAU LXXXI - LE TRAVAIL LE PLUS PENIBLE POUR LES HOMMES AUX CHAMPS -

	Culture du Maïs	Prépara- des Buttes	Tracage des Sillons	Buttes et Sillons	Autre réponse	Pas de réponse	Ensem- ble
Païoka	23	48	6	12	11	-	100
Koumongou	46	22	2	14	16	-	100

(1) Cf note (1) p. 8

6. Le Travail le plus pénible aux Champs pour les Femmes -

Ici encore (Tableau LXXXII), travail important et travail pénible n'ont pas été confondus. Le désherbage et le sarclage arrivent, surtout à Koumongou, très largement en tête des tâches considérées comme pénibles. Viennent ensuite, dans une moindre mesure, les semailles et les plantations, et - citées assez souvent à part - les semailles de maïs. Cette activité, relativement limitée, apparaît ainsi cependant comme une des plus fatigantes tant pour les hommes que pour les femmes.

TABLEAU LXXXII - LE TRAVAIL LE PLUS PENIBLE POUR LES FEMMES AUX CHAMPS -

	Semer le Maïs	Semer	Désherber Sarcler	Semer et Sarcler	Autre réponse	Pas de réponse	Ensem- ble
Païoka	6	30	49	7	8	-	100
Koumongou	55	6	76	-	12	1	100

C. LES JEUNES ET LES EMIGRANTS -

Nous étudions dans cette dernière partie les gens qui ne participent pas aux travaux coutumiers de la plaine. Cette étude n'a pas un aspect seulement négatif : elle vise à préciser certaines potentialités de la main d'œuvre dans le cadre de transformations consécutives aux projets envisagés.

1. - Les Jeunes et la Scolarisation -

Les chiffres donnés ici sont à comparer avec ceux du recensement (1). Ils ont été obtenus au cours des interviews de chefs de soukalas. Ils correspondent toutefois à une notion plus empirique que celles employées au cours du recensement, c'est-à-dire non pas à des classes d'âge précises mais à des enfants en âge ou non d'aller à l'école. Les réponses concernent donc, en principe, les jeunes entre 6 à 7 ans d'une part, 15 à 16 ans de l'autre. Les Tableaux LXXXIII-A et LXXXIII-B indiquent en valeur absolue le nombre de ces jeunes garçons et filles à Païoka et à Koumongou.

Les moyennes par soukala (Tableaux LXXXIV-A et LXXXIV-B), si elles donnent des chiffres supérieurs en faveur de Koumongou -phénomène partiellement lié à la taille plus grande des soukalas dans cette zone - font apparaître dans les deux régions étudiées un déficit en filles par rapport aux garçons. Ce phénomène est particulièrement marqué à Païoka.

.../...

(1) Cf. supra Chap. II.

TABLEAU LXXIII - JEUNES SCOLARISÉS ET NON SCOLARISÉS (1) - TOTAUX -

A) à Païoka -

	Scolarisés	Non- Scolarisés	Ensemble
Garçons	16	303	319
Filles	-	210	210
Ensemble	16	513	529

B) à Koumongou -

	Scolarisés	Non-Scolarisés	Ensemble
Garçons	44	236	280
Filles	8	228	236
Ensemble	52	464	516

.../...

(1) Cf. Chap. II, Tableau XIII, pour les chiffres du recensement. A Païoka, où des comparaisons peuvent être faites, l'assiette des deux dénombrements étant la même, les chiffres concernant les jeunes d'âge scolaire sont plus élevés au recensement qu'à l'enquête sociologique. Cela peut tenir au fait que la classe d'âge du recensement commence à 5 ans, c'est-à-dire un an avant l'âge scolaire. Les chiffres de scolarisés sont, par contre, assez différents mais restent dans le même ordre de grandeur.

TABIEAU LXXXIV - JEUNES SCOLARISES ET NON SCOLARISES - MOYENNES PAR SOUKALAS -

A) à Païoka -

	: Sclarisés	: Non - Sclarisés	: Ensemble
Garçons	: 0,1	: 1,9	: 2,0
Filles	: -	: 1,3	: 1,3
Ensemble	: 0,1	: 3,3	: 3,4

B) à Koumongou -

	: Sclarisés	: Non - Sclarisés	: Ensemble
Garçons	: 0,5	: 2,4	: 2,9
Filles	: 0,1	: 2,4	: 2,4
Ensemble	: 0,5	: 4,8	: 5,3

Une question complémentaire demandait aux chefs de soukalas pourquoi les non-sclarisés n'allaient pas à l'école : la trop grande jeunesse des enfants est un motif assez fréquent, surtout à Païoka (Tableau LXXXIV). Rappelons que la question précisait bien qu'il s'agissait d'enfants d'âge scolaire. La trop grande jeunesse invoquée ici se réfère donc sans doute moins à l'âge minimum pour rentrer à l'école qu'à l'âge suffisant pour parcourir de longues distances ou être mis en pension chez des parents de la ville.

Mais la raison la plus généralement invoquée est la nécessité de garder ces enfants pour effectuer les travaux de la soukala (réponses classées dans les deux catégories "Aident aux Champs " et " Sont soutiens de famille "). L'importance de ce type de réponses à Koumongou (45 %) revêt une importance particulière. Il prouve un manque d'empressement des parents à envoyer les enfants à l'école d'autant plus grave que Koumongou possède une école située précisément dans la zone enquêtée et que l'argument de l'éloignement peut être ici invoquée.

TABIEAU LXXXIV - POURQUOI NE VONT-ILS PAS A L'ECOLE -

	Trop jeunes	Pas d'école Pas de Soutien	Aident aux Champs	Sont sou- tiens de Famille	Autre réponse	Pas de réponse	Ensemb- le
Pafoka	28	6	26	4	19	17	100
Koumougou	15	-	41	4	29	11	100

2. Les Emigrés vers le Ghana -

Nous avons vu précédemment (1) que, d'après les recensements de 1955-1957, les migrations vers le Ghana étaient beaucoup plus importantes à Pafoka qu'à Koumougou. Il semble, à en juger par les chiffres obtenus ici (Tableaux LXXXVI-A) et (LXXXVI-B) que la tendance à chercher du travail de l'autre côté de la frontière se soit généralisée dans les deux zones : dans chaque soukala, en moyenne près de deux personnes à Pafoka et près de trois à Koumougou se trouvaient au Ghana au moment de l'enquête (2). Il faut observer que, parmi les migrants, se trouve un nombre relativement grand de femmes : 1/5 de l'effectif total à Pafoka et 1/3 à Koumougou, ce dernier chiffre étant particulièrement élevé. Dans presque tous les cas, il s'agit de femmes accompagnant leur mari.

Les migrations semblent être de longue durée. Malgré un nombre élevé de non-réponses à Pafoka, les déclarations obtenues dans cette zone - comme dans celle de Koumougou - montrent (Tableau LXXXVII) qu'il s'agit d'absences de plusieurs années d'une durée comprise le plus souvent entre 2 et 5 ans. Il ne s'agit donc pas de déplacements occasionnels mais de gens allant s'installer et travailler de façon pratiquement complète au Ghana.

TABIEAU LXXXVII - DUREE DES SEJOURS AU GHANA -

	1 an	2-3 ans	4-5 ans	6 ans et +	Durée indé- terminée	Ne sait pas, Pas de réponse	Ensemble
Pafoka	6	17	7	3	6	62	100
Koumougou	5	43	23	18	-	11	100

.../...

(1) Cf. Chap. II

(2) A Pafoka, les chiffres de 1955 sont d'un tiers environ plus élevés que ceux de 1960. Il est difficile, toutefois, d'en conclure à un ralentissement de l'émigration, surtout que - à en juger par les mêmes sources - le mouvement migratoire

TABLERAU LXXXVI - EMIGRES AU GHANA -

A) Totaux

	Hommes	Femmes	Ensemble
Pafoke	205	57	262
Koumongou	184	91	275

B) Moyennes par Soukala -

	Hommes	Femmes	Ensemble
Pafoke	1,3	0,4	1,7
Koumongou	1,9	0,9	2,8

L'importance et la durée de ce mouvement migratoire d'une part, la grave sous-scolarisation de la population de l'autre, constituent des problèmes essentiels qui devraient pouvoir faire l'objet d'une action conjointe. Il semble en particulier que, compte tenu de la capacité de travail plus grande d'un adulte comparé à un enfant, la fixation des migrants dans leur pays d'origine permettrait facilement de remplacer les jeunes pour les travaux familiaux et d'envoyer ceux-ci sans difficulté à l'école. On élèverait ainsi le niveau moyen de la population tout en préservant le potentiel de travail humain nécessaire.

D. LA REPARTITION DES TACHES -

On a rapproché dans un graphique (Fig. XI) le nombre moyen de personnes occupées, par soukalas, aux différentes tâches étudiées dans ce chapitre. Si l'on compare les types d'activité, on constate que la pêche mobilise une main-d'œuvre moins importante que l'agriculture, surtout si l'on considère que la pêche aux étangs (la proportion relative à la pêche aux étangs figure en pointillé dans le diagramme) représente une activité pénible, certes, et mobilisant un grand nombre de personnes, mais avec une périodicité assez espacée. Les écoliers représentent une proportion absolument négligeable de la population susceptible de travailler. Il n'en va pas de même des émigrants, surtout si l'on considère que ce sont des adultes à l'âge actif et, probablement, une certaine sélection parmi ceux-ci.

A une seule exception près - la réparation des engins de pêche - le nombre moyen de travailleurs est sensiblement plus élevé à Koumongou qu'à Pafoka. Nous avons supposé que ce fait tenait, au moins en partie, à la taille plus élevée des soukalas dans cette zone-témoin. Si l'on excepte la pêche aux étangs, il apparaît également sur ce graphique que les activités relatives à la pêche occupant une main-d'œuvre sensiblement moins importante - dans une zone comme dans l'autre - que l'agriculture.

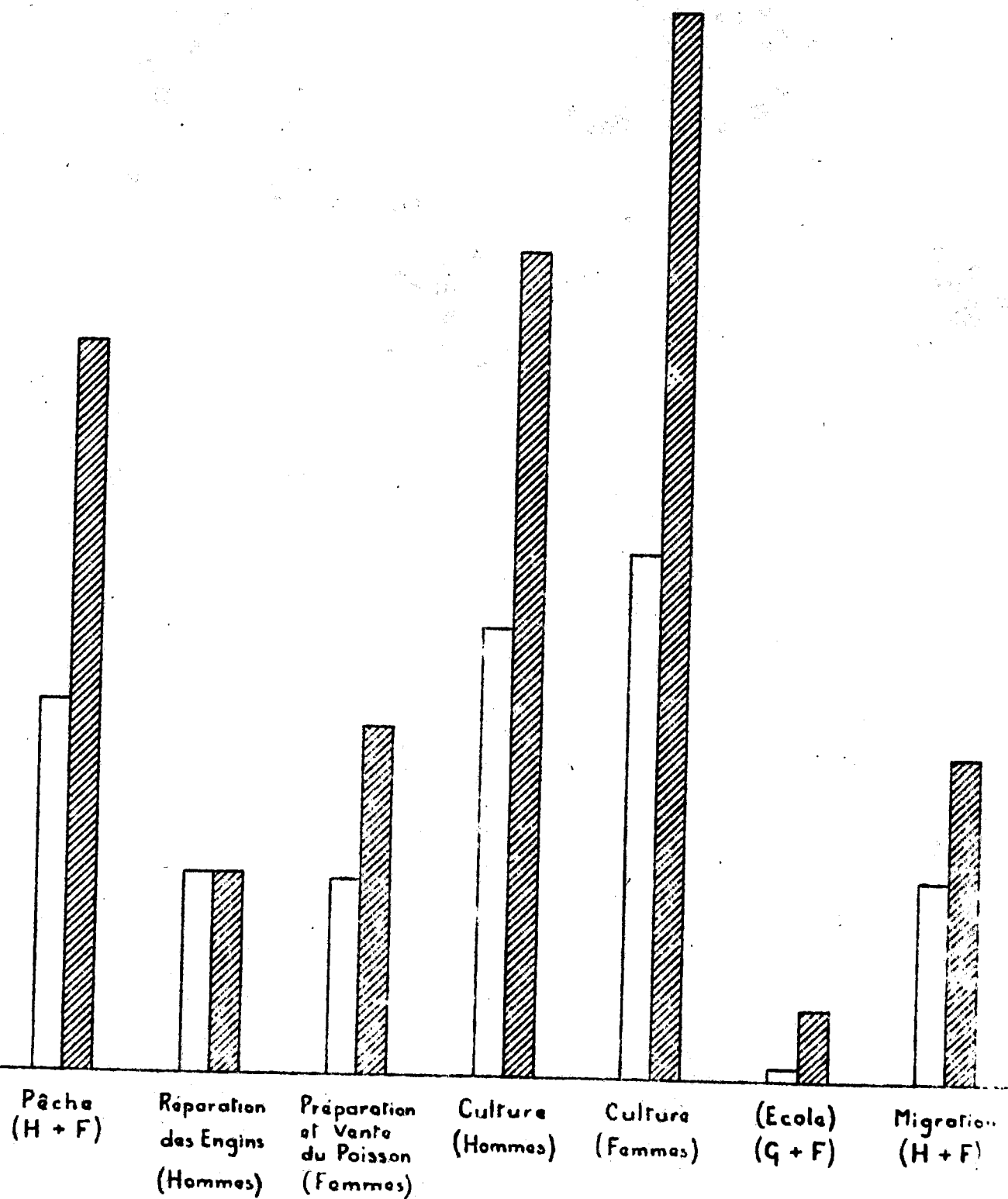
CONCLUSION -

Mise à part la pêche aux étangs et compte tenu du fait que, dans ce domaine, les chiffres relevés à Koumongou peuvent paraître exagérés, il apparaît que la pêche et ses activités annexes ne mobilisent dans les deux zones qu'une main-d'œuvre assez peu importante. L'agriculture, par contre, occupe un beaucoup plus grand nombre de personnes. Ce fait est également observé à Pafoka peut, dans cette zone, paraître curieux du fait que l'agriculture y était apparue, dans les chapitres précédents, comme une activité un peu secondaire. L'agriculture, en outre, fait travailler un nombre sensiblement plus élevé de femmes que d'hommes et la division du travail entre les sexes y apparaît avec une netteté particulière. Les travaux les plus importants ne sont, de ce fait, pas les mêmes pour les hommes que pour les femmes : pour les premiers, c'est la préparation des buttes et des sillons et, dans une moindre proportion, l'entretien des champs. Pour les femmes, les tâches principales sont les semailles, le sarclage et la récolte. La préparation des buttes d'igname pour les hommes, l'entretien des champs ensemencés pour les femmes, sont les plus pénibles parmi les travaux agricoles, ainsi que la culture du maïs. À la pêche, le maniement de l'ababou est considéré comme le travail exigeant le plus gros effort.

aurait pris, au contraire, à Koumongou une extension considérable au cours de ces dernières années.

Fig. XI- REPARTITION de la MAIN-d'OEUVRE

Nombre
de Personnes



Pêche
(H + F)

Réparation
des Engins
(Hommes)

Préparation
et Vente
du Poisson
(Femmes)

Culture
(Hommes)

Culture
(Femmes)

(Ecole)
(G + F)

Migrations
(H + F)

= Païoka

= Keumongou

La population scolaire est absolument négligeable et la raison de cet état de chose est l'utilité des enfants dans les familles, particulièrement pour les travaux des champs.

Une importante partie de la population active - dont une proportion non négligeable de femmes - émigre vers le Ghana où elle effectue des séjours de plusieurs années. Ce fait, déjà signalé à propos de l'exploitation des recensements, apparaît comme particulièrement grave du fait que les émigrants représentent sans doute une certaine * parmi la population active. Il paraît raisonnable d'affirmer qu'en arrêtant ce mouvement - par exemple, en offrant aux candidats à l'émigration une activité rentable dans la plaine - la main d'œuvre adulte ainsi récupérée compenserait rapidement celle des enfants d'âge scolaire qui pourraient alors être envoyés à l'école sans dommage pour le potentiel actif de ces régions.

* sélection

CONCLUSION GENERALE

ELEMENTS POUR LE PROJET D'AMENAGEMENT

Il est hors de doute qu'il est nécessaire et urgent d'entreprendre une action technique, économique et sociale en faveur des populations que nous venons d'étudier et dans lesquelles nous avons observé, au long de ce rapport, les conséquences plus ou moins profondes d'un grave sous-développement. Cette nécessité d'une intervention de l'Etat étant posée, il semble que le projet primitif d'installation d'une rizière et d'une usine de décortiquage ait besoin d'être réétudié avec beaucoup de soin et en fonction d'un certain nombre de données nouvelles. Certaines prévisions ont en effet subi, dans l'esprit des techniciens, des réévaluations importantes qui modifient complètement la portée du projet initial.

A l'origine, on envisagerait, par exemple - il n'est pas inutile de le rappeler - la création d'une rizière de 1.200 hectares, pouvant aller par la suite jusqu'à 2.000 hectares. Si la main d'œuvre locale n'avait pas suffi, on aurait fait appel à des colons cabrais. Le bassin de retenue n'étant alors qu'un des éléments du projet de rizière et ne se concevait qu'en fonction de celui-ci. Or, d'après l'Ingénieur chargé de la réalisation du projet, ces perspectives sont beaucoup trop optimistes. Les possibilités de retenues en eau sont beaucoup plus faibles que ce qu'on espérait et, au lieu des surfaces prévues, il paraît plus prudent de compter sur 500 et peut être même 300 hectares seulement de terres irriguables.

Toujours dans le projet primitif, on espérait des rendements de deux tonnes à l'hectare et un prix de vente du riz de 25 à 30 francs le kilogramme. Une usine de décortiquage devait être installée à Mango et le riz produit aurait été en partie consommé sur place, en partie commercialisé.

Aujourd'hui, à la suite d'une expérience faite à proximité de cette même ville, on estime qu'au lieu des rendements espérés, il est plus prudent de compter, du moins au début, sur des productions ne dépassant pas 800 kilogs à l'hectare. La production initialement prévue de 2.400 à 4.000 tonnes suivant les surfaces ensemencées, tomberait alors, de ce fait, à environ 240 tonnes.

* assez

Sur un autre plan enfin, l'essai de riziculture que nous venons de citer s'est soldé par un échec* complet. Cet échec tient certes en partie à des raisons qui ne joueraient pas à Mango, mais certains enseignements peuvent en être retirés : d'une part la préparation du riz a abouti, en raison de l'inexpérience des paysans, à des pertes inacceptables et à la détérioration d'une partie du matériel. Ces faits ne sont cependant pas les plus graves puisque un apprentissage convenable pourrait y porter remède. Mais, phénomène plus inquiétant, la commercialisation du riz produit fut extrêmement difficile ; le paddy se vendit cinq francs le kilog au marché de Mango, soit à des prix très inférieurs à ceux que l'on

escomptait. La récolte de deux années de campagne est restée de la sorte en totalité ou presque dans les greniers de la Société de Prévoyance chargée de la vente et les colons cabrais découragés sont tous repartis dans leur pays.

Même si les restrictions et les échecs que nous venons d'énumérer ne condamnent pas irrémédiablement les projets envisagés, ils méritent qu'on en tienne compte. Ils montrent en particulier, selon nous, la nécessité d'envisager la mise en valeur de la région selon une perspective un peu différente de celle du projet primitif et de prendre en considération un certain nombre de points que nous énumérons ici :

- 1) Il semble, en premier lieu, que la rizière, au lieu d'être prise comme un projet unique et définitif auquel tout serait subordonné, doive plutôt être considérée comme un élément dans un ensemble de réalisations. L'originalité de la plaine de Païoka est certainement sa plaine inondable. La digue et le bassin de retenue semblent donc devoir être réalisés de toute façon mais indépendamment du projet de rizière.
- 2) Ce principe posé, il semble que l'expérience de la culture du riz doive être tentée, en dépit des difficultés déjà rencontrées. Le riz, en effet, pourrait se substituer avantageusement au mil pour l'alimentation locale grâce à une production supérieure pour un travail équivalent. A titre d'indication, la transposition à Païoka - dans le projet réduit, indiqué ici - des prévisions faites à propos de la rizière de Mango donnerait les chiffres suivants (1) : pour 300 hectares enlabrés, une fois le défrichage terminé et en s'appuyant sur une aide mécanique, la main d'œuvre nécessaire serait, sur la base de 3 hectares pour cinq personnes, de l'ordre de 500 personnes. Or, la population de Païoka dispose à elle seule, à cet égard, de 1.174 hommes et femmes en âge de travailler. L'exploitation de la rizière pourrait donc, théoriquement du moins, être menée à bien par la seule population du canton. Sur la base de 800 kilogs de paddy à l'hectare, on obtiendrait sur la même surface une récolte annuelle de 240 tonnes. Toujours d'après le rapport JOANNY, une famille de cinq adultes consommant une tonne de riz par an, cent tonnes environ de riz passeraient à la consommation. Il devrait alors rester pour la vente environ cent quarante tonnes. Compte tenu du fait que la récolte annuelle de mil, non seulement ne permet pas la commercialisation, mais est insuffisante pour la consommation, ces perspectives paraissent intéressantes. Il ne faut cependant pas oublier que - pour des raisons entièrement extérieures au projet établi dans le rapport cité - l'opération "colonie cabraise" s'est soldée par un échec.
- 3) Compte tenu de ces possibilités, il semble qu'il faille renoncer, au moins momentanément, à une production à l'échelon industriel et se contenter, pour débiter, d'améliorer les conditions de vie de la population. La disparition des périodes annuelles de disette, dues à l'insuffisance de la production en mil, constituerait une première étape qui ne paraît pas inaccessible et créerait un préjugé favorable dans la population. Les objectifs primitifs de culture sur une grande échelle et d'installation d'une usine dont l'intérêt est évident, pourraient être repris de nouveau dans quelques années, après que l'on aurait eu le temps de mettre au point les questions de production, de préparation et de commercialisation du riz.

(1) rapport JOANNY déjà cité. Cf. supra, chap. VI p. 94

- 4) A côté du riz, éventuellement même à sa place, il paraît rationnel d'envisager dans la zone irrigable la mise en place d'autres cultures : coton, cultures maraîchères, etc... A titre d'exemple, le Gouvernement du Mali est en train de reconvertir l'Office du Niger - où la culture du riz s'est révélée déficitaire - à des productions mieux adaptées à l'économie du Pays et aux besoins de la population.
- 5) Dans tout projet d'introduction de culture nouvelle, il faudra tenir compte du niveau technique de la population. L'inexpérience des cultivateurs de Mango a été - nous l'avons vu - une cause importante du bas rendement des premières récoltes de riz. Or, sur ce plan, il semble que la position des gens de la plaine soit assez mauvaise, surtout à Pafoka. Toutefois, l'ingéniosité dont ceux-ci font preuve en matière de pêche semble un indice favorable de leur adaptabilité à des techniques différentes de celles qu'ils connaissent déjà en matière de culture.
- 6) Un des problèmes les plus délicats posés par ce projet est celui du mode d'organisation sociale qui sera adopté dans la partie irriguée, qu'il ne s'agisse de riz ou de tout autre culture. Il y a certes à l'origine, une option fondamentale de l'Etat qui peut aller de l'exploitation collective à la constitution de propriétés individuelles. Mais, dans l'un ou l'autre de ces cadres, des ajustements de détail devront être trouvés et ce n'est qu'à l'expérience qu'on pourra les déterminer. Dans l'état actuel des choses, l'évolution vers un régime de mutuelles semble être la solution moyenne la plus normale. Jusqu'à maintenant, les mutuelles n'ont guère eu de succès au-delà de la région des Plateaux et là, comme en matière de techniques, une éducation progressive des paysans devra sans doute être réalisée. Il semble, pour faciliter cette éducation, que l'on avait intérêt à partir des structures collectives déjà existantes auxquelles nous avons fait allusion dans ce rapport : régime d'indivision des soukalas sous l'autorité du chef de famille, prestation de travailleurs entre groupes de soukalas à l'occasion des gros travaux agricoles. Il y a là, indiscutablement, l'amorce de systèmes collectifs d'entente auxquels, en ajoutant certains éléments comme l'acquisition en commun de matériel, ou l'accord pour l'utilisation de l'eau, ou les travaux en commun, on arriverait à créer peu à peu de véritables mutuelles. Il sera cependant capital de tenir compte dans ce domaine du caractère archaïque des organisations coutumières dont on sera parti, surtout en ce qui concerne l'autorité familiale qui les dirige. Si l'on s'y tient de façon trop rigide, sans chercher à les moderniser, le développement de l'instruction et la formation de techniciens locaux risque de provoquer des conflits entre jeunes et vieux pouvant mettre toute l'organisation en péril. C'est à ce moment que des enquêtes sociologiques, faites au moment convenable, seront utiles pour l'analyse de ces conflits et l'adaptation progressive des structures aux aspirations nouvelles.
- 7) La pêche - nous l'avons vu - joue actuellement dans l'économie de Pafoka un rôle sensiblement égal à celui des autres activités. La faible surface prévue des terres irriguables laisse une superficie largement suffisante pour l'installation des traditionnels kwarés. Toutefois, l'effort d'aménagement de la plaine pourrait être une occasion d'améliorer les conditions de cette pêche. Les étangs en particulier, qui servent en saison sèche de réserve de poisson et de

lieux de ravitaillement en eau, devraient pouvoir être non seulement préservés mais améliorés en profitant des possibilités de barrage de retenus.

- 8) Selon un phénomène très fréquent dans cette partie de l'Afrique, l'élevage est certainement une des virtualités les plus certaines mais aussi les plus mal exploitées de la région de Pafoa. Or, une utilisation rationnelle du cheptel - des bovins en particulier - paraît être un élément primordial de toute amélioration dans le domaine agricole. Il semble donc qu'une politique des masses en matière d'élevage devrait être mise au point à l'occasion des réalisations envisagées. Il n'y aurait en la matière aucun élément nouveau à introduire, le cheptel actuel paraissant - en nombre de têtes du moins - plus que suffisant pour assurer la fumure et le labour des 3 ou 500 hectares de culture prévus en supplément.
- 9) Nous avons essayé d'apporter dans ce rapport quelques données précises sur le volume de main d'œuvre réellement employé et la répartition des activités au cours de l'année. Certaines périodes - celle d'avril à juin en particulier - nous sont apparues particulièrement chargées en travaux pénibles et l'introduction de tâches supplémentaires ne peut s'y faire qu'au détriment de celles déjà existantes. On sait actuellement, par exemple, que l'introduction de la culture du riz entraînera une diminution de celle du mil qui constitue actuellement l'aliment de base de la population. Toute introduction d'activité nouvelle agricole ou autre, devra donc être étudiée avec soin tant au point de vue des travaux qu'elle exigera, que de la date à laquelle auront lieu ces travaux.
- 10) Une action de développement économique et social n'est possible que dans un milieu psychologiquement apte à le comprendre. Or, à ce point de vue, la situation de la plaine, avec son analphabétisme à peu près total et le fort courant d'émigration vers le Ghana qu'on y observe, paraît assez peu accessible à une politique de modernisation. On peut estimer qu'un large effort de scolarisation doit accompagner et soutenir toute tentative de développement. Aussitôt que des activités économiquement rentables pourront être trouvées sur place, mais seulement à ce moment là, une action efficace pourra également être entreprise pour limiter l'exode vers le Ghana et conserver à la plaine le potentiel de main d'œuvre ainsi perdu.
- 11) Enfin, en ce qui concerne les techniciens aux divers échelons, appelés à préparer et à exécuter ce programme, deux ordres de problèmes nous paraissent se poser qui constitueront les derniers points de cette conclusion. Le premier concerne l'utilisation des spécialistes chargés des enquêtes préliminaires. On observe trop souvent que les études faites à propos de programmes de réalisation - si valables qu'elles puissent être - demeurent lettres mortes car elles se contentent de rester sous forme de rapports ou de recommandations. Or la tendance actuelle est d'associer le plus possible les auteurs des études préliminaires à la réalisation actuelle. Comme il n'est pas possible de les mobiliser pendant des années, on pourrait concevoir la création d'un conseil du projet dont feraient partie, non seulement les auteurs des études préliminaires, ou à leur défaut des spécialistes de compétence équivalente, mais également les autorités chargées, au nom du gouvernement, de prendre les décisions et les représentants mandatés par la population intéressée. Ce conseil se réunirait avant le lancement des opérations pour en dresser le programme de détail, et ensuite, périodiquement, quand le besoin s'en ferait sentir. Son but serait alors de faire le point sur le

chemin parcouru, sur les difficultés rencontrées et sur le moyen de les surmonter. Le cas échéant, le conseil serait en mesure de proposer les modifications d'orientation à apporter au programme primitif.

12) Pour l'organisation des travaux collectifs, la gestion des futures mutuelles et l'éducation de la population, un personnel d'encadrement sera nécessairement mis en place. Or, l'expérience a montré que les qualités techniques de ces agents ne suffisaient pas toujours à assurer le succès de leur mission. Il leur était parfois très difficile d'obtenir la compréhension de la population et sa coopération. Faute d'avoir résolu ce problème de communication réciproque, on peut être sûr que toute tentative d'intervention sera vouée à l'échec. L'expérience quotidienne des enquêtes sociologiques, menées à propos de ce rapport, montre l'intérêt qu'il y aurait à recruter ces techniciens parmi les quelques scolarisés de la plaine dont certains poursuivent actuellement des études au-delà du certificat d'études. En effet, c'est sans doute chez ces garçons ayant une connaissance vécue du milieu dans lequel ils opèrent, que l'on devrait avoir le plus de chance de réunir à la fois la compétence, le dévouement et la volonté d'aboutir nécessaires à un tel projet qui ne peut être qu'une oeuvre de longue haleine. Mieux que d'autres, ils devraient être en mesure de parler à la population le langage nécessaire de la vérité et de l'amener à participer entièrement aux efforts, aux difficultés et aux échecs possibles des débuts.

Ainsi, l'action conjuguée du Gouvernement, des conseillers, des techniciens et d'une population sans laquelle, en définitive, rien ne sera fait, permettrait-elle sans doute de parcourir pas à pas les difficiles étapes de la réussite.

TABLE DES FIGURES

Fig.	I	-	Toponymie, Infrastructure	5
"	II	-	Ravitaillement en Eau	6
"	III	-	Population en 1960	9
"	IV	-	Taille des Soukalas	10
"	V	-	Evolution de la Pyramide des Ages	12
"	VI	-	Importance des Cultures principales	40
"	VII	-	Facies comparatif des Soukalas	45
"	VIII	-	Les Sources de Revemu	57
"	IX	-	Saisons et Hauteur des Pluies	62
"	X	-	Calendriers de Travail	68
"	XI	-	Répartition de la Main d'Oeuvre	87

TABLE DES MATIERES

	<u>Pages</u>
INTRODUCTION	1
<u>Ière Partie : LES HOMMES ET LES BIENS -</u>	
<u>CHAP. I : LA PLAINE DE PAIOKA - GENERALITES</u>	4
1. La Situation de la Plaine	4
2. Les Hommes	5
3. La Plaine de Païoka	5
<u>CHAP. II : LA POPULATION</u>	7
A - Composition de la Population	7
B - La Population active	16
Conclusion	21
<u>CHAP. III : LES TYPES DE BIENS ET LEURS MODES d'ATTRI- BUTION</u>	
A - Les Différents Types de Biens	23
B - Les Catégories de Possédants	26
C - La Transmission des Biens	28
Conclusion	28
<u>CHAP. IV : LA REPARTITION DES BIENS DE PRODUCTION</u>	30
A - Les Biens de Pêche	30
B - Les Biens de Culture	34
C - Les Biens d'Elevage	40
D - Le Faciès des Exploitations et la Hiérarchie des Types de Biens	44
Conclusion	45

<u>CHAP. V : LA REPARTITION DES REVENUS</u>	46
A - Le Détail des Revenus	47
B - Les Revenus par Type d'Activité	54
C - Les Opinions relatives aux Sources de Revenus	55
Conclusion	58
<u>IIème PARTIE : LA REPARTITION DES TACHES -</u>	60
<u>CHAP. VI : LE CALENDRIER DE TRAVAIL</u>	61
A - Les Saisons	61
B - Les Travaux relatifs à la Pêche	62
C - Les Travaux relatifs à la Culture	68
Conclusion	72
<u>CHAP. VII : LA MAIN D'OEUVRE ET LA REPARTITION DES TACHES</u>	
A - La Main d'Œuvre utilisée dans la Plaine	73
B - Les Travaux importants ou pénibles	80
C - Les Jeunes et les Emigrants	83
D - La Répartition des Tâches	87
<u>CONCLUSION GENERALE : ELEMENTS POUR LE PROJET D'AMENAGEMENT</u>	89
<u>TABLE DES FIGURES</u>	94